

# Le système pénal canadien au seuil de changements radicaux

— Le commissaire-adjoint des pénitenciers

par Jean De GUISE

Le Canada est au seuil de changements radicaux dans son système pénal et la preuve en est que le gouvernement fédéral, pour sa part, vient de différer indéfiniment la construction de nouveaux pénitenciers dits "à sécurité maximum".

C'est ce que confiait au représentant de LA PRESSE, hier soir, M. John Braithwaite, adjoint au commissaire des pénitenciers, service qui relève du solliciteur général du Canada. On envisage plutôt, a précisé M. Braithwaite, des "maisons de correc-

tion" — euphémisme cher aux criminologues d'aujourd'hui, qui évitent le mot "prison" ou "pénitencier" — plus petites et plus rapprochées de la société.

Le gouvernement fédéral a déjà remplacé les deux plus désuets de ses six pénitenciers, ceux de Saint-Vincent-de-Paul et de Kingston, en Ontario, par de nouvelles "fortresses correctionnelles".

Il s'agit de l'Institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines, environ 25 milles au nord de Montréal, et du pénitencier de Milhaven, à une vingtaine

de milles de celui de Kingston, théâtre de la plus récente émeute.

Et l'on se proposait de construire trois nouvelles institutions du genre pour remplacer les quatre autres pénitenciers fédéraux, soit ceux de Dorchester, au Nouveau-Brunswick, de Stoney Mountain, au Manitoba, de Prince-Albert, en Saskatchewan, et de New Westminster, en Colombie-Britannique.

Groupe d'étude

Or, a souligné M. Braithwaite, un groupe d'étude composé de sept membres, dont deux psychiatres du Québec

spécialisés en problèmes pénitentiaires et un représentant de la Société John Howard du Canada, se penche actuellement sur la définition de la "sécurité maximum" et sur les moyens de répondre au besoin qu'on en est venu à reconnaître comme primordial, celui de la réhabilitation du prisonnier.

On a donc décidé, a-t-il poursuivi, d'attendre le rapport de ces experts avant de procéder à la construction de quelque nouvelle institution correctionnelle que ce soit.

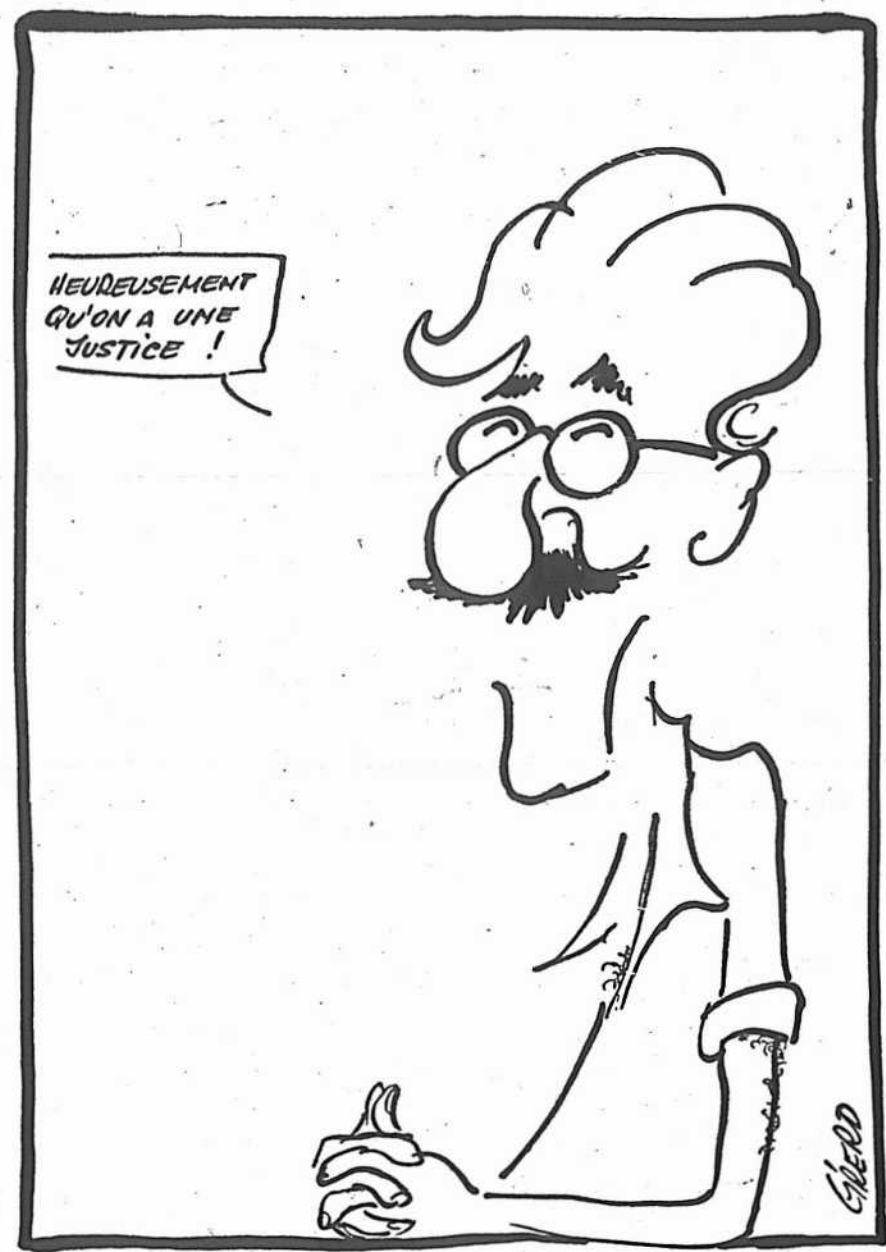
Nouveau concept

Il a laissé entendre que non seulement la prison de demain — si on peut encore l'appeler ainsi — sera-elle conçue sur une échelle plus restreinte, mais encore sera-t-elle mieux adaptée à abriter les différents types de détenus.

Dans l'allocution qu'il devait prononcer un peu plus tard devant la Société John Howard du Québec, réunie en assemblée annuelle à l'hôtel Queen's, M. Braithwaite faisait état des importants changements déjà en cours dans nos institutions pénitentiaires.

Il mentionnait, notamment, une beaucoup plus grande liberté de visites aux incarcérés, l'augmentation de la "paye de travail" qu'on leur verse et l'abolition de toute censure de la

Voir LE SYSTEME PENAL, page A 6



Le plus grand quotidien français d'Amérique

# la presse

Montréal, vendredi 4 juin 1971, 87e année, no 129, 50 pages, 4 cahiers

★★ 10¢

# L'OTAN est disposée à dialoguer avec l'URSS

par Marcel DESJARDINS  
de notre envoyé spécial

LISBONNE — Il semble virtuellement assuré que les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN réussiront à surmonter les appréhensions de leurs collègues irréductibles et qu'ils décideront par des mesures concrètes d'engager le dialogue avec l'URSS sur une éventuelle réduction des forces armées en Europe.

C'est ce qui ressort d'une première journée d'entretiens où les ministres réunis autour de la table ovale dans l'une des grandes salles de l'humide Palacia da Ajuda, de Lisbonne, ont exprimé le point de vue de leur pays.

A quelques exceptions près, les pays participants ont convenu d'accorder une certaine préséance à des échanges est-ouest sur les réductions des troupes en Europe par rapport à la tenue d'une éventuelle conférence sur la sécurité européenne.

Tout un éventail de choix s'offre à l'OTAN quant à la méthodologie qui devrait entourer ces premiers contacts avec l'URSS.

Vendredi matin, les ministres se sont mis à l'oeuvre afin de concilier leur point de vue sur les modalités qu'empruntera cette approche avec l'URSS.

Dans un premier temps les pays de l'OTAN chercheront à déterminer comment les Russes entendent aborder une réduction mutuelle des forces armées en Europe. La conférence pourrait confier cette tâche à une commission formée de représentants de divers pays, ou encore à un seul homme, la tâche de faire dire à l'URSS ce que le premier ministre du

Voir L'OTAN, page A 6



Un lieu habituel de rendez-vous

La pelouse du Centre national des arts, à Ottawa, est devenue un centre de rencontre pour les jeunes venant de partout au Canada. Les employés de bureau de la capitale et les voyageurs en profitent pour échanger des idées tout en prenant du soleil. Cette photo fait voir, de gauche à droite, John Power et Wayne Dunn, de Terre-Neuve; Allen Ferrier, de Vancouver; Doug McLeod, de Toronto; Vernon Durker, de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; et Pat Surick, d'Ottawa.

## Sommaire

Annonces classées: C 8 à C 11 / D 2 à D 10

Arts et Spectacles: B 8 à B 11

Bandes dessinées: B 6

Cinéma: B 11

Décès, naissances, etc.: D 11

Economie: C 1 à C 4

Editorial: A 4

Horoscope: A 8

Informations étrangères: C 5

Informations nationales: A 2 / D 1

Les secrets du polichinelle: A 9

Loisirs et récréation: B 6

Loto-Presso: A 12

"Mot-mystère": C 9

Mots croisés: D 3

Radio et Télévision: B 11

Sports: B 1 à B 5

Tribunaux: A 13

Vivre aujourd'hui: A 8 à A 10

Votre médecin: A 9

## inter-loto<sup>2</sup>

PROCHAIN TIRAGE  
10 JUIN

HÂTEZ-VOUS!  
IL NE RESTE QUE  
QUELQUES JOURS  
POUR ACHETER  
VOS BILLETS.

# Montréal en voie de perdre son titre de métropole du transport

par Rhéal BERCIER

C'est devenu un lieu commun de le dire que Montréal se fait grignoter peu à peu son titre de métropole du Canada, notamment dans les domaines industriel et financier.

Il est maintenant un autre secteur où Montréal est en voie de perdre son titre de métropole: celui du transport.

Au dire de M. J.F. Roberts, vice-président adjoint, expansion des marchés, auprès du Canadian National, Montréal ne pourra plus revendiquer — et cela dans un proche avenir — le titre de métropole du transport.

Cette fois cependant, ce n'est pas le manque de dynamisme économique de Montréal qui en est la cause.

Au cours d'une entrevue, M. Roberts, qui s'intéresse activement depuis 1939 au transport maritime, ferroviaire, routier et aérien, déclare à LA PRESSE que l'on assiste à une

métamorphose du système de distribution centré sur Montréal et à l'avènement d'un nouveau système dans lequel Toronto et les ports de l'est et de l'ouest du Canada joueront un rôle important.

Mais aucune autre ville canadienne, s'empresse-t-il d'ajouter, ne pourra assumer le rôle unique de centre principal de transport.

par Claude TURCOTTE  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau n'a pas l'intention d'indiquer avant le début de la conférence constitutionnelle à Victoria quelle attitude le gouvernement fédéral adoptera à l'égard de la requête du Québec, qui

Il croit plutôt que l'on assistera à un accroissement et à une diversification du marché actuel et à venir dans tous les ports canadiens.

Les transformations

M. Roberts base ses projections sur les différentes transformations qui sont survenues, au cours des dernière

années, dans le monde du transport.

A ses yeux, la première transformation fut l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent qui permet désormais de traverser Montréal et de pénétrer les Grands Lacs sans transbordement.

Voir MONTREAL EN VOIE, page A 6

# Le suspense continue avant Victoria

désire des amendements à l'article 94 A de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Une fois de plus, le premier ministre a contribué au maintien du suspense au sujet de cette conférence de Victoria en répétant qu'il ne savait pas si l'on en viendrait à un accord.

"Je l'espère", a-t-il dit.

Aux journalistes qui l'ont attendu à sa sortie de la Chambre, M. Trudeau a déclaré qu'il est en communication à peu près quotidienne avec le premier ministre Bourassa. Il a confirmé que c'est le Québec qui a demandé

Voir LE SUSPENSE, page A 6



● Fulbright s'explique

— page A 5

● Onze jours en URSS

L'Union des républiques socialistes soviétiques vue par un citoyen canadien.

C'est ce que décrit l'auteur canadien-français Roger Lemelin qui a accompagné le premier ministre Pierre Elliott Trudeau lors de sa tournée de onze jours en URSS.

Roger Lemelin a retrouvé la Russie de Tolstoï dans celle de Staline; il rapporte de son voyage une grande sympathie pour le peuple soviétique, mais aussi la conviction que malgré les grandes réalisations qu'a permis l'austérité du régime, ses dirigeants, derrière le rideau de fer comme ailleurs, devront apprendre à nager dans de nouvelles eaux.

Une série de quatre articles à compter de demain dans LA PRESSE.

● UN 1971:

Est-ce la fin?

Sous ce titre général, LA PRESSE publiera demain sous la signature de Maurice Giroux et de Gilles Racine deux articles analysant la physionomie que présente actuellement l'Union nationale à la veille de son congrès au leadership.

météo

Ensoleillé, devenant nuageux avec averses et orages. Venteux et plus frais.

Demain: ensoleillé et plus frais.

Max. 75° Min. 50° • Détails à la page A 6

ça descend bien... avec



VICHY CELESTINS

# La planification: un pari d'envergure

par Claude MASSON de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La planification au Québec, par la mobilisation de l'administration gouvernementale et le maintien d'un dialogue permanent entre le gouvernement et la collectivité, demeure un pari d'envergure même après dix années d'efforts.

Aussi bien le premier ministre Robert Bourassa que les dirigeants de l'Office de planification et de développement du Québec sont dans l'obligation de reconnaître que le mot "planification" a une grande portée mais que les réalisations qui doivent en découler ne sont pas faciles.

Ainsi, aussi bien dans l'allocation du premier ministre lors de la première réunion du Conseil de planification et de développement du Québec que dans le rapport annuel de l'Office de planification et de développement, déposé hier à l'Assemblée nationale, il est couramment question de la planification comme d'un défi fort pénible à atteindre.

"L'Office se trouve engagé dans une sorte de pari sur la possibilité de mobiliser l'administration gouvernementale aux fins d'une planification des actions de l'Etat", dit le rapport annuel 1969-70 de l'OPDQ.

"Un pari de cette envergure ne pouvait manifestement pas être intégralement tenu dans une seule année d'efforts", ajoute la conclusion du rapport annuel de l'organisme présidé par M. Arthur Tremblay.

Cependant, dit l'Office, des gains significatifs ont été réalisés mais "ces gains sont fragiles". C'est pourquoi la mobilisation de l'administration gouvernementale aux fins d'une planification des actions de l'Etat "sera l'un des objectifs majeurs de l'exercice 70-71".

Avec insistance, les dirigeants de l'OPDQ remarquent que l'expérience québécoise de la planifica-

tion au cours des dix dernières années "s'est heurtée à des difficultés considérables".

Le premier directeur, M. Roland Parenteau, avait déjà exprimé une opinion semblable.

La première année d'opération de l'Office de planification et de développement confirme dans une large mesure que les efforts de planification tentés au cours de la dernière décennie n'ont pas apporté les fruits espérés.

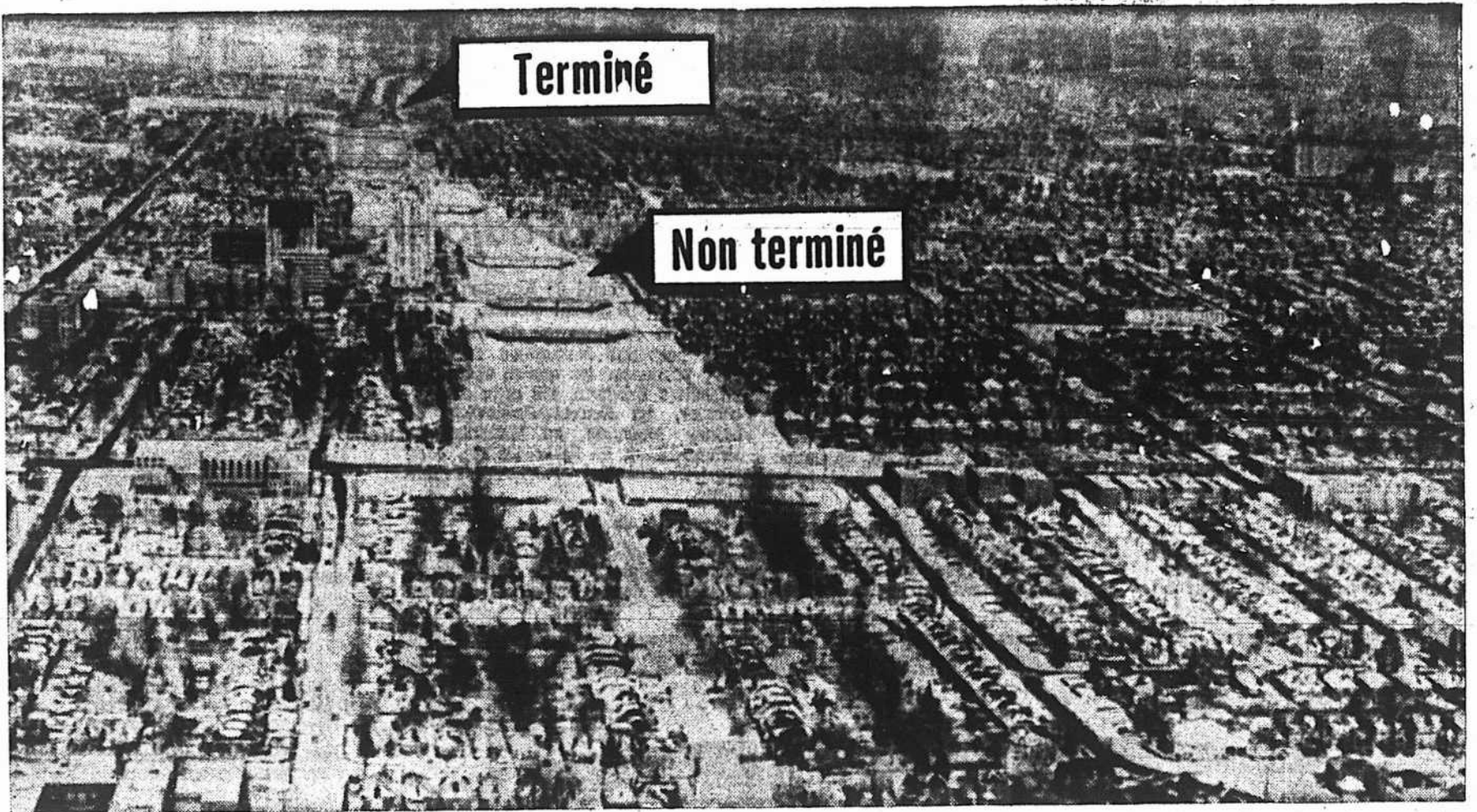
Coup de pouce de M. Bourassa

Le premier ministre et responsable de l'Office de développement et de planification du Québec a parlé dans le même sens à l'occasion de la première réunion du Conseil consultatif de Planification et de Développement qui s'est réunie, hier, au Parlement.

"Nous nous engageons aujourd'hui, a-t-il dit aux 35 membres du Conseil présidé par M. Pierre Côté, dans une sorte de pari sur la possibilité de mobiliser, aux fins d'une planification du développement du Québec, non seulement l'administration gouvernementale, mais aussi les énergies du milieu au-delà de la diversité de points de vue souvent contradictoires et d'une égale diversité d'intérêts souvent divergents".

Selon M. Bourassa, dans l'esprit du gouvernement, "l'institution d'un organisme comme le Conseil de la Planification et du Développement du Québec constitue une des modalités essentielles du dialogue permanent qui doit être maintenu entre le gouvernement et la collectivité".

Le premier organisme de planification mis sur pied au Québec a été créé en 1961. Il s'agissait du Conseil d'orientation économique qui a été remplacé, en 1968, par l'Office de planification et, en 1969, par l'actuel Office de planification et de développement.



Terminé

Non terminé

L'autoroute Spadina, dans le nord de Toronto, deviendra-t-elle une artère sans issue? C'est la question que l'on se pose car le gouvernement de l'Ontario vient de retirer son appui financier au projet. La voie rapide est présentement complétée jusqu'à l'avenue Lawrence, comme le fait voir cette vue aérienne.

# Pas d'autoroute à Toronto!

TORONTO (PC) — Le premier ministre William Davis a annoncé que le gouvernement de l'Ontario retirait son appui financier à l'extension de l'autoroute Spadina, à Toronto.

M. Davis a déclaré devant la législature ontarienne que le gouvernement appuierait plutôt d'autres systèmes de transport, y compris les services rapides de transport en commun.

La décision du cabinet signifie que l'autoroute de \$237 millions ne sera pas complétée dans sa forme originale, soit dans l'axe nord-sud, à partir de l'auto-

route Macdonald-Cartier jusqu'à la rue College.

"Nous en sommes venus à la conclusion que si nous voulons répondre adéquatement aux besoins de transport de la région de Toronto, nous devons envisager d'autres moyens et d'autres méthodes que celles qui amèneront la prolifération de l'automobile comme principal moyen de déplacement", a commenté M. Davis.

Un groupement de citoyens en avait appelé de la décision du ministère des Affaires municipales, qui avait accepté, en février dernier, d'appuyer le projet

de l'autoroute. Mais cette décision n'était pas unanime.

"Nous devons décider si nous allons construire un système de transport au service de l'automobile ou plus avantageusement au service de la population", a déclaré M. Davis.

"Si nous construisons un système de transport au service de l'automobile, l'autoroute Spadina serait un bon point de départ".

"Mais si nous construisons un système de transport au service de la population, l'autoroute Spadina est l'endroit tout désigné pour s'arrêter".

"Nous sommes déterminés à opter pour la deuxième solution".

Le premier ministre n'a pas apporté de précisions sur les solutions alternatives. Il a cependant révélé que le gouvernement offrirait "une aide financière sensiblement plus importante pour les projets de transport en commun, y compris l'acquisition de terrain pour y installer des terrains de stationnement".

Il a mentionné que le gouvernement sera "très bientôt prêt" à discuter des nouvelles solutions avec les autorités municipales.

# Demande de recomptage dans Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (PC) — Me Roger Gauthier, avocat de Trois-Rivières et ex-député de l'Union nationale du même comté, a présenté, hier midi, devant le juge Jean-Louis Marchand de la Cour supérieure, une requête visant à obtenir le décompte judiciaire, à la suite des élections partielles tenues dans le comté de Trois-Rivières, lundi.

Le président du haut tribunal a accepté la requête et a fixé la date du décompte à lundi matin, au palais de justice de Trois-Rivières. Le juge Marchand, qui présidera lui-même le dénombrement judiciaire, a émis des ordonnances à M. Louis Pinsonneault, président d'élection, pour que tous les documents nécessaires soient apportés devant la cour, ainsi qu'aux candidats, ou leurs représentants, pour qu'ils soient présents.

Dans la requête, présentée par Me Gauthier, qui représente le candidat du Crédit Social, M. Réal Lemay, il est écrit que la partie requérante a de bonnes raisons de croire que des personnes non assermentées agissaient pour et à la place du scrutateur dans les bureaux où le candidat Réal Lemay n'avait pas de représentant.

Un certain émoi a été causé au palais de justice de Trois-Rivières lorsque le candidat créditiste défait s'est présenté au bureau du procureur général en compagnie de Me Gauthier et de M. Phil Cossette, président du Ralliement créditiste du Québec.

M. Cossette s'est fait le porte-parole du groupe pour affirmer qu'il "fallait sauver la démocratie", alléguant que l'élection partielle de lundi dernier aurait donné lieu à des irrégularités dans des rapports de scrutateurs.

Le président du Ralliement créditiste a fait remarquer que là où il n'y avait pas de représentant créditiste, des résultats ne concordent pas avec les autres bureaux de vote.

Il a souligné en outre que les citoyens du comté de Trois-Rivières sont disposés à aller jusqu'au bout pour faire triompher la vérité et la démocratie.

"Il est temps, a-t-il dit, que la démocratie cesse d'être un mot et devienne une réalité. Nos gens sont avec nous à cent pour cent et veulent que nous fassions triompher la vérité."

Un nombreux groupe d'avocats a suivi de loin les agissements du trio.

Les libéraux ne semblaient pas contents que l'on doute de l'honnêteté de leur parti, tandis que les progressistes-conservateurs semblaient se réjouir de la requête.

# Trudeau a nui à nos relations avec l'URSS

— Stanfield

TORONTO (PC) — Le chef conservateur Robert Stanfield a déclaré, hier, que le premier ministre Trudeau, au cours de sa récente tournée en Union soviétique, "a nui, et non pas contribué, à la cause de la justice dans le monde et à la cause de la vraie compréhension entre le Canada et la Russie".

Il a qualifié de "tout à fait incroyables" les déclarations que M. Trudeau a faites en URSS.

Que le premier ministre compare le système de gouvernement de la Russie avec le fédéralisme canadien est "un effrayant aperçu de la propre conception qu'a M. Trudeau des insti-

tutions de notre pays". Et qui pis est, a dit le leader tory, "il a fait une comparaison gratuite, à deux reprises au moins, entre les nationalistes ukrainiens et les terroristes felquistes au Canada".

M. Stanfield a exprimé ces remarques au cours d'un congrès conservateur de nomination dans la circonscription de Spadina.

Trudeau et les Ukrainiens

A Ottawa, pendant ce temps, le premier ministre Trudeau faisait savoir aux Communautés qu'il entend rencontrer un groupe de Canadiens ukrainiens lundi prochain.

Le député conservateur d'Edmonton Centre, M. Steve Paproski, a déclaré que ce groupe cherche à obtenir la libération de deux nationalistes ukrainiens que détient le gouvernement soviétique.

M. Trudeau a promis de répéter au groupe ce qu'il a dit en Russie et par la suite aux Communautés à ce sujet.

Aux Communautés lundi, il déclarait que le gouvernement ne fournira aucune appui "à l'indépendance de toute partie de tout autre pays qui est reconnu en vertu de la loi internationale, pas plus que nous ne voudrions qu'un autre pays appuie l'indépendance d'une partie du Canada".

# Ottawa n'a pas d'objections à l'accord entre la Caisse de dépôt et la National Cablevision

par Claude TURCOTTE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau et le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, estiment que la participation de la caisse de dépôt et de placement du Québec dans une transaction avec National Cablevision ne semble pas enfreindre les politiques fédérales actuelles.

"Je ne sache à dit pour sa part M. Pelletier que ce soit cet organisme provincial qui doit présenter à la fin du mois une requête de permis au Conseil de la radio-télévision canadien".

Le député conservateur, M. Pat Kowland, a soulevé cette question hier aux Communautés, en invoquant une directive émise par le gouverneur-en-conseil il y a précisément

un an aujourd'hui. Selon cette directive, le CRTC ne peut pas émettre de permis à un gouvernement provincial ou à une agence dépendante de ce gouvernement.

Or, dans la transaction projetée avec National Cablevision, une entreprise de câble qui dessert l'est de Montréal, la caisse de dépôt détiendrait 30 pour cent des actions en plus de garantir un crédit de 12 millions.

Cette participation de la caisse de dépôt à l'opération financière a incité M. Kowland à demander si le gouvernement fédéral a modifié ses politiques.

Toutefois, il n'est pas certain du tout que le problème doive être posé dans ces termes. M. Trudeau a soutenu que le gouvernement n'a

pas modifié ses politiques et rien n'indique qu'on ait l'intention d'émettre de nouvelles directives.

Rejoint hier à son bureau d'Ottawa, le président du CRTC, M. Pierre Juneau, a laissé entendre qu'il serait étonné que le CRTC demande au gouvernement fédéral d'apporter des précisions à sa directive du quatre avril 1970.

Il fait dire tout de suite que le CRTC, a précisé M. Juneau, ne fera pas connaître son opinion avant les audiences publiques le 28 juin prochain, alors qu'un groupe d'intérêts québécois, soit des banques et la caisse de dépôt, demanderont l'approbation de la transaction des actions qui appartiennent en grande partie à Columbia Broadcasting System.

Selon M. Juneau, le CRTC devra d'abord se demander si la caisse de dépôt est véritablement un organisme gouvernemental. Il faudra ensuite déterminer si la caisse de dépôt est considérée comme un organisme d'Etat et quelle est la place de cet organisme au sein de la compagnie formée en vue de prendre le contrôle de National Cablevision.

A propos de la directive émise par le cabinet fédéral il y a un an, M. Juneau a mentionné qu'il est "clair qu'elle n'a pas prévu des cas comme celui-ci". Il semble en effet qu'au moment où il a émis cette directive le gouvernement fédéral voulait surtout empêcher l'octroi de licences à des organismes d'Etat comme tels. On visait alors des organismes comme Radio-Québec.

La directive n'a pas prévu spécifiquement la participation au sein d'un groupe d'intérêts d'organismes comme la caisse de dépôt où la société générale de financement.

Quoi qu'il en soit, M. Juneau a mentionné hier qu'il s'étonnerait si le CRTC, qui est composé de 15 membres, déciderait de demander au gouvernement fédéral une nouvelle directive, ou bien de chercher à faire préciser celle qui existe déjà. "Le CRTC, a mentionné M. Juneau, étudiera la question pour

voir si effectivement la licence est accordée à une agence gouvernementale ou à une compagnie".

"Dans le fond, a-t-il conclu, c'est une question de contrôle".

Il s'agit donc de déterminer si la caisse de dépôt prendrait le contrôle de National Cablevision si la transaction était approuvée par le CRTC.

Pas de conflit en vue

Bref, à Ottawa on ne voit pas du tout la proposition d'une telle transaction comme une nouvelle offensive québécoise dans le domaine des télécommunications, contrairement à ce qu'a prétendu un quotidien anglophone de Montréal.

Les déclarations de M. Trudeau et Pelletier indiquent en fait qu'on ne voit pas d'obstacles juridiques à la participation de la caisse de dépôt, bien qu'il n'appartiendra qu'au CRTC de prendre une décision.

En passant, si jamais par hypothèse la compagnie intéressée à faire l'acquisition des actions de National Cablevision voulait en appeler d'une décision défavorable du CRTC, elle devrait s'adresser à la nouvelle cour fédérale et non plus à la Cour suprême comme par le passé.

Il en est ainsi depuis le 1er juin dernier.

Si le gouvernement canadien ne voit pas d'obstacle à la transaction, on ne peut pas dire non plus qu'il ait été "mis dans le coup" depuis longtemps, puisque M. Pelletier a confessé hier qu'il a pris connaissance de la possibilité de cette transaction "par la rumeur publique".

# Intérêt des compagnies de tabac pour la marijuana

TORONTO (PC) — Le Dr Saul Levine, psychiatre de Toronto, a déclaré que plusieurs compagnies importantes de tabac ont acheté au Mexique des terres propices à la culture de la marijuana et attendent la légalisation de cette drogue.

Le Dr Levine, qui est directeur de la clinique psychiatrique de l'Hôpital pour enfants, a déclaré, devant un groupe de docteurs et d'infirmières, que les compagnies de tabac sont prêtes à commencer la production aussitôt que ce sera légal. Il a cependant refusé d'identifier les compagnies.

Personnellement, le Dr Levine est contre la légalisation de la marijuana parce qu'on n'en connaît pas encore suffisamment sur les effets à longs termes de son usage.

A Toronto, encore plus qu'aux Etats-Unis, les principaux problèmes viennent des amphétamines ou "speed".

Le psychiatre a précisé que des gens utilisent l'insuline à des fins non-médicales et abusent des drogues destinées à soulager l'asthme.

Un adolescent est allé jusqu'à s'injecter de la mayonnaise dans un bras. Le spécialiste n'a cependant pas révélé quel genre de "voyage" avait fait le jeune homme ainsi farci.



Pierre Juneau

# Pourquoi faut-il demander l'autorisation du CRTC?

— Le PQ

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — "L'affaire" de la transaction en vertu de laquelle la Caisse de dépôt et placement du Québec et six compagnies d'assurances sont disposées à faire l'acquisition des entreprises québécoises de la société National Cablevision a rebondi à l'Assemblée nationale, hier.

C'est le Parti québécois, par l'entremise du député de Lafontaine, M. Marcel Léger, qui a mis en doute la nécessité pour les intérêts québécois en cause de se présenter devant le Conseil de la radio-télévision canadienne, à Ottawa, le 28 juin, pour obtenir son autorisation.

"Est-il exact que la transaction concernant la National Cablevision à laquelle la Caisse de dépôt et placement est partie sera soumise pour approbation du CRTC", a demandé le député péquiste.

En l'absence du ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, le premier ministre a répondu dans l'affirmative, ajoutant que c'est la procédure normale et qu'il ne comprenait pas l'objet de la question du député.

M. Léger est revenu à la charge pour demander au premier ministre si le fait de demander l'approbation du CRTC n'indiquait pas "qu'on accepte implicitement la juridiction fédérale dans un domaine

que le ministre (des Communications) revendique comme étant exclusivement québécois".

On sait que le ministre Jean-Paul L'Allier a déposé récemment un projet de loi en première lecture qui vise notamment à étendre la juridiction québécoise sur la télévision.

"Est-ce qu'on ne remet pas en cause le principe du bill 35?" a donc demandé le député de Lafontaine.

M. Bourassa a répondu dans la négative, réaffirmant que ce sera au CRTC de rendre une décision selon les offres qui lui seront soumises.

Agence "Detec of Canada" **PIERRE D. MASSUE, C.A.A.**  
**DÉTECTIVE**  
 "Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"  
 Licencié par la Cité de Montréal  
 • INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE  
 • FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR  
 CONFIDENTIEL • DISCRETION ASSURÉE **387-8757**



Au pavillon des Artisans de la Joie à Terre des Hommes, les visiteurs pourront admirer la dextérité des handicapés physiques sur le métier à tisser.

## Un pavillon à voir: celui des "Artisans de la joie"

par Lisa BLAIS

A Terre des Hommes cette année, on pourra visiter gratuitement un pavillon tout à fait inusité: celui des Artisans de la Joie, sis tout à côté de la Caisse Populaire sur l'île Sainte-Hélène.

Ce pavillon relève de l'initiative de la Société d'Entraide Universelle pour les handicapés physiques.

Cette oeuvre, fondée et administrée par Mlle Fernande Bourbonnais, elle-même handicapée, recrute des artistes ou artisans semi-invalides qui mettent leurs talents en commun pour gagner leur vie par l'écoulement de leurs travaux d'artisanat.

A Terre des Hommes, ils s'affairent actuellement à monter une exposition dans l'ancien pavillon de l'Écologie que la ville de Montréal a mis à leur disposition.

Un travail d'autant plus méritoire que la Société ne quête pas et n'a jamais sollicité d'octrois gou-

vernementaux ou souscriptions publiques.

Tout est réalisé par l'entraide et le don.

Lorsque nous sommes allés y faire un tour cette semaine, le Centre de Tissage Leclerc de Montréal était justement sur place à y installer un métier à tisser, pendant qu'un handicapé spécialisé en électronique, M. Gérald Auger, s'affairait à réparer le système sonore du pavillon.

L'exposition comportera différentes sections consacrées à plusieurs genres de travaux exécutés par les handicapés et les visiteurs pourront y voir à l'oeuvre des artisans en tissage, céramique, poterie, de même que des artistes musiciens qui donneront des concerts de piano.

Le public pourra également s'initier aux rudiments de l'art du lapidaire (taille des pierres), spécialité de la directrice du pavillon, Mlle Bourbonnais.

Deux boutiques de vente compléteront cet ensemble.

**Deux difficultés à surmonter**

Pour arriver à l'ouverture en même temps que tout le monde (le 12 juin), les organisateurs apprécieraient grandement un petit coup de pouce de la part d'ouvriers spécialisés pour compléter les travaux d'aménagement.

Le problème du transport des handicapés et de leurs travaux est également l'une des difficultés majeures actuellement. La Société aurait besoin d'un mini-bus ambulance pour éviter d'avoir recours chaque jour à des automobilistes bénévoles qui ne peuvent pas être disponibles en permanence.

Pour tout service que le public voudrait offrir à cette organisation, on peut communiquer avec la préposée aux relations extérieures, Mlle Yolande Joubert, en composant 935-2174.

## Québec a délégué un observateur au procès de Famous Players

par Lucien RIVARD

QUÉBEC — Le ministère de la Justice du Québec s'intéresse de près au déroulement du procès intenté à la firme Famous Players par Mgr Ray-

mond Lavoie, curé de la paroisse Saint-Roch, de Québec, à la suite de la présentation des films "Après-Ski" et "Pile ou Face", dans deux salles de cinéma de Québec.

Le ministère a délégué un observateur, Me Séverin Lachapelle, au procès qui a débuté, hier matin, devant le juge André Sirois, siégeant en 3<sup>ème</sup> division de la Cour des sessions de la paix.

On sait que le ministère des Affaires culturelles, de concert avec le ministère de la Justice, travaille présentement à l'élaboration d'un projet de loi-cadre du cinéma que le gouvernement doit déposer à l'Assemblée nationale à la fin de l'automne prochain.

On ne pourrait affirmer toutefois que d'ici là, un jugement aura été rendu dans le cas des films "Après-Ski" et "Pile ou Face" car le procès a été ajourné, hier après-midi, et on ignore à quel moment il reprendra. L'audition a été remise "pour la forme", à mercredi prochain et, c'est à ce moment que l'on fixera une date pour la reprise.

Le juge Sirois devra en fait se prononcer sur deux plaintes identiques portées par Mgr Lavoie en date du 26 avril dernier. Les poursuites sont intentées en vertu de l'article 150a du Code pénal pour "avoir mis en circulation et permis que soient vus des films immoraux, indécentes, obscènes et pornographiques".

Mgr Lavoie a également déposé des plaintes contre les réalisateurs, producteurs et acteurs de ces films mais la poursuite, représentée par Me René Letarte, a décidé de ne procéder que contre Famous Players, pour l'instant. Hier, un seul témoin a été appelé à déposer. Il s'agit du sergent-déTECTIVE Fernand Roy, de la Sûreté municipale de Québec, qui avait participé à la saisie des deux films, le 23 avril dernier.

## Requête en faillite de Richstone

Une des plus vieilles boulangeries de la métropole, Richstone Bakeries Inc. (fondée en 1900 et incorporée en 1927), a déposé récemment une requête en faillite volontaire au Séquestre officiel de la province.

L'interrogatoire du séquestre de la Cour provinciale aura lieu dans quelques jours et une assemblée des créanciers garantis, privilégiés et ordinaires est prévue pour le 17 juin.

Selon les chiffres préliminaires, l'actif estimé de Richstone Bakeries et de ses compagnies associées — Richstone Corp. Ltd. et Richstone Sales Inc. — s'élevaient, au 28 mai dernier, à \$37,732.00 et le passif à \$38,937.86. L'actif propre à Richstone Corp. est estimé à \$47,417.13 et le passif à \$300,560.11; l'actif propre de Richstone Sales à \$70,705.35 et le passif à \$426,313.13.

Le passif dépasse donc l'actif de quelque \$461,205.86 et les créances varient entre \$1.50 et \$213,000, cette dernière somme étant due à la Banque de Montréal. Parmi les autres créanciers, Robin Hood réclame \$75,000 et Standard Brands Ltd. \$40,000.

Cette faillite laisse sur le pavé quelque 250 employés, dont 145 syndiqués, une cinquantaine de vendeurs affiliés à un syndicat indépendant et des concessionnaires.

## La journaliste-maire de Pincourt obtient \$600,000 pour sa ville

par André BEAUVAIS

Mme Janet Burley, maire de Pincourt, a obtenu pour sa municipalité en tutelle, depuis quatre ans, une subvention de \$600,000 du ministère des Affaires municipales, ce qui permettra à Pincourt de redresser sa situation financière.

Elle a de plus reçu l'assurance, du ministre Maurice Tessier, que des démarches seront entreprises par le ministère afin de permettre à Pincourt d'emprunter la somme de \$500,000 et dont les intérêts seront payés par Québec.

Dans le cas de l'octroi de \$600,000, la municipalité devra rembourser à raison de \$60,000 par année mais sans intérêts. Cette somme doit être appliquée au service de la dette qui représente 58 pour 100 du budget de la ville. Pincourt est la ville au Québec qui présente le pourcentage le plus élevé au chapitre de la dette.

L'emprunt de \$500,000 permettra à la ville de faire face à une période difficile. Pincourt écope actuellement de contestations d'évaluations pour une valeur de \$250,000. Par ailleurs, la ville a saisi des terrains pour une valeur de \$250,000 pour non-paiement des taxes municipales; mais elle ne dispose pas à la banque de ce demi-million de dollars qui ferait bien l'affaire des administrateurs. Bien que la ville fut placée sous la tutelle de Québec, il y a quatre ans, la situation n'a fait que s'envenimer.

Campagne qui a duré 9 ans. Mme Burley considère cette action de Québec comme une victoire per-

sonnelle à la suite d'une bataille qui dure depuis 9 ans. Avant d'être élue à la mairie de Pincourt, il y a six mois, Mme Burley, qui était journaliste à l'hebdo local (et qui l'est toujours), jouait le rôle d'opposition "officiuse" au conseil municipal.

Ses attaques répétées dans le journal "News and Chronicle" ont passablement ébranlé les administrations de Pincourt au cours de ces 9 années; mais ce n'était pas assez pour apporter une solution "courageuse" aux maux financiers de Pincourt. C'est



Mme Burley

## Dix incendies criminels en deux semaines

Dans le but de mettre un terme à l'épidémie d'incendies qui sévit dans l'ouest de Montréal, la police effectue des patrouilles spéciales dans des voitures anonymes.

Au moins 10 incendies, qui ont débuté dans des maisons abandonnées et dans des hangars, au cours des deux dernières semaines, sont d'origine criminelle, a déclaré un porte-parole de l'escouade des incendies criminels.

Il y a eu plus de 60 incendies criminels à Montréal, depuis le début de l'année, qui ont entraîné la mort d'une personne, causé des blessures à plusieurs autres et occasionné des pertes de plusieurs centaines de milliers de dollars.

Au cours des derniers jours, les pompiers de Montréal ont eu à combattre trois incendies majeurs, dont un seul a délogé 140 personnes.

Selon la police, plusieurs de ces feux ont été allumés par des enfants et on demande aux propriétaires de surveiller étroitement les hangars, la nuit.

L'inspecteur-chef Maurice Lesage, du département des incendies, a déclaré qu'on applique sévèrement une loi municipale de prévention des incendies qui oblige les maisons abandonnées à être barricadées.

## Des Québécois rachètent le CPP

par Cyrille FELTEAU

La plus importante maison d'édition canadienne-française de manuels scolaires, le Centre de Psychologie et de Pédagogie, et sa filiale, la Centrale du Livre, qui avaient été vendues il y a trois ans à des intérêts américains, ont été rachetées en bloc aujourd'hui par une entreprise canadienne-française d'éditions, la société "Education Nouvelle Inc.", de Montréal.

Le montant, même approximatif, de cette transaction n'a pas été révélé. L'acheteur, M. Gontran Trotter, propriétaire et président d'Education Nouvelle, et le vendeur, M. Peter B. Norton, président des publications "Encyclopedia Britannica", ont refusé de façon à la fois obstinée et embarrassée de répondre à toutes les questions qui leur ont été posées sur ce sujet par les journalistes présents à la conférence de

presse tenue ce matin à l'hôtel Reine Elizabeth. Pour sa part, M. Trotter s'est contenté de dire que le montant de la vente se situait "dans les sept chiffres", c'est-à-dire entre \$1 million et \$10 millions. La seule autre précision d'importance qui a pu lui être arrachée, c'est que le Centre de Psychologie et de Pédagogie fait un chiffre d'affaires de \$3,000,000 par année.

Il y a trois ans, plus précisément fin juillet 1961, la vente du CPP à la Cie "Encyclopedia Britannica Publications Ltd", contrôlée par des intérêts américains, avait fait scandale et soulevé un tollé dans les milieux de l'édition au Québec. On avait même fait appel au gouvernement Johnson pour empêcher la transaction, mais ce dernier n'avait pas bougé. Avant d'être cédée à des intérêts étrangers, le CPP avait connu plusieurs années difficiles et était

même, dit-on, au bord de la banqueroute.

L'entente conclue hier fait suite à des négociations engagées depuis déjà six mois entre les parties et résulte d'un accord réalisé au cours des derniers jours, accord rendu possible par la coopération des parties et leur désir de conclure la transaction sous le signe de l'équité et du réalisme commercial.

Selon le nouveau propriétaire, M. Gontran Trotter, l'achat de la Centrale du Livre et du CPP par Education Nouvelle découle d'un besoin normal d'expansion d'une maison en plein essor dont le désir est de diffuser une production complémentaire à la sienne. Education Nouvelle, fondée il y a six ans, publiait des manuels scolaires au niveau élémentaire, alors que le CPP en publie au niveau secondaire et universitaire.

## L'arrivée du député Bossé bouleverse une assemblée de "chauffeurs" de taxi

par Teddy CHEVALOT

L'arrivée inopinée du député Alfred Bossé à une réunion, à laquelle il n'avait pas été invité, et qui groupait une centaine de petits propriétaires et de chauffeurs de taxis, a complètement désorganisé le principal organisateur de cette assemblée, M. Laurent Tourigny, et a été même jusqu'à modifier le cours de la réunion.

Convoqués au centre Paul-Sauvé, à grands renforts de placards publicitaires, par un "groupe de chauffeurs de taxis", dont on ne connaît que le responsable, M. Laurent Tourigny, cette assemblée avait pour but essentiel de faire des "révélations chocs" sur le rapport Bossé et son auteur.

Au total 113 chauffeurs, et non-chauffeurs, ont répondu à l'appel, alors que la salle du centre, indépendamment des gradins, contenaient 960 chaises, très exactement. Quant aux révélations chocs sur le rapport Bossé et son auteur, il n'y en n'a point eu, aussi bien durant l'heure qui précéda la venue-surprise du député Bossé que durant toute sa présence, qu'après son départ.

**Un mouvement inexistant**

Cette assemblée avait été précédée d'une conférence de presse, au cours de laquelle les journalistes tentèrent de savoir en quoi consistait le mouvement, quel était son nom, qui le représentait, qui le finançait, quel était son but, que reprochait-il au rapport Bossé, que recommandait-il à sa place, etc...

S'il fut impossible de savoir ce que représentait exactement le "groupe de chauffeurs de taxis", ainsi que de connaître les moyens d'action de ce groupe, il n'en reste pas moins que M. Laurent Tourigny affirma qu'il parlait en son nom personnel, qu'il ne représentait que lui-même, et que dans l'immédiat, ni par lui, ni de la part de ses amis, aucune association comme telle n'existait.

Fondamentalement, ce que reproche M. Laurent Tourigny au rapport Bossé, ce sont les recommandations visant à diminuer le nombre de permis, de façon que le rapport soit de 1 par 800 habitants pour les villes de 25,000 habitants et plus, ainsi que celle interdisant, dans un premier temps, la transférabilité des permis de taxis et leur élimination pour les personnes en possession d'un dossier judiciaire, celles qui font double emploi avec le taxi, celles qui décident de vendre leurs permis ainsi que celles qui décèdent, étant entendu que les trois dernières catégories recevraient une compensation équivalente à la valeur marchande du permis.

**La démission de Bossé**

A partir de ce double reproche, M. Laurent Tourigny exige la démission de M. Alfred Bossé de la commission portant le même nom, l'arrêt des travaux de cette commission, (compensation qui n'existe plus depuis novembre

dernier, date de la remise du rapport), et l'arrêt de l'étude du projet de loi sur le taxi.

M. Laurent Tourigny a porté les mêmes accusations contre le rapport Bossé, devant les 113 chauffeurs, que celles qu'il avait portées devant les journalistes, mais, en une heure de discours, il ne put jamais terminer ses idées, pris qu'il était constamment à partie par des chauffeurs qui lui démontraient qu'il n'avait pas lu son "rapport Bossé" de la bonne manière, alors que certains même l'accusaient d'être à la solde des gros propriétaires de taxis.

Mais, avec l'arrivée du député Bossé

lui-même, l'attention se porta sur le député, et M. Laurent Tourigny n'avait plus qu'à observer la scène de sa défaite.

Il est vrai que M. Bossé lui aussi n'a pas eu la partie facile. Mais ce ne fut pas son rapport comme tel qui fut attaqué, mais bien le fait qu'il y avait retard dans l'application de ce rapport, ainsi que les oublis pour certaines situations.

Au bout de trois quarts d'heure d'une cacophonie extraordinaire où tous parlaient et personne ne s'entendait, le combat finit faute de combattants: le député venait de quitter les lieux.

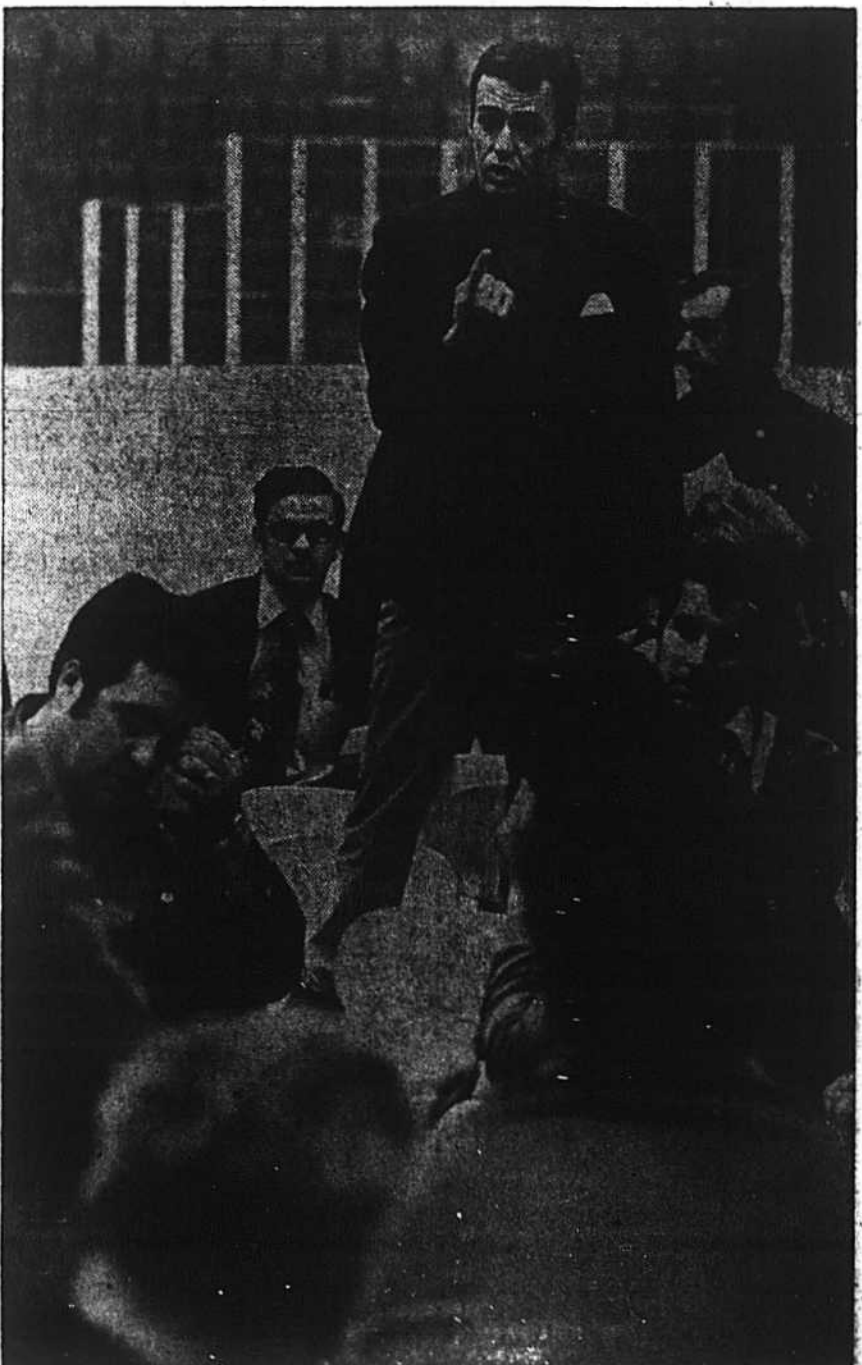


photo: Pierre McCann, LA PRESSE

"Unissons-nous les petits propriétaires et les chauffeurs de taxi. Il faut battre et empêcher l'adoption du rapport Bossé", clame M. Laurent Tourigny, parlant en son nom à une centaine de chauffeurs de taxi, réunis au centre Paul-Sauvé.

# Le retour du pendule

En plusieurs coins du pays, et non plus seulement au Québec, on s'inquiète de la force du pouvoir central et de sa tendance à imposer des politiques uniformes pour tout le pays, alors qu'une même décision a des conséquences différentes d'une région à l'autre. Les critiques portent surtout sur la politique économique du fédéral, mais, comme il s'agit de l'adaptation des décisions économiques aux conditions sociales d'une région donnée, c'est aussi la politique sociale du gouvernement central qui est mise en cause. Une même règle sur les investissements industriels, par exemple, n'a pas la même portée dans une région où l'industrie manufacturière est largement développée, comme l'Ontario, dans une région qui fournit surtout des matières premières, comme le Québec, ou dans une région agricole, comme les provinces de l'Ouest.

De la même façon, quand le gouvernement fédéral a décidé qu'il était temps pour toutes les provinces d'organiser un régime universel et complet d'assurance-maladie, il ne tenait pas compte du fait que les provinces n'ont pas toutes les mêmes ressources, ni les mêmes priorités, et que les citoyens, d'une région à l'autre, ne partagent pas tous les mêmes inquiétudes. Les provinces doivent assumer aujourd'hui les conséquences économiques, sociales et administratives de cette décision fédérale, et, à quelques-unes d'entre elles, cette obligation enlève les moyens de répondre à des besoins urgents dans des domaines prioritaires pour elles.

Il y a à peine quelques années, le principal souci de la presse anglophone semblait être d'appuyer le pouvoir central dans son effort d'augmenter sa force et d'affaiblir la volonté d'autonomie du Québec. On remarque aujourd'hui que la même presse multiplie les critiques contre un gouvernement central qui ne respecte pas assez la situation propre à chacune des régions du pays et qui ne laisse pas assez de ressources aux gouvernements provinciaux.

Dans les critiques de la presse anglophone, il n'est pas question, bien sûr, de nier le rôle prépondérant du gouvernement fédéral. Mais on insiste maintenant moins sur les idées d'unité, d'uniformité, de centralisation ou de gouvernement central fort, et davantage sur des idées de coordination, de concertation ou de partage des responsabilités. Comparé à l'attitude qu'adoptaient les provinces anglophones quand le gouvernement fédéral semblait faible face à un Québec fort, au début des années soixante, cela paraît être un renversement total. Mais c'est tout simplement le retour normal du pendule. La vie canadienne, par sa nature même, est marquée par les oscillations d'un pendule qui chercherait à éviter et les excès du centralisme et les excès de l'autonomie.

Les textes que nous présentons ci-après montrent, à l'évidence, que ce mouvement d'aller-retour n'est pas nouveau dans la vie politique canadienne. Il ne doit pas non plus être considéré comme un signe de maladie ou une forme de décomposition. L'équilibre n'est pas l'immobilité, mais le résultat d'un mouvement continu animé par des forces opposées et agissant simultanément. Ce sont les oscillations d'un balancier qui permettent à l'équilibriste de marcher sur la corde raide. La centralisation de tous les pouvoirs aux mains du gouvernement fédéral est une négation aussi radicale du fédéralisme que le serait une séparation pure et simple des parties composantes.

Touchant le Québec, on peut dire, en gros, que le jeu des forces a semblé favoriser le gouvernement fédéral au cours des années cinquante. Par contre, la vie politique de la première moitié des années soixante a été perçue comme favorable au pouvoir provincial. C'est en disant vouloir rétablir l'équilibre, et non pas pour instaurer un gouvernement unique au Canada, que des Québécois influents se sont proposés, en 1965, pour renflouer le Parti libéral fédéral et redorer le blason du gouvernement central. L'opération semble avoir réussi, si l'on en juge par le fait que la presse anglophone, auparavant inquiète de la faiblesse du pouvoir central, est aujourd'hui inquiète de sa force et de son omniprésence.

Le fait que nous notions mercredi (J.-P. D., 2 juin), à savoir que, actuellement, au niveau fédéral, il n'y a pas une, mais des oppositions, confirmerait à sa façon cette analyse. Contre un gouvernement central omniprésent, mais plus ou moins indifférent aux problèmes particuliers de chaque région, l'opposition est amenée à se faire le héraut de ces problèmes particuliers et à représenter la diversité canadienne. En simplifiant les choses, on pourrait dire que le Parti libéral fédéral représente l'unité juridique du Canada et les oppositions, la diversité réelle.

S'inspirant du même pragmatisme qui le conduisit à se donner, en 1965, une image adaptée à la situation canadienne de ce moment, M. Trudeau, devenu entre-temps premier ministre, pourrait, sans trahison et sans illogisme, adopter aujourd'hui une attitude définie par une nouvelle évaluation de la situation canadienne. Cela le conduirait alors à une attitude plus conciliante envers les réclamations des provinces, comme, dans les années cinquante, il défendait à l'occasion l'autonomie de Duplessis. A ce sujet, la conférence de Victoria donnera peut-être une réponse à ce qui est, pour l'instant, interrogation et hypothèse.

Jacques TREMBLAY

NOTES

## Les oscillations font l'équilibre

### Avant 1960

"Jusqu'en 1960, le Québec stagnait sous l'Union nationale, et la plupart des Québécois progressistes se tournaient vers Ottawa, les uns pour entrer en politique ou dans la fonction publique, les autres pour abriter leur liberté à l'O.N.F. ou à Radio-Canada, d'autres enfin pour demander des subides ou des octrois."

"Les sous-ignés, pour leur part, établissent leurs priorités presque exclusivement en fonction de l'ordre provincial. Nous invoquons la constitution contre ceux qui faisaient bon marché de l'autonomie des provinces. Et sur des questions comme le partage des impôts, les octrois aux universités et la déductibilité ("opting-out formula"), nous défendons l'autonomie de Duplessis contre ceux-là même qui aujourd'hui ne veulent plus que le Québec." (1)

### En 1965

Suite du texte précédent: "Nos positions n'ont pas changé: nous défendons toujours la constitutionnalisme et la forme fédérative de gouvernement. Mais la situation objective a changé: le Québec est devenu fort et le pouvoir central s'est affaibli. Les Québécois sont de plus en plus tournés vers la sphère provinciale, et c'est celle-ci qui attire le plus de politiciens dynamiques et fonctionnaires compétents. Les Québécois continuent d'être gouvernés par Ottawa, ils y versent encore la moitié de leurs impôts, mais ils y sont de moins en moins présents, intellectuellement, psychologiquement et même physiquement."

Pierre Trudeau  
Gérard Pelletier (1)

### En 1967

Le texte précédent est extrait de la réponse que MM. Pelletier et Trudeau donnaient à la question: "Pourquoi la politique fédérale?" au moment de leur entrée en politique active. Moins de deux ans plus

tard, M. Pierre-C. O'Neill analysait les mouvements du personnel politique entre Québec et Ottawa, et il notait qu'on pouvait déceler une tendance nouvelle, contrairement à celle que décrivait, deux ans plus tôt, MM. Pelletier et Trudeau et favorable celle-ci au fonctionnarisme fédéral.

M. O'Neill appuyait ses affirmations sur une liste d'universitaires et de hauts fonctionnaires du Québec qui s'étaient récemment engagés pour Ottawa. La liste était importante, non par le nombre des personnes, mais par leur qualité. Et il concluait:

"Il est difficile d'établir de façon précise les causes de la situation actuelle. Il semble clair que la fonction publique à Ottawa a retrouvé le caractère de respectabilité qu'on lui attachait, sous le régime Duplessis, lorsque certains de nos meilleurs cerveaux s'exhalaient à Ottawa pour déboucher sur une action efficace."

"Cette respectabilité avait en quelque sorte disparu en 1960 lorsque M. Lesage prit le pouvoir avec son équipe. Le fait qu'on le retrouve à l'heure actuelle (...) est un phénomène assez récent (...) L'équilibre des forces entre Québec et Ottawa s'en trouve modifié. Car ce ne sont pas seulement les grandes conférences fédérales-provinciales qui modifient l'échiquier des relations entre Québec et Ottawa." (2)

### En 1971

Aujourd'hui, comme pour confirmer les résultats du mouvement que souhaitaient voir apparaître MM. Trudeau et Pelletier en 1965 et que voyait naître M. O'Neill en 1967, les esprits semblent de nouveau attentifs à la nécessité de redonner aux provinces une force qu'elles n'ont plus et des moyens suffisants pour assumer de façon autonome leurs responsabilités. Si un tel mouvement n'existait qu'au Québec, le reste du Canada le mettrait au compte d'un nationalisme excessif. Aussi bien, regardons ailleurs.

En Ontario: "Sous la direction du nouveau premier ministre, William Davis, l'Ontario tient maintenant, en anglais, le même langage que ne cesse de tenir en français, le Québec." (3)

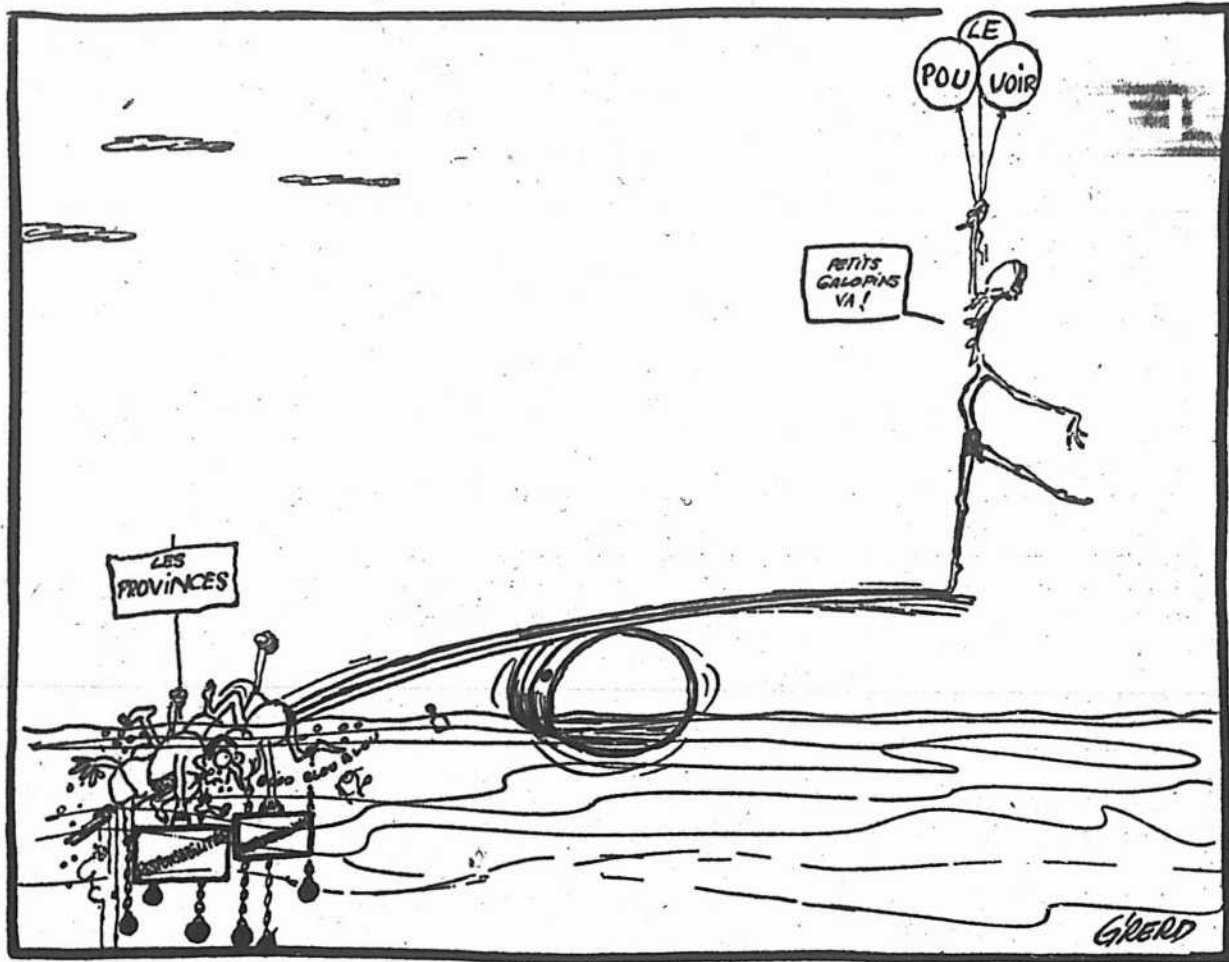
Au Manitoba: "L'Ouest ne progressera que lorsque les partis politiques existants, notamment celui qui est actuellement au pouvoir, auront bien compris que l'unité et la force nationales ne seront assurées qu'en rendant économiquement fortes toutes les régions composantes." (3)

En Alberta: "Les foudres lancées hier par le premier ministre de l'Alberta, M. Harry Strom, contre la politique économique du gouvernement fédéral, venant après celles des premiers ministres de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique, comportent de troublantes implications."

"Ce malaise croissant signifie-t-il que les provinces commencent à prendre leurs distances vis-à-vis de la confédération, avec son gouvernement central fort, en faveur d'une forme de fédéralisme moins strict? "On peut faire valoir que l'unité économique d'un pays aussi vaste et aussi complexe que le Canada serait un luxe qui coûterait trop cher aux provinces nanties pour aider les démunies. Par ailleurs, une indépendance fiscale des provinces entraînerait une rupture de la confédération. Il doit sans doute y avoir, à mi-chemin, une formule qui assure un degré raisonnable d'unité nationale, combinée avec la solvabilité provinciale." (3)

- (1) PIERRE TRUDEAU et Gérard PELLETIER, *Cité libre*, octobre 1965.
- (2) Pierre-C. O'NEIL, *La Presse*, 22 avril 1967.
- (3) Extraits des éditoriaux publiés dans les quotidiens de langue anglaise, traduits par la *Presse Canadienne*, et présentés dans cette page mardi dernier, 1er juin 1971.

J.P.D.



(Droits réservés)

## Ça coûte les oeufs de la tête

Les gouvernants disent qu'ils pensent constamment aux intérêts du peuple, mais c'est à la figure de style. Ils pensent aussi, et un peu beaucoup, aux intérêts des groupes de pression. Ils pensent aux marchés, à la stabilité des prix, aux profits des producteurs. Reste le consommateur. Celui-là, on n'y pense qu'après, c'est-à-dire presque jamais.

Mercredi, des inspecteurs du gouvernement ont saisi de grandes quantités d'oeufs chez des marchands montréalais. L'un d'eux s'en est fait confisquer, à lui seul, 1,655 douzaines. Ces oeufs ont été saisis parce qu'ils provenaient de l'Ontario et du Manitoba, et qu'ils étaient offerts aux consommateurs à meilleur marché que ceux produits au Québec. Cette initiative des inspecteurs du gouvernement n'a rien de glorieux. Pour protéger les intérêts de quelques-uns, on sacrifie ceux du grand nombre. Pour protéger le gros, on punit le petit. Ce n'est jamais beau à voir.

De quoi s'agit-il au juste? Le Québec n'arrive à produire que la moitié des oeufs qu'il consomme. Il lui faut donc importer l'autre moitié. Il arrive de plus que, parce qu'ils sont rares, les oeufs québécois se vendent plus cher que ceux de l'Ontario et du Manitoba (deux provinces qui ont des surplus de production). Pour empêcher les consommateurs d'ici d'acheter à meilleur compte les oeufs

de ces provinces, l'UCC a fait accréder un organisme appelé FEDCO et de qui relève la mise en marché de tous les oeufs vendus au Québec.

FEDCO a reçu, depuis sa création, plus d'un million de dollars en subventions du gouvernement. Ceci veut dire que cet organisme vit aux crochets du contribuable, mais sa fonction n'est pas de le servir, mais plutôt de l'empêcher de tirer profit de la concurrence que se livre la *free enterprise*. C'est vraiment un cas de dirigisme étatique au service d'intérêts particuliers. Mais on se garde bien de montrer cet aspect déplaisant de la situation. On essaie plutôt de faire croire que FEDCO protège le Québec des empiètements voraces de l'Ontario. C'est se moquer du monde.

En vérité, la FEDCO se trouve à tenir le consommateur québécois à sa merci. Elle l'oblige à acheter les oeufs québécois au prix qu'elle fixe elle-même, et ces prix sont actuellement de douze à quinze cents la douzaine plus élevés que ceux de l'Ontario et du Manitoba. De plus, FEDCO a le privilège d'acheter les oeufs de l'Ontario pour les revendre aux Québécois, mais toujours à son prix à elle. Qui encaisse les douze à quinze cents de profits? Pourquoi profiter d'une aubaine serait-il permis à FEDCO, et interdit au simple consommateur? Au fait, le truc est formidable.

Les mauvaises têtes pourraient faire le raisonnement suivant: quand elle s'occupe de la mise en marché des oeufs québécois, la FEDCO ne se mérite que les subventions de l'Etat et la reconnaissance des producteurs. Mais quand elle vend les oeufs de l'Ontario, elle réalise un profit de douze à quinze cents la douzaine. Il serait beaucoup plus avantageux pour elle de vendre les oeufs de l'Ontario plutôt que ceux du Québec. Mais chassons cette mauvaise pensée.

Il reste qu'à qualité égale les oeufs du Québec coûtent plus cher que ceux de l'Ontario. FEDCO a le droit de profiter de la différence de prix, mais non le consommateur. Il y a là quelque chose qui cloche. Les Québécois sont réduits à subir les inconvénients du dirigisme étatique et du capitalisme profiteur, tout en se voyant privés des avantages que peuvent comporter l'un et l'autre.

Qui sort perdant de ces subtiles transactions? Les producteurs québécois? Les producteurs de l'Ontario et du Manitoba? Mais non. Le seul puni, dans tout ceci, c'est le consommateur québécois. Le pauvre: non seulement il paye ses oeufs plus cher, mais il finance l'organisme qui l'empêche de profiter de la concurrence. C'est le comble de la déraison. Pas étonnant que l'incidence du racketisme soit si élevée au Québec.

Jean PELLERIN

## ce que pense LE LECTEUR

### Bourassa a le vent dans les voiles

Le sondage fait par deux politologues de l'Université Laval, malgré certaines faiblesses que nous pourrions relever dans une étude plus détaillée, est cependant fort révélateur.

En effet, si l'on compare ce sondage effectué en mars dernier avec celui de Crop en avril 1970, l'on constate que les libéraux augmentent leur pourcentage de 24 à 28.6%, soit de 20% alors que pour la même période les péquistes passent de 19% à 17.5%, soit une diminution de 10%.

Ceci confirme encore une fois que le PQ est en perte de vitesse au Québec. L'écart entre les deux groupes, qui était de 5% en avril 1970, est maintenant de 11.1%.

Si, d'autre part, on écarte les réponses des indécis et de ceux qui refusent de répondre l'écart entre les deux groupes sera encore plus grand. Les libéraux sont bons premiers avec 52% des suffrages alors que tous les partis d'opposition réunis atteignent 48%. Le grand perdant est l'Union Nationale, et il semble clair que la

majorité des ex-partisans unionistes appuient maintenant les libéraux.

L'une des faiblesses du sondage Laval est d'avoir interrogé seulement 10% d'anglophones, alors que ceux-ci représentent effectivement environ 20% de la population québécoise. En prenant pour acquis que les anglophones votent massivement pour le parti libéral et en faisant la correction qui s'impose on arrive à un pourcentage de 55% pour les libéraux. En comparaison, la position du PQ baisse légèrement.

Il peut paraître surprenant qu'en dépit du chômage, en dépit des difficultés scolaires, malgré l'opposition de certains éléments au regroupement municipal, l'équipe libérale, sous la direction de Robert Bourassa, conserve un aussi solide appui dans la population. Qu'on aime la chose ou qu'on ne l'aime pas c'est la déduction que nous devons faire à la suite de notre analyse du sondage Laval.

Marcel THERIEN,

### De Trudeau à Champlain

Monsieur le Directeur, Il n'est pas sans intérêt, aujourd'hui, de rappeler que le gouvernement Champlain, en juillet 1608, s'est trouvé dans la même situation critique que le gouvernement Trudeau, en octobre 1970, soit un laps de temps de 362 ans dans l'histoire continue du Canada, et aussi de faire un rapprochement entre les hommes et les événements.

Dans les deux cas, il s'agit d'une conspiration pour renverser le gouvernement en fonction, par le moyen de la violence et de la commission de crimes, contre le droit et la loi.

Samuel de Champlain venait d'arriver pour fonder le Canada, dans l'honneur et la dignité, comme pays, nation et état, en choisissant le site de Québec pour être la capitale ou le siège du gouvernement. Un groupe de cinq membres de son équipage ont immédiatement conspiré contre lui pour l'assassiner et s'emparer du pouvoir par une sorte d'insurrection.

A l'encontre de M. Trudeau, Champlain exerçait l'autorité absolue, y

compris le droit d'imposer lui-même la peine de mort, droit qui est aujourd'hui du ressort de l'appareil judiciaire.

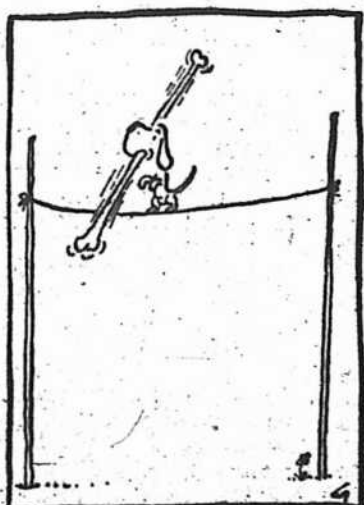
Cependant, les circonstances politiques étant semblables, il est à retenir que Champlain et Trudeau ont montré, tous deux, un courage exceptionnel et un esprit de décision rapide, caractérisant les grands hommes d'Etat, arbitres de l'intérêt général et national.

L'un des membres de la conspiration a prévenu Champlain du danger qu'il courait pour sa vie. Combien est-il à déplorer que quelqu'un n'ait pas pareillement prévenu à temps M. Laporte, M. Trudeau ou la Sureté.

Champlain a généreusement gracié celui qui l'avait averti du complot. Puis, faisant pleinement acte de gouvernement, après une enquête et à la suite d'aveux de la part des coupables, il a condamné Duval, le chef de la bande, à la pendaison immédiate. Il expédia ensuite les trois autres dans leur pays d'origine pour y subir leur procès et leur jugement. La pendaison de Duval eut lieu à Québec, non loin du site où se trouve l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Ce fut la première peine de mort légalement prononcée et exécutée au Canada et en Amérique du Nord.

L'histoire du Canada, comme celle d'autres pays, est un champ de lutttes politiques et d'opposition entre les hommes. Cette histoire compte de nombreuses tentatives d'usage de la violence pour obtenir le pouvoir. Cependant, les tentatives éprouvées par Champlain, en juillet 1608, et par Trudeau, en octobre 1970, demeurent toutes deux parmi les plus dramatiques et constituent un émouvant parallèle entre les deux gouvernements.

Georges Boulanger,  
R.R. 1, St-Augustin de Québec,  
Co. Portneuf.



(Droits réservés)

## Le rapatriement d'une ressource naturelle

L'analyse de Pierre-C. O'Neill, à laquelle nous nous référons plus haut, avait pour titre: "Retour du pendule: la fonction publique fédérale attire de nouveau d'éminents cerveaux du Québec." Parmi les personnes qu'il mentionnait, il y avait M. Gilles Bergeron.

Le pendule, par définition, va et vient. Selon le point de vue, il s'agit d'un aller ou d'un retour. Dans le cas de M. Gilles Bergeron, il s'agit d'un retour à Québec et au Québec. M. Bergeron, en effet,

vient d'être nommé sous-ministre des Communications. J'appelle ça une bonne nouvelle.

Rappelons que M. Gilles Bergeron a été sous-ministre adjoint à l'Éducation de 1964 à 1967. Il y était respecté à l'intérieur et redouté à l'extérieur. Comme responsable de l'équipement, il avait réussi à couper de moitié le coût des constructions scolaires. Si la dynamique de groupe y perdait, le contribuable y gagnait.

M. Gilles Bergeron appartient à cette catégorie de fonctionnaires qui ont le sens de l'Etat et du bien public. Il a, de plus, le goût étrange de faire des choses.

L'expérience qu'il a prise comme Canadien errant, en tant que commissaire du Centenaire, puis comme l'un des responsables du projet TELESAT, sera précieuse au nouveau ministre québécois des Communications.

J.P.D.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

# Fulbright: le cycle infernal n'a aucune raison de s'arrêter

Collaboration spéciale de New York

Louis Wiznitzer



**P**OUR Lyndon Johnson il était "un fils de p...". Pour Nixon, plus courtis, il est l'empêcheur de danser en rond. Pour des millions d'Américains opposés à la guerre, il est l'homme qui plus que tout autre a discrédité la politique vietnamienne du gouvernement. M. William Fulbright, démocrate d'Arkansas n'est pas un sénateur comme les autres.

Par son goût de la chose publique, son sérieux, sa culture (au cours d'un entretien il cite De Toqueville, Spinoza, Walt Whitman), son maintien il s'apparente plutôt à certains sénateurs de la Rome ancienne qu'aux parlementaires contemporains. Seul parmi ses pairs, il eut dès le début le courage de dénoncer le sénateur Joe McCarthy qui le surnomma "sénateur Halbright" (mi-intelligent, Fulbright signifiant très intelligent). Il mit le président John Kennedy en garde contre l'expédition de la Baie des Cochons et critiqua Lyndon Johnson pour être intervenu militairement à St. Domingue. Les séances d'audience publique tenues par la Commission des Affaires étrangères du Sénat qu'il préside ont considérablement gêné et souvent démasqué aux yeux du public les projets d'escalade de la guerre indochinoise. Pour la Maison Blanche, pour les vautours, il est la bête noire, l'homme à abattre.

### Aristocratique dédain

Pourtant M. Fulbright n'a rien d'un démagogue. C'est un homme réfléchi, qui parle sur un ton qui reste en dessous. Il affecte un air détaché où se mêle comme un aristocratique dédain. En réalité, c'est un homme désappointé.

Passionné de politique étrangère et plein d'idéalisme wilsonien il fit passer en 1943 un projet de résolution à la Chambre prévoyant la mise en place d'un organisme international chargé de veiller à la paix mondiale. Le préfiguration des Nations-unies.

En 1946 il fut l'instigateur du programme d'échanges d'étudiants mieux connus sous le nom de "bourses Fulbright". Depuis dix ans, il assiste à la transformation de l'internationalisme wilsonien en internationalisme impérialiste et tente d'endiguer le fleuve débordant de la politique étrangère de son pays. Dans un livre intitulé "L'arrogance du pouvoir", il dénonça il y a quelques années le rôle de gendarme planétaire assumé par les Etats-Unis et plus récemment dans un livre intitulé "La machine de propagande du Pentagone" il révéla comment le Ministère de la Défense dépense des centaines de millions de dollars par an pour vendre au public son "image", sa politique de réarmement, ses programmes.

Le sénateur Fulbright me reçut dans son bureau, au premier étage du New Senate Office Building, au début de l'après-midi. Le matin il avait fustigé le gouvernement coupable d'avoir équipé et subventionné 5,000 Thaïlandais et de les avoir secrètement envoyés combattre au Laos. Sans consulter le Congrès, et sans en informer le public.

### Les mêmes buts

Le président Nixon a réduit de moitié les effectifs américains au Sud-Vietnam et cependant vous restez opposé à sa politique de "vietnamisation". Pourquoi?

M. Nixon a changé de tactique mais ses buts restent les mêmes que ceux de Lyndon Johnson: gagner la guerre et consolider un régime anti-communiste à Saigon. Certes nos pertes ont diminué et comme le dit un de mes collègues, le sénateur McCarthy, la couleur des cadavres en Indochine a changé. Mais la guerre n'en a pas été écourtée. Les insurgés se battent depuis 25 ans et rien n'indique qu'ils aient l'intention de déposer les armes dans un an ou dans dix ans. Au fur et à mesure que nos effectifs en Indochine diminuent, ils deviennent plus vulnérables. Qu'arrivera-t-il le jour où ils seront sérieusement menacés? M. Nixon a exclu l'usage d'armes atomiques et c'est bien. Mais il ne faut pas oublier qu'un pays, tout comme une personne, a des réactions imprévisibles et irrationnelles quand il a le dos contre le mur. La politique du retrait graduel de nos troupes en même temps que la poursuite de la victoire politico-militaire mène tout droit à une situation de ce genre. Et M. Nixon qui nous a déjà fourni les surprises cambodgiennes et laotiennes risque de nous en réserver d'autres et d'étendre la guerre dans l'espace sous prétexte de l'écouter dans le temps. Au Laos les Saïgonnais ont dû opérer une retraite en catastrophe que le Pentagone a qualifiée de "manoeuvre de mobilité". Le temps joue en faveur des insurgés. Un jour nous risquons d'être accusés de choisir entre une défaite humiliante et une réaction insensée. Cette guerre a été une erreur

tragique. Nous n'avons rien de mieux à faire que d'y mettre fin, le plus rapidement possible, de partir avec armes et bagages.

### Des mythes

Même si cela signifiait à moyen terme l'installation d'un régime communiste à Saigon?

La vérité est que la couleur du régime de Saigon n'a aucune importance pour nous. Ni pour la vaste majorité du peuple vietnamien, ou de tout peuple sous-développé et pauvre. Ce qu'il faut à ces peuples, c'est un gouvernement qui les nourrisse, leur bâtisse des écoles et des hôpitaux, ne les exploite pas mais cherche à moderniser le pays. On nous a bourré la tête avec des mythes et notamment celui de l'importance stratégique du Sud-Vietnam pour l'équilibre mondial, pour la sécurité du Pacifique.

Est-ce vrai que votre opposition à la politique vietnamienne du gouvernement vous a valu d'être fustigé comme un traître?

Chaque fois qu'une de mes déclarations est publiée à l'étranger, le C.I.A. vient me la montrer et me dit "vous voyez, vous êtes cité dans tel pays, vous critiquez notre gouvernement, vous aidez l'ennemi". La Maison Blanche a fait courir le bruit que les informations secrètes importantes ne pouvaient m'être confiées. Nous revoici aux temps de McCarthy. Cela devient pire tous les jours. L'atmosphère devient empoisonnée, policière. Dans les Westerns il y avait toujours un méchant qui sortait de son abri en se servant de la jolie blonde comme d'un bouclier vivant "si vous tirez, hurrait-il en direction du shérif, c'est elle qui trinque". Chaque fois que je critique la guerre vietnamienne, le gouvernement tient l'armée comme un bouclier et me dit: "si vous nous attaquez, c'est l'armée qui trinque". Eh bien je dis que ce qui se passe au Vietnam n'est pas la faute de l'armée — qui fait son devoir — mais la faute des civils qui impose à l'armée une tâche impossible.

### Slogans et abstractions

Comment voyez-vous l'évolution de la situation dans le Moyen-Orient?

Je pense que les efforts de M. Rogers sont excellents et qu'il existe une possibilité pour Américains, Russes et les pays directement concernés de parvenir à un accord. Il me semble qu'il faut avant tout éviter dans cette région un affrontement entre Russes et Américains. Je comprends l'inquiétude israélienne d'être jetés à la mer. Mais les Soviétiques n'ont jamais demandé la destruction d'Israël ni soutenu une politique égyptienne d'agression. Le président Sadate a publiquement offert de signer un traité de paix avec Israël si ce pays se pliait à la résolution du Conseil de Sécurité et restituait les territoires conquis durant la guerre des Six jours. Les Nations-unies garantiraient les frontières des pays concernés et les Etats-Unis, pour rassurer Israël d'avantage, pourraient fournir à Israël, sous forme de traité, une garantie bilatérale, semblable en tous points à celle de l'ONU. Pour ce qui est du Moyen-Orient, il faut dégonfler un certain nombre de mythes. Le mythe arabe qui voit en Israël le fer de lance de l'impérialisme. Le mythe israélien selon lequel les Arabes veulent égorger les Juifs et sont l'instrument du "communisme international". Le mythe de l'importance stratégique de cette région, clef de voûte d'échafaudages géopolitiques planétaires. Tout cela sont des slogans, des abstractions. La réalité est tout autre. Il y a les Israéliens qui certes ont le droit de vivre dans les frontières sûres et reconnues, celles d'avant 1967. Il y a les Palestiniens qui ont droit d'être rapatriés ou dédommagés. Il y a l'Egypte, la Jordanie, la Syrie qui ont le droit de recouvrer leurs territoires. Je pense que le Moyen-Orient offre à l'ONU la possibilité de jouer un rôle important. Le mot de "paix imposée" ne me fait pas peur. La souveraineté absolue des nations est un concept révolu et engendrant l'anarchie internationale. Aucune communauté ne peut fonctionner sans lois et sans coercition. Encore faut-il que la coercition soit légale. Je ne parle pas de la coercition comme l'entend la doctrine Breznev ni de celle que nous exerçons à St. Domingue, mais de la coercition aux termes de la Charte des Nations unies.

Vous avez soutenu la motion de M. Mansfield en faveur d'une réduction des effectifs américains en Europe. Vous faites-vous le porte-parole du néo-isolationisme?

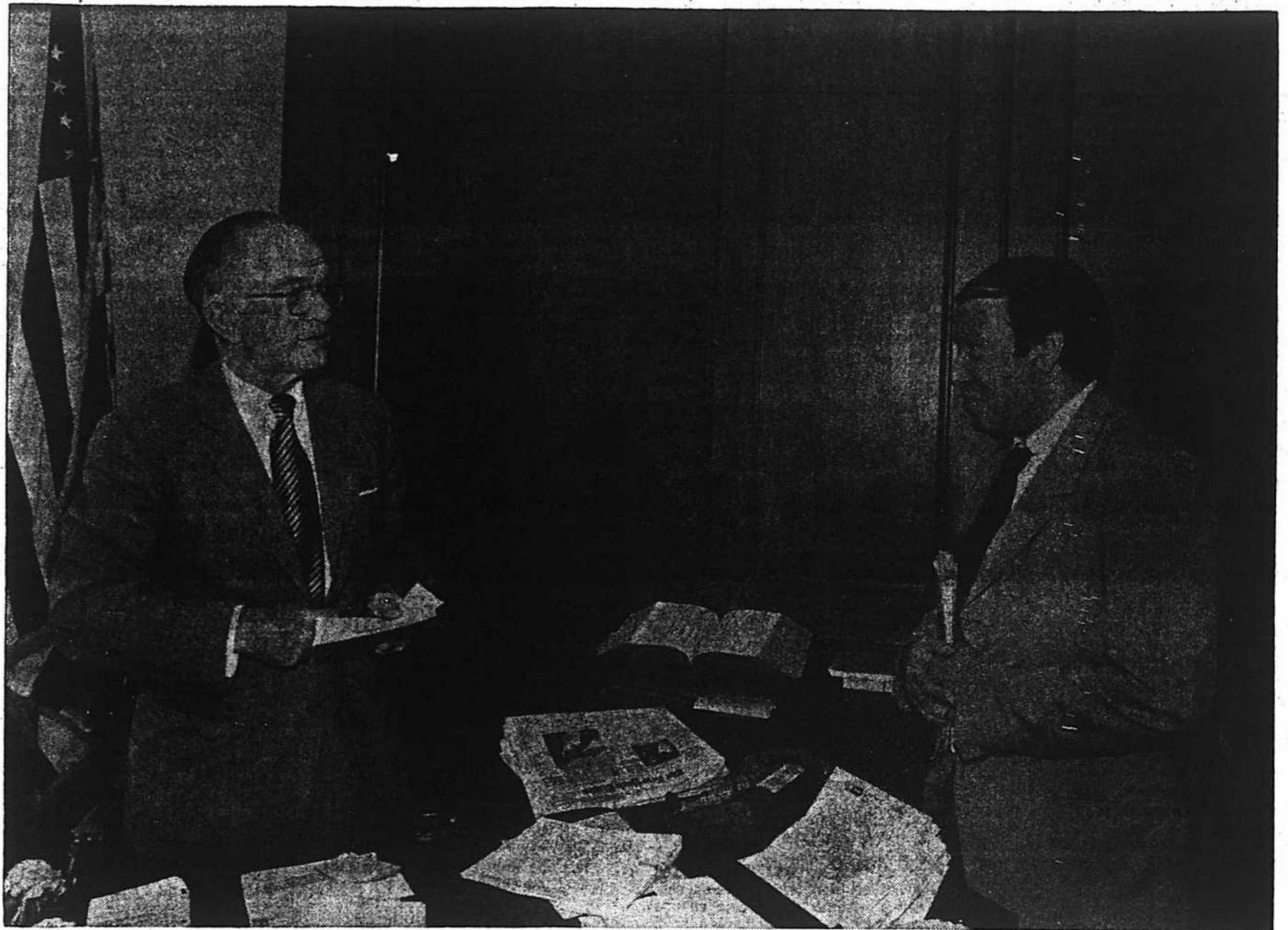
### Parapluie nucléaire

Loin d'être isolationiste ou néo ou pro-isolationiste je suis un internationaliste dans la tradition de Wilson et de Roosevelt. J'ai été le parrain en quelque sorte des Nations-Unies. Je suis aujourd'hui plus que jamais pour le renforcement de l'ONU, pour qu'on lui donne les moyens de vraiment défendre la sécurité mondiale. Il y a l'internationalisme de Metternich et de Bismarck: je suis contre celui-là. Et l'internationalisme de Woodrow Wilson et de Roosevelt, celui de l'ONU, et je me range parmi ses défenseurs. Nous avons à l'heure actuelle plus de bases militaires, plus de navires de guerre sur les 5 océans, plus d'avions basés aux quatre coins de la planète que n'importe quel pays. Nous dépensons 9.2% de notre Produit National Brut pour nos Forces Armées. Nous avons investi 1.2 milliard de dollars en installations militaires en Europe seulement. Nous avons 200 bases en Allemagne, dont 24 dans le Wurtemberg et 22 en Bavière. Nous maintenons en Allemagne 215,000 soldats plus 134,000 membres de leur famille. Nous avons en Europe 124 généraux. Est-ce bien nécessaire pour dissuader une agression soviétique? notre sécurité et celle de nos alliés ne serait-elle pas aussi bien assurée si nous réduisions de 50% le nombre de nos soldats stationnés en Europe — compte tenu du parapluie nucléaire que nous tendons au-dessus de nos alliés? Il n'est pas question de revenir à la "forteresse Amérique", de tourner le dos au monde. Il est question de mettre de l'ordre dans nos relations internationales, de mener une politique à la mesure de nos moyens, de mettre un terme au déficit de notre balance des

### Ennemi public No 1

M. Nixon semble vous considérer comme l'ennemi public No 1 de son administration. M. Johnson nourrissait à peu près les mêmes sentiments à votre égard. Pourquoi les présidents des Etats-Unis vous considèrent-ils comme un super-fauteur de troubles...?

La Constitution confère au Congrès des responsabilités précises et importantes dans la politique étrangère et la guerre. Les Présidents tendent de plus en plus de fouler la Constitution aux pieds et à assumer à eux seuls, par fiat exécutif, les décisions dans ces deux domaines. Le ministre des Affaires étrangères doit de par la loi rendre compte au Congrès du déroulement de la politique étrangère. Mais ce n'est plus le Département d'Etat qui échafaude la politique étrangère: c'est M. Kissinger, en-



William Fulbright dans son bureau avec notre correspondant, Louis Wiznitzer. "Il affecte un air détaché où se mêle comme un aristocratique dédain".

touré de 120 experts, à la Maison Blanche et qui refuse de venir nous expliquer ce qu'il fait. On envahit des pays, on traverse des frontières, on bombarde des pays neutres, on envoie des armées clandestines sans en informer le Congrès, sans lui demander son autorisation. En 1974, sous un prétexte fallacieux, sur la base d'informations fausses, Lyndon Johnson obtint du Sénat la Résolution du golfe du Tonkin qui lui donnait carte blanche en Indochine. Il commit là un acte de subversion contre nos institutions. Ce qui est en jeu à l'heure actuelle c'est l'avenir même de nos institutions politiques. Resterons-nous une démocratie ou deviendrons-nous un pays totalitaire? Les valeurs démocratiques que nous disons défendre dans le monde sont avant tout le processus démocratique de gouvernement. La façon dont nous choisissons notre gouvernement, administrons notre justice, passons nos lois. Si pour des raisons d'opportunité nous suspendons le processus démocratique chez nous, nous nous engageons dans une voie dangereuse, irréversible. Si les Etats-Unis cessent d'être un pays démocratique, la faute en sera non pas aux Russes, aux Chinois, aux Cubains ou aux Nord-Vietnamiens, mais aux Américains eux-mêmes.

Vous avez soutenu la motion de M. Mansfield en faveur d'une réduction des effectifs américains en Europe. Vous faites-vous le porte-parole du néo-isolationisme?

### Parapluie nucléaire

Loin d'être isolationiste ou néo ou pro-isolationiste je suis un internationaliste dans la tradition de Wilson et de Roosevelt. J'ai été le parrain en quelque sorte des Nations-Unies. Je suis aujourd'hui plus que jamais pour le renforcement de l'ONU, pour qu'on lui donne les moyens de vraiment défendre la sécurité mondiale. Il y a l'internationalisme de Metternich et de Bismarck: je suis contre celui-là. Et l'internationalisme de Woodrow Wilson et de Roosevelt, celui de l'ONU, et je me range parmi ses défenseurs. Nous avons à l'heure actuelle plus de bases militaires, plus de navires de guerre sur les 5 océans, plus d'avions basés aux quatre coins de la planète que n'importe quel pays. Nous dépensons 9.2% de notre Produit National Brut pour nos Forces Armées. Nous avons investi 1.2 milliard de dollars en installations militaires en Europe seulement. Nous avons 200 bases en Allemagne, dont 24 dans le Wurtemberg et 22 en Bavière. Nous maintenons en Allemagne 215,000 soldats plus 134,000 membres de leur famille. Nous avons en Europe 124 généraux. Est-ce bien nécessaire pour dissuader une agression soviétique? notre sécurité et celle de nos alliés ne serait-elle pas aussi bien assurée si nous réduisions de 50% le nombre de nos soldats stationnés en Europe — compte tenu du parapluie nucléaire que nous tendons au-dessus de nos alliés? Il n'est pas question de revenir à la "forteresse Amérique", de tourner le dos au monde. Il est question de mettre de l'ordre dans nos relations internationales, de mener une politique à la mesure de nos moyens, de mettre un terme au déficit de notre balance des

paiements. Chaque nation est à la fois une société au service de ses concitoyens et une puissance menant une politique étrangère. Depuis 25 ans, les Etats-Unis ont été si préoccupés de jouer le rôle de puissance mondiale qu'ils ont négligé leurs responsabilités sociales. A mesure que le budget militaire augmentait, les fonds venaient à manquer cruellement sur le plan domestique. D'où la dégradation de nos villes, la misère des noirs, le chômage. D'où la tension raciale, la colère des jeunes, la réaction de la majorité silencieuse. L'ère de réformes sociales initiée en 1960 et dont le pays avait profondément besoin a tourné court.

### La pieuvre

Par contre le complexe militaire-industriel est devenu une pieuvre tentaculaire qui contrôle et déforme la vie économique, politique, culturelle du pays. Il emploie 10% de la force de travail nationale et fait vivre 22,000 firmes.

Le Pentagone donne 7,5 milliards de

dollars à diverses universités pour subventionner des recherches intéressantes de la guerre. Toute notre économie est tellement orientée vers la guerre qu'une reconversion devient impossible. Aux fusées ICBM répondent les ABM. Aux fusées anti-fusées répondront les fusées anti-fusées anti-fusées. Et le cycle infernal n'a aucune raison de s'arrêter.

En même temps notre vie civile se militarise à une allure vertigineuse. Le Pentagone, le FBI et d'autres agences espionnent les hommes politiques, les professeurs, les étudiants. On infiltre des agents partout, on installe des écouteurs électroniques, on va jusqu'à recruter des boy-scouts comme informateurs. Si nous ne mettons pas le harnais à notre Establishment militaire, nous finirons comme l'Empire romain, par être les esclaves de nos légions. Ce n'est pas moi, c'est le général Shoup, ex-chef des "Marines" qui a dit: "Nous sommes en passe de devenir un pays impérialiste et agressif". C'est pourquoi je pense qu'en renonçant au rôle de gendarme

planétaire, en nous dégageant quelque peu de l'étranger nous pourrions freiner l'hégémonie militaire qui s'installe dans notre pays et en dernière analyse sauver notre démocratie.

### Supérieurs

M. Fulbright est depuis longtemps d'avis que la Chine (celle de Pékin) doit siéger à l'ONU. Il est partisan de la ratification du Traité prévoyant la restitution d'Okinawa au Japon. Il est favorable à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun. Et l'Ost-Politik de Willy Brandt ne l'effraye guère comme elle semble terroriser certains conseillers du président Nixon.

Avant de prendre congé, je m'entends dire: "La psychologie des affaires étrangères m'échappe complètement. Je ne sais pas pourquoi nous nous excitions tellement à propos du communisme. On pourrait croire que nous doutons de nous-mêmes. Nous nous considérons toujours comme étant supérieurs. Peut-être l'étions-nous... avant le Vietnam".

## Le nouveau langage syndical italien: "conflit permanent"



de ROME par Jacques Ferrier (collaboration spéciale)

"NOUS sommes en train de vivre une période d'une importance capitale pour l'Italie. Nous nous trouvons à la croisée des chemins, et dans un délai très bref il nous faudra choisir."

Notre interlocuteur est un économiste, observateur très perspicace, qui suit de près l'évolution des événements dans la péninsule. Voici son diagnostic: "De deux choses l'une, ou bien nous souffrons présentement d'une crise de croissance, et nous allons entrer bientôt dans une phase de maturité. Dans ce cas, nous assisterons à une expansion économique spectaculaire et à une consolidation du régime démocratique. Ou bien, au contraire, vingt-six ans après la chute du fascisme, les institutions républicaines sont malades, affaiblies, et une réaction violente sera inévitable. Nous pourrions avoir un coup d'Etat fomenté par des éléments de droite, peut-être par certains officiers supérieurs. Une entrée des communistes dans le gouvernement est aussi, très sérieusement, à envisager. Quel qu'il en soit, le malaise devient de plus en plus évident, et un changement devra se produire à court terme."

De tels propos, on les entend de

plus en plus souvent, à Rome, à Naples, à Milan, à Bari. Les Italiens ont toujours eu le goût de la rhétorique, mais ce sont aussi des gens très réalistes, qui ne jouent pas volontiers avec le feu. Leur pays est celui de Polichinelle, mais aussi celui de Machiavel. Alors que les lendemains sont pleins d'incertitude, ils s'interrogent avec un peu d'inquiétude sur ce qui va se passer et ils cherchent à faire en sorte que le pire puisse être évité.

### La corde raide

Depuis des mois, chaque matin, lorsque l'on ouvre le journal, on y lit que la coalition de centre-gauche est menacée, qu'une crise gouvernementale est imminente, que les démocrates-chrétiens sont mécontents de l'attitude des socialistes, et que les socialistes reprochent aux démocrates-chrétiens leurs options. On vit dans un climat de tension permanente, mais il est évident que tout cela ne facilite guère le travail du gouvernement, ni celui du Parlement.

Ne citons que deux faits: l'automne dernier, il a fallu plus de deux mois de palabres — diurnes et nocturnes — pour que la Chambre des députés et le Sénat parviennent à faire passer les mesures prises afin de redresser la conjoncture économique. D'autre part, à l'heure actuelle, depuis des semaines, les discussions s'éternissent concernant le projet de loi par lequel des crédits seront octroyés pour la construction de S.E.L.M. Les uns veulent abolir totalement la spéculation, tandis que les autres craignent que le principe de la propriété va être mis en cause. Et, pendant ce temps, c'est le marasme dans le bâtiment; des dizai-

nes de milliers de maçons sont au chômage.

D'ailleurs, depuis le début de l'année, dans tous les secteurs, la situation économique s'est singulièrement détériorée. Les syndicalistes, qui reprochaient au patronat de peindre le diable sur la muraille, sont maintenant obligés de l'admettre. M. Antonio Giolitti, ministre de la programmation, qui est socialiste, vient de déclarer que l'on aperçoit "les signes avant-coureurs d'une récession".

### A la baisse

Il peut être intéressant de donner quelques chiffres, en eux-mêmes fort éloquentes. Alors que, ces dernières années, la production industrielle avait constamment augmenté, en 1971, pour la première fois, elle a diminué: de 2,3 pour cent au cours du premier trimestre, de 4,6 pour cent en mars. La balance des paiements avec l'étranger accuse un solde passif de 335 milliards de lires (contre 288 milliards l'an dernier pour la période correspondante). En une année, le nombre des chômeurs est passé de 1,026,000 à 1,218,000, soit 19 pour cent de plus. En 1970, quelque quinze cents petites entreprises ont été obligées de fermer leurs portes, car elles n'étaient plus en mesure de faire face aux requêtes du personnel.

Il ne faut pas oublier que, l'année dernière, le coût de la main-d'œuvre a augmenté de 18,7 pour cent, s'ajoutant aux 7,3 pour cent de 1969. Depuis 1963, les salaires ont accusé une hausse de 110 pour cent, alors que le coût de la vie n'a augmenté que de 35 pour cent.

# La politique fiscale a desservi les intérêts du Canada - Kierans

par Pierre O'NEIL  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Avec la calme assurance et l'absence d'émotion d'un spécialiste du scalpel, l'ancien ministre des Communications, M. Eric Kierans, a fait à Terre-Neuve, aujourd'hui, une imputable vivisection de certains aspects de la politique fiscale du gouvernement Trudeau, qui constitue le début d'une vigoureuse dénonciation de toute cette politique.

Ce discours est en effet celui que le ministre Kierans écrivait au moment où, il y a quelques semaines, il a décidé, devant les faits qu'il couchait sur le papier, de quitter le gouvernement.

M. Kierans s'est attaché particulièrement à décrire et à illustrer les torts causés à l'ensemble de l'économie canadienne par la politique qui consiste à faire tous les efforts pour encourager les investissements privés, efforts dont les premiers signes remontent, selon M. Kierans, aux années qui suivirent immédiatement la Seconde Guerre mondiale. Il a parlé en particulier des dégrèvements fiscaux de toute nature, des mesures incitatives diverses comme les allocations d'amortissement du coût de la machinerie.

Il a dit que ces mesures avaient favorisé le facteur capital au détriment du facteur main-d'œuvre dans l'économie canadienne. Qu'elles avaient encouragé le capital étranger à s'installer au Canada et qu'elles l'avaient même dirigé dans certains secteurs précis de l'économie qui devraient appartenir aux Canadiens, qu'elles avaient favo-

risé les entreprises fortes au détriment des entreprises de caractère plus réduit qui forment le plus grand nombre d'entreprises canadiennes, qu'elles avaient favorisé les régions riches au détriment des régions pauvres, une trop grande capacité de production de certains biens au détriment des besoins proprement sociaux comme l'habitation. En réduisant en outre les revenus de l'Etat, elles ont contribué à accroître le fardeau fiscal des individus.

### Les flièvres fréquentes

Depuis des années, a dit en substance M. Kierans, les gouvernements tentent périodiquement d'amorcer des reprises économiques soudaines en hypothéquant nos possibilités de croissance plus régulière et plus stable et en créant des cycles toujours plus courts et toujours plus intenses. Les mouvements d'investissements privés sont par nature plus instables et les incitations faites aux investisseurs privés ne font que hâter le mouvement de pendule des cycles économiques. L'économie devient plus fiévreuse plus souvent. Les incitations faites aux investissements privés ne sont toujours que des réponses à court terme à une mauvaise administration de l'économie et rendent virtuellement impossible une planification économique à long terme.

Parlant des deux grands facteurs de production, la main-d'œuvre et le capital, il a dit que la politique gouvernementale à l'égard du capital a frustré la main-d'œuvre de ses possibilités d'emploi.

«Les travailleurs ne sont plus sur le même pied que le capital comme fac-

teurs de production, puisque l'emploi est déterminé non seulement par la comparaison de la productivité respective de la main-d'œuvre et du capital mais est également influencé par la manière dans laquelle les coûts de capital peuvent être amoindris par des réductions de taxes.

Voici, selon M. Kierans, quelques autres distorsions introduites dans le système économique par des politiques qui favorisent depuis trop longtemps, au détriment de tout le pays, les investisseurs privés :

• La substitution du capital à la main-d'œuvre ajoute aux coûts fixes des entreprises et réduit ainsi leur flexibilité ;

• Les allocations pour l'amortissement du coût de la machinerie incitent les entreprises à accroître constamment et souvent artificiellement leur capacité de production, ce qui réduit leur capacité de s'adapter à des situations économiques changeantes.

— Les allocations pour l'amortissement des coûts de la machinerie favorisent les grandes entreprises contre les autres, c'est-à-dire qu'elles favorisent les entreprises qui emploient relativement plus de capital que de main-d'œuvre, donc plus de machinerie que de travailleurs.

— Elles profitent aux entreprises déjà installées plutôt qu'aux entrepreneurs qui sont disposés à créer de nouvelles entreprises.

— Elles contribuent à reporter sur les épaules des individus un plus lourd fardeau fiscal du fait des revenus que perd l'Etat pour mettre en œuvre ces politiques.

## L'OTAN

SUITE DE LA PAGE A 1  
Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, n'a pu savoir de M. Brejnev.

On répète depuis le début de la semaine, dans les milieux proches de l'OTAN, que cette délicate mission pourrait être confiée à M. Manlio Brosio, qui abandonne ses fonctions de secrétaire général de l'OTAN après les avoir remplies pendant sept ans. M. Brosio a laissé entendre, mardi, qu'il ne tenait pas particulièrement à s'embarquer dans cette aventure.

Plusieurs pays de l'OTAN, dont le Canada, les Etats-Unis et l'Italie préféraient procéder ainsi, c'est-à-dire de façon plus directe et plus coordonnée, que de laisser l'initiative aux missions diplomatiques postées à Moscou.

Une fois les renseignements obtenus, une conférence spéciale serait convoquée au niveau des sous-ministres pour faire le point et présenter un rapport à la conférence des ministres, à l'automne.

Cette suggestion sourit moins aux Canadiens puisque la question serait ainsi momentanément soustraite du niveau politique, les sous-ministres canadiens étant par définition des fonctionnaires et non pas des personnages politiques.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, a précisé que le Canada souscrira tout de même à cette proposition si elle reçoit l'appui de la majorité de ses collègues.

### Les différences

La plupart des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN croient que l'on doit mettre l'accent sur une réduction des forces armées en Europe.

Cette conviction, on la retrouve à des degrés moindres cependant, selon que l'on écoute M. William Rodgers (Etats-Unis), sir Douglas-Home (Grande-Bretagne), M. Sharp, Maurice Schumann (France) ou Rui Patricio (Portugal). Les Etats-Unis appuieraient toute initiative cherchant à éclaircir ce que M. Brejnev a voulu dire dans son discours à Tbilissi.

M. Sharp a expliqué à ses collègues que M. Trudeau est rentré de Moscou avec la ferme impression que l'URSS cherche à stabiliser ses rapports avec l'Ouest et qu'elle entend passer d'une politique de confrontation à une autre de négociation.

Sir Douglas-Home a mis ses collègues en garde contre une euphorie trop grande. Il s'est inquiété de la situation militaire dans l'Océan Indien et en Méditerranée. La Grande-Bretagne se demande si l'URSS n'est tout simplement pas en train de préparer une tribune où elle pourrait permettre à l'Allemagne de l'Est de grandir son statut d'Etat.

La France, qui s'est retirée de la structure militaire intégrée de l'OTAN, a de nouveau fait connaître son scepticisme par l'entremise de M. Schumann. Ce dernier reste convaincu qu'il faut accorder la présence au problème de Berlin où, estime-t-il, les récents entretiens prêtent à un optimisme prudent. La France croit également que la conférence sur la sécurité de l'Europe doit passer avant la réduction des troupes. Éliminons les causes de tension en Europe, a dit M. Schumann en substance à ses collègues, et il nous sera alors beaucoup plus facile de procéder à une désescalade militaire.

M. Schumann craint qu'un échec sur la réduction mutuelle des troupes ne compromette irrémédiablement les discussions sur Berlin et la tenue d'une conférence européenne.

Il y a enfin les irréductibles comme la Grèce, la Turquie et le Portugal qui ne se sont pas encore départis de leurs récents de guerre froide. Ainsi, hier, le premier ministre Marcello Caetano, dans sa bienvenue aux ministres de l'OTAN, a souhaité que la conférence permette de renforcer le système de sécurité en Europe.

## LE SYSTEME PENAL

SUITE DE LA PAGE A 1

correspondance adressée aux députés fédéraux.

On veut aussi, a-t-il dit, rapprocher les futures maisons de détention des milieux urbains.

Quant aux libérations conditionnelles, elles se chiffraient par près de 6,000 l'an dernier, soit une augmentation de presque 22 pour cent en regard de 1969. Il a fait remarquer qu'à l'heure actuelle, «environ 60 pour cent des détenus qui postulent leur libération conditionnelle l'obtiennent».

### Libération

Qui plus est, on permet chaque mois quelque 2,000 sorties provisoires des pénitenciers aux détenus qui veulent «s'aventurer dans la société», soit pour y chercher de l'emploi ou y parfaire leur éducation, ou encore pour visiter leur famille, ou pour toute autre raison humanitaire.

M. Braithwaite a en outre révélé que dès janvier prochain, on libérera en surveillance dans la société, à travers le Canada, un premier groupe de détenus qui n'ont pu jusqu'ici obtenir de libération conditionnelle, parce qu'on les considérait encore en conflit avec la société et avec eux-mêmes.

Le commissaire a signalé en passant qu'il en coûte actuellement \$7,000 par année à la société pour garder un homme au pénitencier, alors que les frais de le confier à une agence privée, comme la société John Howard, ne sont que de \$450.

«Nous sommes en voie, a-t-il conclu, de réaliser des progrès dont aucun désordre, comme celui de Kingston, par exemple, ne pourra nous écarter. Il doit être évident, toutefois, que des manifestations ou des désordres de ce genre ne peuvent contribuer à accélérer notre pas.»

M. Braithwaite a déploré, enfin, que la réalisation de concepts nouveaux soit trop souvent entravée par «le geste irrationnel d'une poignée d'irresponsables».

# Le Portugal est critiqué à la réunion de l'OTAN

par Marcel DESJARDINS  
envoyé spécial de LA PRESSE

LISBONNE — La conférence ministérielle de l'OTAN aura été une source considérable «d'embarras» pour le Portugal qui, en plus d'essayer publiquement et prudemment une série de sermons de la part de «ses alliés», a dû faire face à quelques attentats.

On se souviendra que le choix de Lisbonne comme emplacement de la présente session de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord avait soulevé de multiples réticences de la part de tous ceux à qui la politique coloniale portugaise en Afrique répugnait.

Mais, a-t-on expliqué à ceux qui proposaient de tenir la rencontre ailleurs, le Portugal est membre à part entière de l'OTAN — tout comme la Grèce d'ailleurs — et il est plus que temps de lui fournir l'occasion d'agir comme hôte, occasion qu'il recherchait depuis plusieurs années déjà. La dernière session tenue à Lisbonne remonte à 1952.

Jeudi, la délégation norvégienne a ouvert une large parenthèse pour s'éloigner des problèmes de sécurité européenne et de relations est-ouest pour effectuer une virulente critique de la politique portugaise en Afrique.

Plus tôt dans la journée, le ministre des Affaires étrangères de l'Italie, M. Aldo Moro, en des termes qu'on a décrits comme polis et bien mesurés, s'est appliqué à rappeler «les limites» du traité de l'OTAN, «une alliance pour la paix» où il n'est évidemment pas question de répression armée contre des colonies. Ces moyens pour «les non-initiés» semblent en contradiction avec les principes hautement démocratiques de l'OTAN.

La veille, le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Mitchell Sharp, s'était chargé de rencontrer son homologue portugais, M. Rui Patricio, pour lui faire savoir que le gouvernement canadien appuyait d'emblée les pays, qui, aux Nations unies, condamnent la façon dont le Portugal maintient l'Angola et le Mozambique dans son giron.

M. Sharp a confié à des journalistes que M. Patricio lui avait expliqué comment on se méprenait sur la méthode utilisée par le Portugal pour administrer ses colonies.

Jeudi matin, une bombe est venue secouer le centre des communications de Lisbonne et la capitale portugaise fut coupée du reste du monde pendant quatre heures environ. Un groupe révolutionnaire européen a par la suite revendiqué la paternité de l'attentat tout comme il devait prendre à son compte les différents appels à la bombe qui devaient suivre durant la journée sans que personne ne s'en préoccupe plus qu'il ne le faut.

Quelques jours avant la conférence, le mouvement de libération anglo-

lais, qui opère à partir de Dar-Es-Salaam, avait publié un communiqué dans lequel il qualifiait d'«affront-délibéré» aux intérêts des peuples africains la décision des ministres de l'OTAN de se réunir à Lisbonne.

## MONTREAL EN VOIE,

SUITE DE LA PAGE A 1

«Ce fait n'a pas sonné à lui seul le glas de «Montréal-centre du transport», mais a contribué à affaiblir sérieusement sa position avec l'aide de certains autres facteurs.»

Parmi ceux-ci, il mentionne la grande popularité du container, qui a profondément modifié les lois traditionnelles du transport maritime.

«Grâce à la containerisation et aux méthodes rapides et économiques de transbordement des containers du navire au train et au camion, l'on transporte très vite et à bon marché des quantités toujours croissantes de marchandises directement des ports des Maritimes aux villes canadiennes.»

### L'expansion de Toronto

Un autre fait qui intéresse l'avenir de Montréal comme centre de transport, c'est l'expansion économique soutenue de Toronto et de la région du sud-ouest de l'Ontario.

C'est là, précise-t-il, que se trouve le marché le plus considérable du Canada, et le plus actif en ce qui a trait à l'accroissement de l'industrie, de la population et du revenu par tête.

«Or comme ce marché est accessible directement par la Voie maritime, qu'il est l'est aussi par chemin de fer et par route des Maritimes, les marchandises qui devaient passer par Montréal pour être transbordées peuvent maintenant brûler cette étape.»

Même si Montréal est entraîné de perdre sa prépondérance dans le domaine du transport au Canada, l'administrateur souligne toutefois que les activités dans ce domaine continueront de progresser normalement.

«Bien que la situation géographique ou économique de Montréal ne suffise plus à assurer à Montréal la place prépondérante, de nombreux facteurs jouent encore en sa faveur.»

Parmi ces facteurs, M. Roberts mentionne, entre autres, sa position géographique qui place la ville dans l'axe de développement qui s'étend de Québec à Windsor; la construction du nouvel aéroport international de Sainte-Scholastique et celle du nouvel immeuble de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

S'il est vrai, conclut-il, que le rôle de Montréal comme plaque tournante du Canada dans le domaine du transport est appelé à diminuer, cette vérité est toute relative.

# La vague contemporaine de crimes ne doit pas nous pousser à la panique

— Stephen Cumas

par Jean DE GUISE

Le crime, tout endémique qu'il soit à la société, ne doit pas pour autant nous pousser à la panique et à l'approbation de mesures comme la carte d'identité obligatoire, ou les interdictions extraordinaires visant certaines manifestations publiques pour la plupart faibles et dépourvues d'appui populaire.

C'est l'avertissement que donnait hier soir le directeur exécutif de la Société John Howard du Québec, M. Stephen Cumas, dans son rapport à la 77e assemblée annuelle de ce mouvement dévoué à la réhabilitation des prisonniers.

Nous sommes aujourd'hui saisis, a dit M. Cumas, d'une augmentation du crime dont la motivation se retrouve dans la politique. «Ce qui nous semblait autrefois pathologique et anormal prend maintenant une tournure et une interprétation de plus en plus politique.»

Mais, cela n'a pas empêché que l'on étiquette comme criminels les gestes des protestataires et contestataires contemporains, a-t-il fait remarquer.

«On a recours à tout l'arsenal judiciaire, depuis les règlements contre le feu, le défilé sans permis, le trouble

de la paix publique, le flânage, l'interdit de passage, et le reste. Aux Etats-Unis, on arrête les gens qui refusent de payer des impôts destinés à des fins militaires, qui enfreignent d'obscurs règlements de défense civile, ou qui refusent de respecter des lois locales ordonnant la ségrégation raciale.»

Ces activités, a dit M. Cumas, sont une forme de comportement politique que d'autres considèrent illégitime et criminel. «Ici, nous devrions confiner la définition d'un crime à ce qui seul constitue vraiment l'anarchie ou une menace réelle à l'Etat. L'interdit légal ne devrait pas découler de la panique, de l'ignorance ou de la répression.»

Il a par contre noté qu'on semble en voie d'invoquer moins fréquemment le code pénal dans les cas de moeurs comme la prostitution, l'homosexualité, l'ivrognerie et le vagabondage. Et il devient plus évident que des modifications sont à prévoir dans les lois gouvernant l'usage des drogues, «après que sera passée la présente période d'hystérie légale et publique.»

Ainsi, dit-il, il se peut qu'en l'an 2,000, de 70 à 85 pour cent des crimes d'aujourd'hui disparaissent en simple

raison d'une évaluation intelligente et d'une définition correcte de ce qui en réalité constitue la criminalité, ainsi que de changements dans le recours à la loi et dans son application.

## LE SUSPENSE,

SUITE DE LA PAGE A 1

que l'on apporte des amendements à l'article 94A de la constitution.

Quand on lui a demandé s'il était vrai que le gouvernement fédéral avait rejeté complètement cette proposition, M. Trudeau s'est montré étonné et a voulu savoir ce qui avait bien pu inspirer une telle question.

Il a ensuite ajouté que les pourparlers se poursuivent.

Ceci pourrait être interprété comme une indication que le gouvernement fédéral n'a pas fermé entièrement la porte à des amendements à l'article 94A. Mais il faudra attendre Victoria, semble-t-il, pour en savoir davantage.

### Pas de retard

Au fait, on sait maintenant avec certitude que la conférence de Victoria aura lieu n'en déplaçant à M. Thatcher qui a demandé la remise à plus tard de cette réunion parce qu'il est en campagne électorale.

Hier, M. Trudeau lui a répondu par le télégramme suivant: «A la suite de votre télégramme, j'ai communiqué avec le premier ministre Bennett pour m'informer des possibilités de retarder de plusieurs semaines la conférence constitutionnelle à cause de vos élections.»

M. Bennett comprend votre position et il est désireux de collaborer avec tous les premiers ministres. Cependant il me dit que ce serait impossible de faire des arrangements pour une date ultérieure, si ce n'est en novembre, à cause du programme complet du centenaire, dont les activités se dérouleront pendant tout l'été.

«Dans cette circonstance, puisque je crois que tous les premiers ministres partagent mon opinion à l'effet qu'un long retard serait indésirable, j'ai conclu qu'on doit aller de l'avant avec notre projet de se rencontrer les 14, 15 et 16 de ce mois et j'en informe les premiers ministres.»

«Je suis heureux de voir que si vous ne pouvez pas assister à la conférence vous vous ferez représenter par deux de vos ministres.»

### Précisions de Bourassa

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a affirmé, hier, que les discussions actuellement en cours avec Ottawa en prévision de la Conférence constitutionnelle de Victoria portent sur des amendements de nature constitutionnelle à l'article 94A et non seulement sur des arrangements administratifs.

Contredisant certains rapports de presse et répondant du même coup aux questions du député unioniste de Chicoutimi, le premier ministre a déclaré: «Il y a, de part et d'autre, des propositions pour modifier l'article 94A. Donc, par implication, cela veut dire que le gouvernement fédéral, ou le premier ministre du Canada, ne s'oppose pas catégoriquement à des modifications à l'article 94A qui porte sur le partage des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces.»

«L'enjeu de la discussion qui se poursuit actuellement a pour but de voir quelles modifications pourront être satisfaisantes et pour le gouvernement fédéral et pour le gouvernement du Québec», d'ajouter M. Bourassa en réponse à M. Jean-Noël Tremblay.

Plus loin, le chef du gouvernement a toutefois présenté une réponse plus nuancée quant aux négociations qui se déroulent sur des questions de fond et non seulement de forme.

«Il est clair que le gouvernement fédéral ne se limite pas, du moins c'est l'impression que je retire des négociations actuelles, uniquement à des arrangements administratifs.»

# Castonguay rend Ottawa responsable en partie de la pauvreté au Québec

QUEBEC — Blâmant le gouvernement fédéral de persister dans son refus de ne pas reconnaître les réalités culturelles, économiques et sociologiques propres au Québec, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay a exprimé de sérieuses réserves sur le fonctionnement actuel du fédéralisme canadien.

Dans une interview accordée au quotidien «Le Soleil», M. Castonguay a rejeté sur Ottawa une bonne part de la responsabilité «de l'état de dépendance sociale et de pauvreté qui existe au Québec». «Cela n'a plus de maudit bon sens, on ne peut plus continuer à fonctionner ainsi», a déclaré le ministre.

Le ministre reproche au gouvernement central d'imposer aux provinces des priorités, notamment en matière sociale, sans se préoccuper si ces programmes correspondent aux besoins prioritaires des provinces.

Ce procédé a pour effet, selon M. Castonguay, d'appauvrir davantage les provinces pauvres. Le ministre a précisé ainsi sa pensée: «Le gouverne-

ment fédéral n'a pas modifié d'un iota son régime d'allocations familiales depuis 1945, mais il a investi des millions de dollars dans divers programmes à frais partagés, accroissant d'autant le fardeau financier des provinces pauvres, sans pour autant soulager l'insuffisance de revenus de larges segments de la population, dont les familles nombreuses et économiquement faibles.»

D'autre part, le ministre a mis en doute l'efficacité de certains programmes fédéraux, comme le programme de formation des adultes. Il a aussi fait remarquer qu'à cause de l'initiative fédérale, le Québec dut participer à des programmes à frais partagés de façon prématurée, alors qu'il n'avait pas encore les moyens de le faire.

Cette déclaration de l'un des plus importants ministres du Cabinet Bourassa survenant quelques jours seulement avant l'ouverture de la conférence de Victoria tend à laisser croire que le différend Québec-Ottawa sur la question constitutionnelle est particulièrement prononcé.

destinée, d'une manière paisible et ordonnée.»

«Des barricades contre la promotion du séparatisme ne pourraient qu'accroître ce que l'on craint», poursuit le ministre.

Dans un autre mémoire, les Fédéralistes mondiaux du Canada mentionnent que la constitution devrait reconnaître l'obligation du Canada envers la communauté mondiale.

Selon ce mémoire, la constitution ne devrait pas être un obstacle à la création d'un système judiciaire international, à une monnaie universelle et à d'autres développements du genre.

«Notre constitution révisée devrait anticiper et stimuler un système de sécurité global, de préférence par l'entremise des Nations Unies, car il n'y a pas de gouvernement pour les océans du monde, un espace où seulement un gouvernement mondial aurait juridiction», explique le mémoire.

# L'Eglise unie favorable au droit à l'autodétermination

OTTAWA (PC) — L'Eglise unie du Canada croit qu'une nouvelle constitution devrait reconnaître le droit des provinces à l'autodétermination et leur permettre de décider si elles veulent demeurer au sein de la confédération.

Dans un mémoire présenté au comité conjoint du sénat et des Communes sur la constitution, elle mentionne qu'un tel droit pourrait empêcher toute explosion éventuelle de violence des mouvements indépendantistes au sein de la majorité irancophone québécoise.

Les représentants de l'Eglise unie ont cependant concédé que le droit à l'autodétermination serait difficile à concevoir à l'intérieur de la constitution.

Elle croit cependant que la «populace a le droit de choisir sa propre

## la METEO

### Le malheur des uns fait le bonheur... (air connu)

Les orages et les averse qu'on prévoit, aujourd'hui, dans l'ensemble du Québec, seront les bienvenus. On comprend facilement pourquoi quand on lit que neuf incendies forestiers sont présentement hors de contrôle et couvrent une superficie de 11,700 acres.

De plus, l'indice de danger d'incendie est extrême pour la Gaspésie, et haut pour les régions de l'Abitibi, Saguenay-Lac Saint-Jean, Côte Nord, Bas Saint-Laurent et Havre Saint-Pierre.

D'ailleurs, la pluie est venue à l'aide des volontaires, hier, à Chibougamau, où des vents violents menaçaient d'incendier la ville.

Dans de telles circonstances, pluie, orages, averse, tout ce qui contient de l'eau est souhaitable et on peut difficilement s'y objecter.

Par contre, les météorologues se montrent gentils en nous annonçant qu'il fera beau samedi dans l'ensemble de la province.

---

## MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Max. 75° • Min. 50° Ensoleillé devenant nuageux avec averse et orages	Max. 70° • Min. 40° Ensoleillé et plus frais
SOLEIL : Lever à 5 h 15 Coucher à 20 h 41 LUNE : Lever à 16 h 36 Coucher à 2 h 27	

---

## au QUEBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Pontiac, Témiscamingue, Mauricie, Laurentides nord	Max. 70° • Min. 45° Averse et orages	Max. 55° • Min. 50° Ensoleillé
Laurentides sud, Outaouais	Max. 75° • Min. 50° Averse et orages	Max. 60° • Min. 40° Ensoleillé
Cantons de l'Est	Averse et orages	Ensoleillé
Lac Saint-Jean, Québec, Bas-Caraïbe	Max. 70° • Min. 45° Averse et orages	Max. 50° • Min. 35° S'éclaircissant
Gaspé, Rimouski, Sept-Îles	Max. 60° • Min. 45° Averse et orages	Max. 50° • Min. 40° Nuageux

---

## au CANADA

	Nuageux	Vancouver	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	50	56
Alberta	Partiellement nuageux	Edmonton	49	82
Saskatchewan	Partiellement nuageux	Régina	47	86
Manitoba	Partiellement nuageux	Winnipeg	54	89
Ontario	Ensoleillé	Toronto	55	75
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Saint-Jean	40	70
Nouvelle-Ecosse	Averse et orages	Halifax	50	60
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	40	70
Terre-Neuve	Généralement nuageux	Saint-Jean	50	65

---

## SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis			Nouv.-Orléans		
City	Min.	Max.	City	Min.	Max.
New York	61	82	Chicago	58	70
Washington	64	83	San Francisco	51	54
Boston	53	77	Los Angeles	57	67
Vers les capitales			Vers les plages		
Paris	61	75	Moscou	59	81
Londres	50	64	Stockholm	52	73
Rome	68	72	Tokyo	66	—
Berlin	64	79	Athènes	63	75
Amsterdam	57	62	Casablanca	59	68
Bruxelles	64	75	Genève	57	70
Madrid	—	66	Le Caire	66	93
Acapulco	—	88	Bermudes	—	63
Mexico	57	82	Barbade	75	86
			Nassau	78	88
			Rio de Janeiro	68	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum enregistré aujourd'hui.)

## La police appréhende 4 spécialistes des vols de remorques

par Michel AUGER  
Quatre individus, considérés comme les plus grands spécialistes des vols de camions-remorques dans toute la province, ont été appréhendés par des détectives de la police de Montréal, alors qu'ils tentaient de camoufler un véhicule, contenant pour \$50,000 de pièces de réfrigérateurs, volé mercredi matin, à Montréal-Nord.

Lorsque les policiers de la Section des enquêtes criminelles ont fait irruption dans l'entrepôt du 8530, de la rue Lafrenaye, à Saint-Léonard, les quatre récidivistes étaient en train de repeindre la remorque afin de pouvoir plus facilement passer au travers des mailles des filets de la police.

Les détectives ont dû tirer quelques coups de feu, mais personne n'a été blessé, et les bandits n'ont pas opposé de résistance.

Le camion qui avait été volé sur le terrain de stationnement de la compagnie Bélanger-Tappan Inc., au 6500 du boulevard Henri-Bourassa, à Montréal-Nord, contenait la totalité de la marchandise volée.

Peu après leur arrestation, les quatre individus ont été remis entre les mains de la police de Montréal-Nord qui avait entrepris l'enquête sur le vol.

Un officier de ce corps de police a déclaré que le quatuor comparaitrait, en cour, probablement en fin d'après-midi, pour répondre à des accusations de vol et de recel.

L'enquête policière a démontré que les voleurs avaient loué un camion et qu'ils s'étaient tout bonnement rendus sur le terrain de la compagnie Bélanger pour y accrocher la remorque stationnée à cet endroit... sans trop de difficulté.

D'après un officier supérieur de la police de Mont-

réal, les individus arrêtés étaient, depuis fort longtemps, soupçonnés d'appartenir à un gang bien structuré qui se spécialise depuis plusieurs années dans les vols de camions.

"Les individus que nous avons surpris en flagrant délit étaient des professionnels du métier qui jusqu'ici, avaient réussi à déjouer les enquêteurs, mais cette fois, la police a été plus forte a déclaré notre interlocuteur.

D'après les informations obtenues hier soir, le réseau que la police a désorganisé avec ces arrestations était responsable de vols se chiffant dans "les millions de dollars".

Un détective a déclaré que leurs enquêtes n'avaient pas permis, jusqu'ici, d'accumuler assez de preuves pour les faire condamner. "Cette fois, a-t-il dit, ces bandits ne pourront s'en sortir".

## Potvin est accusé du meurtre de Tremblay

ALMA (PC) — Fernand Potvin, âgé de 30 ans, un récidiviste de St-Félicien, a été accusé formellement, hier au palais de Justice d'Alma, du meurtre de M. Napoléon Tremblay, âgé de 56 ans, un chauffeur de taxi de Chicoutimi.

M. Tremblay, père de six enfants, demeurant à Rivière-du-Moulin, a été assassiné de quatre balles de calibre .38, dans la nuit de lundi à mardi dernier, au moment où il conduisait un client vers Alma, au Lac St-Jean.

Le juge Jean-Charles Simard, de la Cour des sessions de la paix, devant qui Potvin a été mis en accusation, a fixé l'enquête préliminaire du prévenu au 17 juin.

## Trois vols

Des voleurs armés ont attaqué une épicerie, une Caisse d'économie et une boutique de vêtements féminins, en soirée, hier, à Montréal et dans la banlieue.

Vers 7:20, deux cagouleurs se sont rendus à la Caisse d'économie de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, un patelin situé près de Brossard, et y ont volé \$648. Ils ont pris la fuite dans une automobile volée qui a été retrouvée à Brossard.

Vers 8:45, trois suspects armés se rendaient à l'épicerie Frosinone, 1354, rue Everett, à Montréal, et ont vidé la caisse des \$700 qu'elle contenait.

Vers 9 h., deux autres individus pénétraient dans la boutique Denise St-Pierre, au centre commercial de Repentigny, et s'enfuyaient à pied après avoir fait main basse sur une somme de \$500.

## Vol à la Caisse pop de l'U du Q

Deux cagouleurs armés ont perpétré, hier, un vol à main armée de \$30,000 à la Caisse populaire Desjardins de l'Université du Québec, au 1800, rue Bleury.

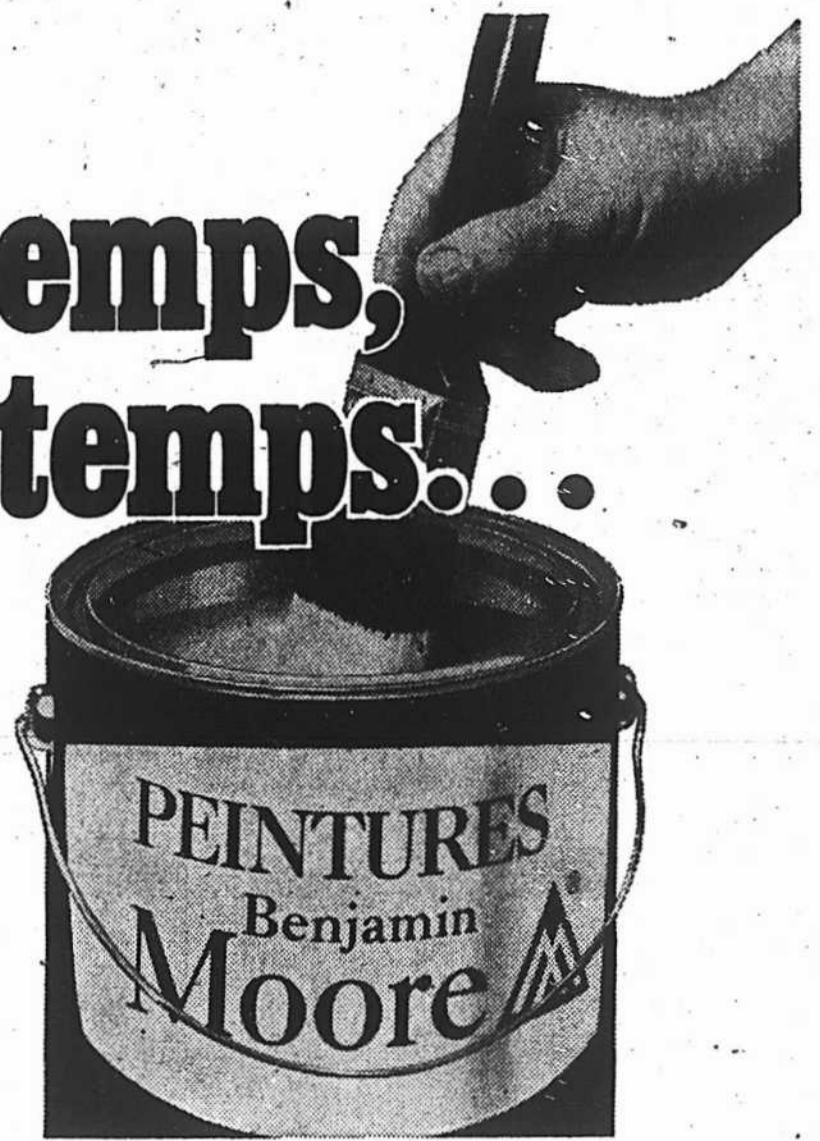
En pénétrant dans la banque, les bandits ont ligoté le gérant, M. Kenneth Earl, ainsi que les caissières de l'établissement.

Aucun coup de feu n'a été tiré durant l'attentat. Les bandits ont pris la fuite en direction inconnue.

# Moore... c'est pour longtemps, longtemps, longtemps...

C'est vrai!  
Les peintures  
**BENJAMIN MOORE**  
ne sont pas éternelles,  
mais elles ont la réputation d'être  
les meilleures peintures présentées  
n'importe où au Canada.

Obtenez plus chez votre détaillant de peinture Benjamin Moore.



# La Datsun 1200 Une p'tite beauté qui fait du chemin!

N'est-ce pas qu'elle est attrayante et qu'elle a l'air à la mode? Mais elle ne reste pas là à se faire admirer... car, elle en fait du chemin. Sans compter qu'elle ne coûte pas cher à sortir. Elle est de plus, spacieuse, robuste et confortable.

Son moteur à 4 cylindres à soupape en tête, orchestré par un levier de 4 vitesses au plancher, donne à la Datsun 1200 une vitesse d'accélération de 0 à 60 milles à l'heure en moins de 15 secondes.

Mais ce n'est pas tout d'être jolie et de faire son chemin. Le modèle sedan de la Datsun 1200 coûte moins de \$2,000 (le modèle coupé ou fast-back coûte un peu plus cher) et vous obtenez avec ça toute une série d'accessoires comme siège ba-

quet moulant, de luxueuses garnitures tout vinyle à l'intérieur, des pneus à flancs blancs, la ventilation indirecte, etc, qui ne coûtent pas un sou de plus. Enfin, il y a l'économie d'essence. Dépendant de leur façon de conduire, certains propriétaires de Datsun 1200 ont réussi à parcourir jusqu'à deux fois plus de milles par gallon d'essence qu'ils n'avaient réussi avec des voitures nord-américaines.

Faites-en l'essai, dès aujourd'hui, chez le concessionnaire Datsun de votre voisinage.

Vous aussi, vous serez convaincu que la Datsun 1200 est une p'tite beauté qui fait du chemin... et que ça ne coûte pas cher, à part de ça.

DATSUN 1200 à compter de \$1975\*

La plus avantageuse de toutes



Coupé Datsun 1200



\* Prix de détail suggéré F.A.B. Montréal, Vancouver, Toronto, Halifax. Plus transport, plaques et taxe provinciale s'il y a lieu.

Il y a plus de 1,100 concessionnaires Datsun au Canada et aux Etats-Unis.

**ÉDUCATION PERMANENTE COLLEGE MARIE-VICTORIN**  
Cours de l'été 1971

**NIVEAU COLLÉGIAL**  
Programme du CEGEP et partie I du Brevet "A"

**SESSIONS DE COURS:**  
5 au 23 juillet  
26 juil. au 13 août  
(date limite d'inscription: 12 juin)

**COURS OFFERTS**

- Anglais
- Biologie
- Informatique
- Mathématiques
- Arts Plastiques
- Techniques administratives
- Français
- Géographie
- Philosophie
- Politique
- Sc. Religieuses

SPECIAL STAGE SUR LE PROGRAMME-CADE DE FRANÇAIS DU COURS SECONDAIRE DU 5 AU 30 JUILLET

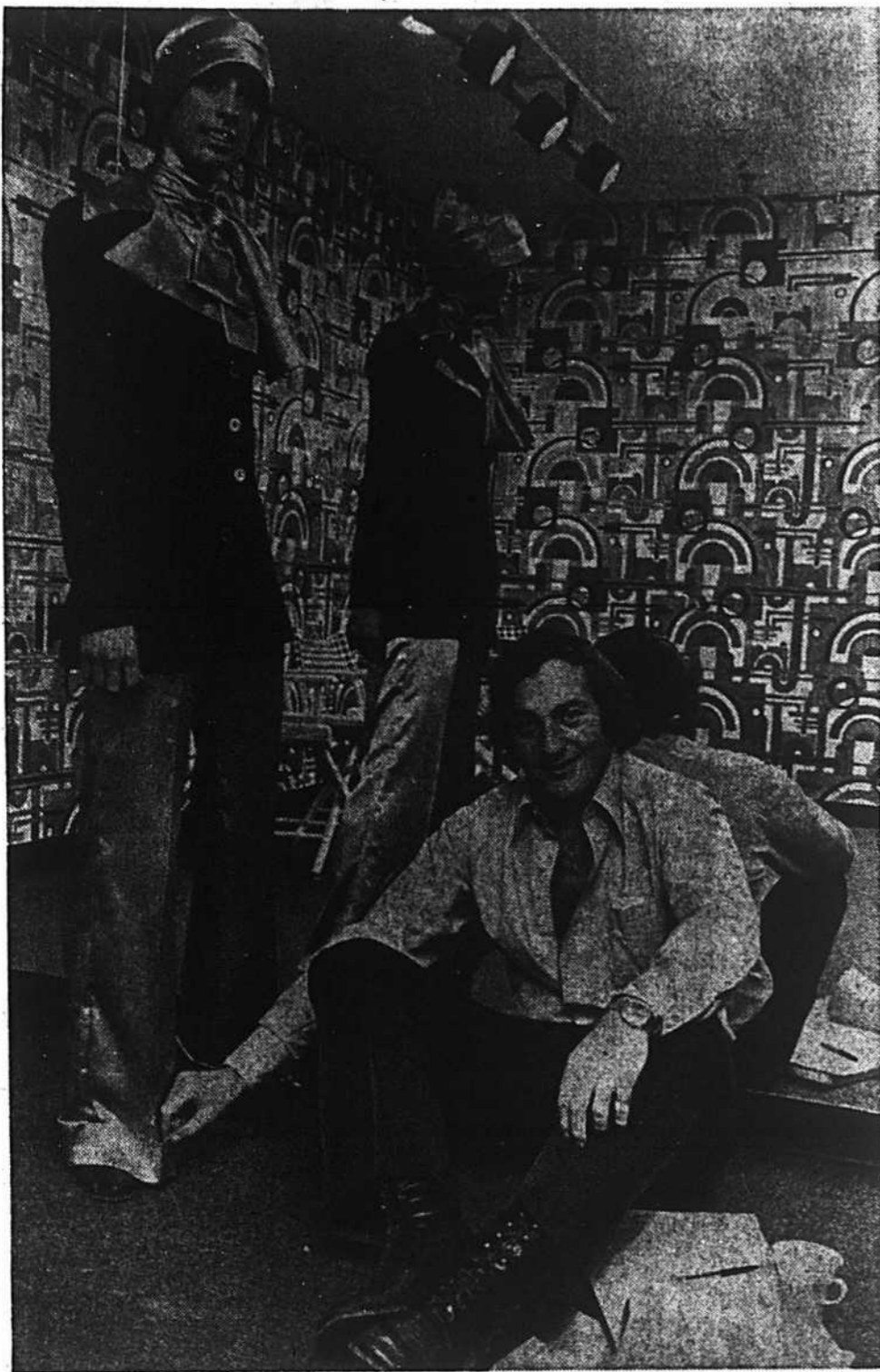
Renseignements **ÉDUCATION PERMANENTE COLLEGE MARIE-VICTORIN**  
7000, MARIE-VICTORIN  
MONTREAL-NORD 462  
**322-3903**

**la presse**

PROFITEZ DU SERVICE DE livraison à domicile

**874-6911**

<b>CASTELNEAU AUTOMOBILES INC.</b> Boul. Omers & Laurier, R.R. 22, Dorville, St-Hyacinthe. Tél.: 773-4393	<b>ALLIE AUTO TRACY INC.</b> 602, route Marie-Victoria, Tracy. Tél.: 743-7870	<b>BERRA AUTOMOBILE INC.</b> 11933, boul. Laurentien, Cartierville, P.Q. Tél.: 332-4710	<b>DOWNTOWN DATSUN/ Foreign Motors Ltd.</b> 4014-4428 e., rue Ste-Catherine, MtL, P.Q. — Tél.: 931-5879 — 932-7136	<b>BILL MAYBURY MOTORS</b> 5925, boul. Ocarie Montréal, P.Q.
<b>COUPAL &amp; BRASSARD AUTO ENRG.</b> 127 route 40-A, Iberville. Tél.: 347-5505	<b>HEBERT AUTOMOBILE ENRG.</b> 430, ch. Laroque, Valleyfield. Tél.: 373-9465	<b>GARAGE BOUCHARD LTEE.</b> 2905, rue Notre-Dame, Lachine, P.Q. Tél.: 637-1153	<b>GARAGE DUMOULIN LTEE</b> 8115, boul. Lévesque, St-François, Laval, P.Q. Tél.: 665-7459	<b>MICOR AUTO INC.</b> 12305 est rue Sherbrooke, Montréal P.Q. Tél.: 645-1663
<b>GARAGE JOLLETTE ENRG.</b> 550, St-Charles nord, Joliette. Tél.: 750-4686	<b>ROGER BAUDIN AUTOMOBILE INC.</b> 10511, ave Bellevue, Montréal-Nord, P.Q. — Tél.: 321-8690	<b>BROADWAY AUTOMOBILE LTEE.</b> 7550, rue Broadway, Ville LaSalle, P.Q. Tél.: 366-8931	<b>ELEGANT MOTORS INC.</b> 645, boul. Taschereau, Greenfield Park, P.Q. Tél.: 672-2720	<b>REIMERS AUTOMOBILE</b> 510, boul. Labelle, Chomedey, Ville Laval, P.Q. Tél.: 698-4321
<b>BELVÉDÈRE DATSUN INC.</b> 2145, boul. Labelle, St-Jérôme. Tél.: 436-2112	<b>NORMAND BEAUDOIN AUTOMOBILE INC.</b> 6653, boul. Souv. Laval-Ouest, Ville de Laval, P.Q. Tél.: 627-9362	<b>GARAGE REAL CROTEAU ENRG.</b> 635 est, boul. Curé-Poirier, Ville Jacques-Cartier, P.Q. Tél.: 677-9978	<b>FRENETTE AUTO ENRG.</b> 1185, rue Notre-Dame, Repentigny, P.Q. — Tél.: 581-8220	<b>SERVICE DE PNEUS STADIUM LTEE</b> 1871, rue Dufour, Montréal P.Q. Tél.: 524-1177
<b>STE-THÉRÈSE DATSUN Automobile Inc.</b> 208, St-Charles, Ste-Thérèse. Tél.: 438-8282	<b>BELLEMARE &amp; MORIN AUTO LTEE</b> 10305, ave Papineau, Montréal, P.Q. Tél.: 382-2789	<b>DAOUST DATSUN (LAVAL) INC.</b> 1424, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Ville Laval, P.Q. Tél.: 583-2188	<b>MACDONALD AUTOMOBILE LTEE.</b> 4747 est, Jean-Talon, St-Léonard, Montréal, P.Q. Tél.: 728-5287	



Morty Oberman, l'un des associés de la maison Luv, de Montréal, nous présente l'un des modèles automnaux qui ont le plus intéressé les acheteurs américains lors du National Boutique Show qui avait lieu à New York fin mai. Il s'agit d'un tailleur de grand soir signé Elvia; pantalon, bonnet et corsage à lavallière sont en satin de couleur argent qui trouve écho dans les revers d'une jaquette en chenille bourgogne.

## Les USA accueillent la mode québécoise

par Michèle BOULVA

"Incroyable!" Elvia ne trouve aucun autre qualificatif pour décrire l'accueil réservé à la mode québécoise par les acheteurs américains lors du National Boutique Show qui avait lieu à New York du 23 au 26 mai dernier.

La jeune dessinatrice de mode travaille pour Luv, l'un des 17 manufacturiers invités pour la première fois par le ministère de l'Industrie et du Commerce québécois à participer à cette exposition de grande importance.

Jusqu'ici le résultat des ventes se chiffre à plus de \$250,000 et l'une des compagnies qui a le mieux réussi est Luv. Nous avons donc rencontré son propriétaire, Morty Oberman, qui l'a fondée il y a 4 1/2 ans avec Max Schwartz.

Comme Elvia, qui parle avec enthousiasme de l'appui gouvernemental, M. Oberman tente d'expliquer l'intérêt des acheteurs américains: "Ils ont vite saisi les avantages que présente l'industrie de la mode québécoise.

"Il y a d'abord son cachet européen qu'on ne retrouve

nulle part aux Etats-Unis; puis vient la question du contrôle de la qualité des vêtements. Nos prix sont compétitifs sur leur marché et aucun manufacturier américain ne peut garantir la même qualité pour le même prix. Cela est dû, principalement, à la production de masse qui requiert leur immense population.

"Au Québec, les manufacturiers s'enorgueillissent de la qualité de leur produit et, de toutes façons, les exigences des consommateurs, et par le fait même, des magasins, sont de beaucoup supérieures à celles des Américains".

Il semble donc que ce soit la coupe, le détail et les tissus qui ont conquis les acheteurs voisins. Pour eux, ils constituent vraiment du nouveau.

N'edt été de l'aide gouvernementale. M. Oberman souligne qu'il ne serait pas allé à New York aussi rapidement. "Dans quelques années, peut-être. Nous hésitions à cause du volume additionnel de production qu'entraîne l'exportation; nous devons en garder le contrôle. Et à cause d'une expérience

malheureuse datant de plusieurs mois, nous ne voulons pas confier une partie de notre production à des entrepreneurs."

Grâce, cependant, à un réaménagement des facilités d'opération, la compagnie a augmenté sa production de 25 pour cent et peut ainsi faire face à la demande américaine qui représente déjà 20 pour cent du volume total de production de l'année dernière.

"Il nous faut cependant éviter une expansion trop rapide qui nous obligerait à négliger le marché canadien. Nous voulons éviter cela à tout prix."

En attendant, le gouvernement pousse plus loin ses efforts pour faire connaître la mode québécoise. Aujourd'hui, il a invité 15 redactrices de mode américaines à rencontrer quelques-uns de nos dessinateurs de mode dont les modèles sont exportés aux Etats-Unis. Leur curiosité à cet égard a été piquée à la lecture du dossier de presse très coloré qui leur a été remis au National Boutique Show et qui a pu être réalisé grâce à l'appui de Trevira.

## Les centres de jour: trop vite!

par Mariane FAVREAU

"Faut-il laisser aux fonctionnaires du gouvernement qui n'ont pas l'expérience des centres de jour, le soin d'établir des normes en ce domaine? Et même une loi-cadre qui régirait éventuellement tout le secteur de garde de jour: haltes scolaires, garderies, centres de jour, etc?"

Il semble que les parents, éducateurs, travailleurs sociaux et animateurs communautaires déjà impliqués dans des centres de jour ou garderies n'aient pas l'intention de laisser aller les choses sans consultation de la part du gouvernement. Ils l'ont clairement indiqué hier lors d'une réunion convoquée par le "Comité pour la Promotion des services de garderies à Montréal."

Comme l'a remarqué Mlle Louise Delorme, t.s.p. au Conseil de Développement social et qui a travaillé au Comité inter-ministériel sur les services de soins de jour, "il s'est déjà fait un bon travail au gouvernement et nous en sommes heureux. Mais avant d'aller plus loin, il faut absolument une consultation avec les personnes impliquées dans cette question."

Rappelons que divers mémoires ont déjà été présentés au gouvernement l'incitant à établir des normes, des programmes, un schéma de financement et de formation du personnel.

A la suite de ces pressions, le gouvernement institua en mars un comité inter-ministériel chargé de faire rapport au Conseil des ministres. Il devait voir s'il existe un besoin pour des services de soins de jour au Québec et si le gouvernement devrait essayer de répondre à ces besoins. Il devait également voir quels secteurs devraient être analysés afin de développer des standards adéquats.

Or, un rapport a été préparé par le docteur Jeanne d'Arc Thibeault du ministère de la Santé. Considéré plutôt comme un instrument de travail par certains des membres du Comité inter-ministériel c'est ce rapport qui serait présenté au Conseil des ministres sous peu.

M. Ted Preston du Montreal Council of Social Agencies qui a également travaillé avec le Comité estime que la présentation de ce rapport est prématurée. "Il y est question d'autorité légale, de personnel, de santé, de nutrition. Mais il veut également établir beaucoup de choses qu'il n'est pas possible d'établir en ce moment: les heures d'ouverture, par exemple, le contenu, etc. Cela doit être déterminé par la communauté,

par les usagers. Et le grand problème, c'est qu'il n'y a pas de communications avec le public."

Pas de communications non plus avec les professionnels, les éducateurs préscolaires lors de l'élaboration de ce rapport. Le Comité pour la Promotion des garderies de jour, sorte de comité ad hoc qui a rencontré dernièrement des membres du comité inter-ministériel est d'avis que "rien ce semble indiquer que ce comité gouvernemental désire obtenir des informations de première main".

On a souligné, lors de la réunion d'hier soir à laquelle assistaient une centaine de personnes, qu'il s'agit d'une situation "dangereuse". "Les bureaucrates à Québec ne peuvent décider sans la collaboration du public et des professionnels, sans consultation", estime-t-on.

Et pour marquer leur opposition à ce rapport (confidentiel, incidemment) les participants ont décidé de faire parvenir un télégramme à l'auteur du rapport, le Dr Thibeault, ainsi qu'au ministre des Affaires Sociales, M. Claude Castonguay.

S'il y eut quelques objections quant au fait qu'on ne connaissait pas le contenu de ce rapport, il n'en reste pas moins que la majorité estime que le gouvernement ne devrait pas aller plus loin sans

consultation avec les intéressés. Les immigrants et les défavorisés

Cette rencontre fut également l'occasion d'un échange de renseignements et d'expériences sur les garderies et centres de jour à Montréal.

La diversité des normes et critères appliqués ne peut que soulever des interrogations. Certaines garderies, en milieu défavorisé, reçoivent un peu de gouvernement de \$4.50, d'autres de \$2. Certaines le reçoivent uniquement pour des enfants dont les mères ne travaillent pas. Dans les milieux néo-canadiens, ce per diem est accordé même si la mère travaille.

Certaines garderies reçoivent des fonds d'institutions privées, d'autres font appel à l'industrie, d'autres enfin tentent de s'en tirer uniquement avec ce que paient les parents.

Il en va de même pour ce qui est des permis: certaines opèrent avec un permis d'orphelinat, d'autres de maternelles, d'autres attendent encore un permis.

Il semble enfin qu'il existe autant de types de centres de jour que de besoins à combler: des haltes scolaires où l'on s'occupe des enfants après la classe; des services de dépannage comme celui qu'on met sur pied dans le Centre-Sud; une garderie appropriée aux horaires de chacun comme au Loyola College, etc.

Si le gouvernement a déjà marqué son intérêt pour cette question, estime-t-on, il se doit de poursuivre son travail en étudiant les besoins communautaires réels.

## La garderie de jour: un investissement intellectuel

CALGARY (PC) — Si plus d'enfants bénéficiaient des avantages des garderies de jour, le nombre des "enfants problèmes" serait sans doute moins grand plus tard, selon un travailleur de la Clinique d'orientation de l'Alberta.

E. V. Haffenden a dit à un comité d'étude sur les garderies nommé par la ville, que selon la recherche faite par la clinique, les programmes des centres de jour pourraient réduire le nombre des enfants obligés de doubler leurs classes ou qui quittent l'école en cours de route.

Une étude faite sur ce sujet a prouvé que la fréquentation assidue et prolongée des garderies de jour ayant un programme adéquat peut augmenter le quotient intellectuel d'une façon significative, a-t-il dit.

Cette participation n'augmente pas l'intelligence, mais elle permet à l'enfant de se rapprocher davantage de son potentiel.

Selon M. Haffenden, les enfants qui bénéficient de stimulation et de réussite précoces "peuvent être capables

de réussir à l'école et plus tard dans leur carrière, réduisant ainsi le taux de pauvreté."

## Lui dire s'il va devenir grand-papa

TORONTO (PC) — Les parents devraient être informés si leur fille adolescente devient enceinte parce que le fardeau de la grossesse est trop lourd à supporter pour une fille qui est seule, soutient le Dr Martin Wolfish.

Mais le Dr Wolfish, chef du service pour adolescents à l'hôpital des enfants malades de Toronto, n'a pas conseillé aux médecins ou aux infirmières de prévenir les parents. "C'est à la jeune fille de le faire", dit-il.

Il a déclaré qu'une adolescente doit être conseillée quand il s'agit de décider si elle doit épouser son amant,

garder son enfant, l'offrir à l'adoption ou mettre fin à sa grossesse.

Le Dr Wolfish a conseillé que l'équipe médicale de ce service comprenne une nutritionniste parce que l'obésité est un problème majeur chez les adolescents qui fréquentent la clinique, des spécialistes des drogues aussi, prêts à agir.

On devrait également dispenser des informations sur la contraception. "Croyez-le ou non, une fille de 15 ans enceinte a dit qu'elle ne pouvait jamais le devenir parce qu'elle gardait les yeux ouverts!"

## 150 organisations féminines dans la ville de Saskatoon

SASKATOON (CP) — Une enquête sur les associations féminines de cette ville indique qu'il existe plus de 150 organisations touchant tous les domaines de l'activité depuis le bien-être international jusqu'à la diète individuelle.

Menée par le journal Star-Phoenix, cette enquête a révélé que la plupart des femmes étaient enrôlées dans une activité, même si ce n'était pas nécessairement dans un club féminin.

dente du Conseil des Femmes qui cherche à coordonner le travail des groupes féminins, a déclaré que le Conseil groupe maintenant 53 associations et que ce nombre augmente toujours.

Les organisations religieuses et les sections de loges et ordres internationaux forment la majorité des clubs. Les auxiliaires des clubs de service masculins occupent le deuxième rang.

GAI COMME UN SOIR À PARIS!...

RAQ 568-H Brut \$8.10  
RAQ 568-I Brut blanc de blancs \$10.20

MERCIER Champagne

Un remède à vos problèmes de temps.

**SERVICE D'URGENCE MÉDICALE**

DEPUIS TROUVERS

**LEDUC**

LA PHARMACIE REMÈDE

Appelez la pharmacie Leduc la plus près de chez vous ou composez **526-3759**

UNE OFFRE ENCORE JAMAIS VUE!

**SPÉCIAL**

Système d'aspirateur Central

Maintenant seulement **\$279.**

incluant 2 prises installées

Le boyau a 24 pieds de long, ce qui est suffisant pour atteindre les coins ainsi que le haut des tentures. Il vous est possible de nettoyer 3 ou 4 pièces en s'arrêtant qu'une seule prise murale.

Merci d'un moteur **Black & Decker**

**IMPERIAL DECORATIVE HARDWARE**

1325 Ave. Greens 933-1164  
(3 rues à l'ouest d'Atwater, au sud de Sherbrooke)

**Exceptionnelle**

PISCINE EN FIBRE DE VERRE

VOTRE TERRAIN UN ENDROIT DE VILLÉGIATURE

La piscine "SUNSET" est fabriquée au Québec pour notre climat en fibre de verre

**"en un seul morceau"**

Pas de fissure, de déchirure, d'écaillage, de rouille et nul danger de pourrissement.

L'INSTALLATION COMPREND UN TROTTOIR DE 3 PIEDS AUTOUR DE LA PISCINE, UN FILTRE À VIE ET UN ÉQUIPEMENT COMPLET JACZZI.

Une piscine permanente pour les loisirs de votre famille

TERMES BUDGÉTAIRES SI REQUIS

**Inc. 381-8679**

Procédures, Systèmes et Méthodes (P.S.M.) Inc. 1460 ouest, rue Louvain

S.V.P. ne faire parvenir sans obligation de ma part, votre brochure en couleurs sur les piscines "SUNSET", accessoires, installation et liste de prix.

MON Adresse Ville Tél.

**FOURRURES BIEN ENTREPOSEES A PETITE DEPENSE CHEZ RENFREW**

Il ne vous en coûtera pas plus pour que vos fourrures soient choyées par les soins insurpassables de Renfrew... à une température hivernale contrôlée scientifiquement.

Appelez notre livreur autorisé aujourd'hui... **842-5111.**

Ou, si vous préférez nous les apporter, nous serons heureux de les recevoir à notre magasin principal ou à l'une de nos succursales. Nous vous recommandons le procédé spécial "Renfrew annuel". Ce procédé rajeunit la pelletterie et nettoie la doublure.

**HOLT RENFREW**  
Sherbrooke et de la Montagne... **842-5111**

Rockland • Dorval • Place Ville-Marie  
Fairview • Anjou

## voTRE horoscope

**LES ENFANTS NES CE JOUR** seront très intuitifs et réceptifs, mais leur impressionnabilité et leur penchant aux rêveries chimériques les inciteront à agir ou à réagir maladroitement, au détriment de leurs intérêts. L'esprit et le sentimentalisme de ces natiifs seront très capricieux.

**♈** DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vous feriez bien de ne rien écrire à la légère, surtout si vous vous adressez à des personnes susceptibles et vindicatives ou ayant un rang social plus élevé que le vôtre.

**♉** DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Si vous faites intervenir la diplomatie dans vos relations avec autrui, il est fort probable que vous en bénéficiez professionnellement ou financièrement.

**♊** DU 21 MAI AU 21 JUIN

Les astres vous inspireront bénéfiquement dans vos entreprises et inciteront plusieurs de vos compagnons habituels à faciliter la réalisation de vos desirs.

**♋** DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Votre vie familiale vous procurera diverses satisfactions pendant le prochain week-end. Des raisons sentimentales ainsi que des avantages pécuniaires vous inciteront à l'optimisme.

**♌** DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Votre vie privée sera animée par des circonstances agréables, mais qui pourraient provoquer des perturbations dans votre emploi du temps et vous occasionner un surcroît de charges pécuniaires.

**♍** DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Il importe aujourd'hui que vous preniez des dispositions pour concilier vos plaisirs avec vos intérêts professionnels, sociaux et financiers.

D'autre part, il conviendra de veiller à votre spontanéité.

**♎** DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Il serait prudent de consulter votre plus intime familier ou vos confidentiels les plus pondérés avant de prendre toute décision importante. Même si vous n'êtes pas bien compris, exposez cordialement vos desirs.

**♏** DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Dans le domaine financier, vous prendrez diverses initiatives profitables, au cours du week-end, et vous obtiendrez des satisfactions par l'intermédiaire de certaines de vos relations.

**♐** DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Vous obtiendrez divers succès dans votre travail. Veillez à ne pas surmener vos nerfs, dont le bon équilibre est un facteur très important pour le maintien du bien-être physiologique.

**♑** DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Si vous êtes réaliste et persévérant, vous obtiendrez d'heureux résultats dans plusieurs de vos entreprises. Mais abstenez-vous de prendre des risques dans le domaine financier.

**♒** DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Votre situation pécuniaire subira des fluctuations plus ou moins importantes pendant les derniers jours de cette semaine. Vos intérêts matériels et professionnels devront être surveillés avec une particulière vigilance.

**♓** DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Préparez soigneusement vos projets d'innovations ou de rénovations plutôt que d'en accélérer la réalisation. Tenez-vous sur vos gardes pour ne pas être pris au dépourvu par des circonstances inattendues.

# Fête au Conseil des femmes membres de la C. de C.

Un grand dîner à Hélène de Champlain marquait hier soir un joyeux événement au Conseil des femmes membres de la Chambre de commerce de Montréal: le quinzième anniversaire de la fondation du Conseil et un hommage

bien mérité à Mme Anne Françoise Ballestrazzi, l'infatigable directrice du Conseil qui prendra bientôt sa retraite. Me Claude Ducharme, président de la Chambre, avait accepté la présidence d'honneur de ce dîner auquel

assistaient plus de 250 personnes parmi lesquelles se trouvaient la plupart des anciennes présidentes. Me Ducharme devait remettre à Mme Ballestrazzi, en tribut d'amitié une carte de membre à vie de la Chambre de

Commerce. La présidente du conseil, Mme Jacqueline Nault, de son côté, lui remit un très beau cadeau en espèces. C'est Mme Nault, l'actuelle présidente du Conseil qui devait rendre hommage "à

celle qui en reçut les premiers balbutiements". "De toute évidence, si cette précieuse Baba (ses intimes l'appellent ainsi) n'avait pas existé il aurait fallu l'inventer. Ce n'est pas été facile" ajoutait la présidente.

Sortie de l'école normale avec une note enviable, elle suivit en France des cours de psychologie, appliquée afin de pouvoir s'occuper d'associations défendant les droits de la famille, créa la Solidarité familiale, association reconnue d'utilité publique par le gouvernement français, elle a été directeur d'une importante maison de com-

merce. Par son travail, elle s'est trouvée mêlée à la résistance française. La croix de guerre avec étoiles lui fut décernée. Arrivée au Canada il y a vingt ans

Dès son arrivée au Canada, Anne Ballestrazzi ne tarda pas, non seulement à établir des contacts précieux qui devaient guider son orientation, mais elle se mit à l'oeuvre immédiatement.

Pendant plusieurs années elle représente la Chambre au Conseil de la Citoyenneté, au Conseil du Civisme, elle fit partie durant 7 ans de l'exécutif du Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants.

Travailleuse infatigable, elle donna des conférences sur le rôle de la femme, son évolution, son comportement dans la société actuelle. Elle écrivit aussi de nombreux articles dans différentes revues et participa à la télévision française, lors d'un voyage à Paris, à une émission sur le rôle de la femme dans une Chambre de commerce.



photo René Picard, LA PRESSE

## Exposition à Saint-Lambert

Une exposition de travaux exécutés par les élèves des cours donnés par le service de récréation de la ville de Saint-Lambert se tient aujourd'hui et demain à l'aréna de Saint-Lambert, rue Oak. Sur la photo prise hier soir lors

du vernissage, devant un clown bien amusant, Mme Monique Garneau-Chaybonneau, coordonnatrice de l'exposition et titulaire de cours et M. Eric Sharp, directeur du Service de la récréation de la ville de Saint-Lambert.



photo René Picard, LA PRESSE

Un grand dîner à Hélène de Champlain marquait hier soir le quinzième anniversaire de fondation du Conseil des femmes membres de la Chambre de commerce de Montréal. Sur la photo, dans l'ordre habituel Mme Annette

Vennat, ancienne présidente; Mme Jacqueline Nault, présidente actuelle et Mme Anne Françoise Ballestrazzi, directeur, à qui on a rendu un hommage tout spécial hier soir à l'occasion de sa prochaine retraite.

**votre médecin vous parle**

## Nouveau médicament contre les caillots

par le Dr T.R. Van Dellen (collaboration spéciale)

La pensée du jour: La cigarette et le manque de précautions avec les allumettes sont les causes principales d'incendies dans les maisons.

Un nouvel enzyme (urokinase) s'est avéré efficace pour dissoudre les caillots de sang qui bloquent les artères et les veines. Le produit chimique est extrait de l'urine humaine. Si les résultats des tests préliminaires se confirment, le nouveau médicament pourra annuellement sauver au moins 50,000 personnes atteintes d'embolie pulmonaire, maladie ordinairement fatale. Les caillots (embolie) se forment ordinairement dans une veine de la jambe, se brisent et suivent le courant sanguin pour se rendre jusqu'aux poumons. Dans le passé, plusieurs enzymes et digestifs ont semblé avoir un pouvoir dissolvant sur les caillots, mais ils faisaient un meilleur travail dans les éprouvettes que dans le corps humain. Les anticoagulants, comme l'héparine et le dicumarol, sont efficaces pour empêcher la formation des caillots dans le sang, mais ils ne peuvent dissoudre un caillot déjà existant bien qu'ils l'empêchent de progresser.

Lorsqu'un caillot se forme dans la jambe, il peut être nécessaire de bander cette jambe pour empêcher l'embolie de se rendre aux poumons. A titre expérimental, on a aussi inséré un filtre dans une veine. L'urokinase peut remplacer ces procédures et cet appareil.

En 1968, le National Heart and Lung Institute, à Be-

thesda, au Maryland, a permis à 13 centres médicaux de tester le produit sur des personnes atteintes d'embolies pulmonaires. Selon le Heart Research Newsletter, le produit fut administré à 82 personnes tandis que le trai-

tement conventionnel était appliqué à 78 autres. Les résultats dans le groupe traité avec l'urokinase furent plus encourageants en ce sens que les caillots diminuaient plus rapidement et que la circulation sanguine revenait à la normale plus rapidement. Les améliorations furent confirmées par des radiographies et des études au radio-isotope.

Le Dr Sol Sherry, qui conduisait l'expérience, a déclaré que devant la réussite de cet essai préliminaire, les recherches seraient étendues aux autres troubles impliquant les thromboses. Le gros point d'interrogation est maintenant le suivant: l'urokinase est-il capable de dissoudre les caillots qui causent des obstructions responsables des attaques cardiaques et d'apoplexie?



## Vos mains si belles...

Mains sages: ne se trempent jamais dans l'eau de la lessive! Faciles à entretenir. Mais, vous m a d a m e vos mains sont toujours en mouvement. Votre besogne quotidienne n'a aucune pitié pour vos mains. Vous avez acheté une bonne crème. C'est bien. Mais vous en servez-vous assez souvent? Soir et matin ne suffit pas. Vous devez protéger vos mains à chaque fois qu'elles sont en contact avec l'eau. Ne les frottez pas brusquement, vous risquez, à la longue, de faire éclater des veines qui se gonflent et d é p a r e n t vos mains. La crème est plus efficace employée sur la peau encore humide. Faites des massages doux en remontant vers le poignet. Vous n'avez pas le temps d'effectuer ces mouvements cinq ou dix fois par jour? Prenez-le, ce temps,

profitez-en pour vous détendre. Payez-vous ce petit moment de halte. Assise, deux minutes, cinq minutes, dorlottez vos mains et décrivez les muscles de votre visage. Voyez, même au moment où vous lisez ce conseil vous êtes crispée. Vos mâchoires sont serrées. Profitez aussi de ces moments de relaxation pour masser le tour de vos ongles avec de l'huile d'olive, ou une crème nourrissante. Repoussez bien les petites peaux tout autour en frictionnant bien chaque doigt entre le pouce et l'index de l'autre main. Donc, promis... Plusieurs fois par jour, arrêtez-vous. Vous vous sentirez beaucoup moins nerveuse, vous fumerez moins, vous serez moins tendue et vous constaterez que vos mains sont douces, vos ongles plus longs et bien plus solides. Ils ne se casseront ou ne se doubleront plus.

# Une belle ligne vous attend au bout du fil.

## Composez 878-4551

ThermaSlim est une méthode clinique qui fait vraiment fondre des excès de graisse qui encombrant votre ligne.

### Mince aux endroits stratégiques.

Mince de la tête aux pieds. Parce que vous pouvez choisir les points spécifiques de votre corps où vous voulez diminuer, ThermaSlim peut littéralement remodeler votre taille. Et ThermaSlim est infailible: cette méthode scientifique est valable pour toutes les femmes. Quel que soit leur âge. Quel que soit l'ampleur du problème. Quel que soit l'endroit-problème. LES RESULTATS SONT OFFICIELLEMENT GARANTIS.

### Mince sans attendre.

Sur trois continents déjà, des femmes ravies peuvent témoigner du succès de cette méthode. Dès le premier traitement d'une heure, elles ont réussi à perdre 10, 12 et même



14 pouces de tour. Après une heure de détente à la nouvelle clinique ThermaSlim, vous pourrez sortir plus fine, plus mince.

### Mince sans risque.

ThermaSlim est une méthode clinique et elle est sans danger. Le conseiller médical — un médecin reconnu à Montréal — est sur place, à la clinique, pour établir chaque programme de traitement, pour répondre à vos questions, et pour vous donner les raisons médicales qui font le succès de ThermaSlim.

Pas de contrats. Pas de cours à long terme. Pas d'effort de votre part. Une de nos esthéticiennes se fera un plaisir de vous démontrer, gratuitement, comment ThermaSlim peut remodeler la taille dont vous rêvez. Rapidement.

Prenez un rendez-vous en téléphonant à 878-4551.

**du Portugal...**  
Deux grands vins pour votre table produits par le même prestigieux viticulteur

**FAISCA**  
Le vin rosé léger et pétillant dont la qualité superbe lui a mérité une réputation mondiale.  
No. 534-C \$12.95  
No. 534-G 26 oz. \$1.95

**DÃO-TERRAS ALTAS**  
(appellation d'origine contrôlée)  
Vin ROUGE produit à DÃO, une des régions viticoles les plus renommées du Portugal.  
No. 1665 26 oz. \$2.15



INTERNATIONAL LIMITED  
**therma-slim**

1170 Carré Beaver Hall [au coin de Dorchester]



Seriez-vous assez gentille pour me donner l'ascendant des personnes suivantes. Le 4 janvier 1932 à 8.15 a.m. Le 18 septembre 1934 à 3.45 a.m. Le 5 mai 1968 à 1 heure de l'après-midi. J'attends un bébé vers la fin de décembre, sera-t-il Sagittaire ou Capricorne?

Mme Suzy F.

Chère madame la personne née le 4 janvier est Capricorne ascendant Capricorne. Le 18 septembre est Vierge ascendant Lion. Le 5 mai est Taureau ascendant Lion. Si votre bébé vient au monde après le 21 décembre il sera Capricorne. S'il arrive le 21 tout dépendra de l'heure; de toute façon il sera à cheval sur deux signes. Avant le 21 il sera Sagittaire. C'est tout ce que je peux vous dire.

Chère madame, je vous ai écrit il y a de cela quelque temps pour avoir les positions planétaires de mon fils. La position de Saturne est à peu près la même que celle du Soleil. Est-ce mauvais signe, j'avoue être très inquiète à son sujet puisque Saturne est une mauvaise planète.

Mère tourmentée.

Chère madame, malheureusement lorsque j'ai répondu à une lettre je la jette. Vous auriez dû me redonner la date de naissance de votre fils. Tout dépend des aspects que font les autres planètes à cette conjonction Soleil-Saturne. Saturne a très mauvaise réputation et ce n'est pas toujours juste. C'est une planète de renoncement, de dévouement, d'intropection. Mais elle représente aussi l'oubli de soi, le sacri-

ficé. Saturne est fort chez presque tous les grands mystiques, chez les êtres qui dévouent leur vie à une cause noble. Bien entendu la conjonction avec le Soleil peut amener de l'inhibition, de la timidité, des scrupules excessifs et une incompréhension du père ou vis-à-vis du fils pour le père. Il s'agit de donner confiance à votre garçon et surtout de demander à son père d'adopter vis-à-vis lui une attitude saine et compréhensive. Bonne chance madame.

J'ai lu quelque part qu'une personne possédant Mars en Balance avait souvent des enfants très intelligents. Est-ce vrai? Pourtant...

Sceptique. Vous avez raison de l'être... Mars en Balance est en chute, il peut ou non être bien aspecté. Tout dépend dans quelle maison il se trouve. Evidemment s'il est en maison 5, bien aspecté au Soleil et à la Lune, qui se trouveraient en maison 1 de la personnalité ou en maison 4 de la maison; les enfants risquent d'être en tout cas actifs et brillants. Mais je l'ai déjà dit tout est question de ciel personnel et il n'y a pas de règle. En tout cas je n'y crois pas.

Pourrais-je avoir l'ascendant des personnes suivantes le 3 juin à 11.35 P.M. Le 8 juillet à 2.45 A.M.

Merci de votre gentillesse

Le 3 juin est Gémeaux ascendant peut-être fin Capricorne, début Verseau. Il faudrait l'année pour en être sûr. Je peux donner l'ascendant sans année, lorsque celui-ci tombe ni au début ni à la fin d'un signe, sinon il faut faire des calculs avec la position du Soleil pour chaque année. L'autre personne est Cancer ascendant Gémeaux.

Pourriez-vous me donner les ascendants des personnes suivantes. Le 6 février 1947 à 22.15. Le 14 octobre 1949 à 8.45 A.M. Le 3 juin 1952 à 11.30 A.M.

Madeleine

La première personne est

Evénements prochains

Pour renseignements parés sous cette rubrique, s'adresser à Denise Brodeur, 874-7236

Vente de charité mardi, le 8 juin, 5406 avenue du Parc, 8 h à 20 h. Tissus, chemises, et articles noufs. Venez tous et amenez vos amis!

# Le ver à soie chinois redevient prolétaire

HONG KONG — Certains vers à soie de la Chine orientale ont de nouveau la vie dure après avoir été choyés et dorlotés pendant plus de 4,500 ans pour leurs fils lustrés.

Ils sont retournés dans le vent et la pluie, bravant les éléments comme l'avaient fait leurs ancêtres 2,600 ans avant Jésus-Christ, jusqu'à

ce que la légendaire impératrice Si Ling-Chi laisse tomber accidentellement un cocon dans un bassin d'eau chaude. Voyant le filament ramolli se dérouler, elle commença à l'enrouler.

Au cours des âges, le ver à soie vécut dans le luxe sa courte vie. On le gardait dans une chambre chauffée, loin des courants d'air, de la

fumée et du bruit, nourri de tendres feuilles de mûrier jusqu'à ce qu'il commence à filer son précieux cocon.

Mais cette vie facile a été le coup de grâce de beaucoup de vers à soie dans une commune de la province de Shantung. Ils tombèrent malades et moururent, rapporte l'agence d'information Chine Nouvelle.

Etudiant le problème, les paysans conclurent que les vers à soie adultes préféreraient un endroit plus frais. Ils hésitèrent à les mettre dehors où il faisait frais parce que les gens disaient que les vers "avaient été élevés dans des maisons depuis l'antiquité et ne devaient pas voir le ciel". D'autres ripostèrent qu'avant que l'homme en fasse l'élevage, les vers à soie vivaient à l'extérieur, et qu'il n'y avait aucune raison pour qu'ils n'en fassent encore de même.

Installés dans des plateaux sous les arbres, les vers grandirent et même prospérèrent dans le vent, grignolant avec bonheur les feuilles de mûrier sous la pluie.

Au début, le pique-nique attira des visiteurs indésirables — les fourmis — qui attaquèrent les vers à soie. Des bons empoisonnés servirent à exterminer les fourmis.

Maintenant les vers filent leur soie dans la nature, laissant la vie facile aux humains qui se vêtissent de leurs soies.

## Vers l'égalité des chances d'emploi dans la capitale

TORONTO (PC) — Carol Lutes, d'Ottawa, coordonnatrice responsable de l'égalité des chances d'emploi à la Commission de la Fonction

publique du Canada, a déclaré que le gouvernement est soucieux d'exécuter les recommandations contenues dans le rapport de la Commission sur la situation de la femme.

## Avortement: acte médical et non acte légal

HALIFAX (PC) — L'avortement est une question de moralité personnelle et non de la moralité publique; il devrait être considéré comme un acte médical et non un acte légal, soutient le Conseil national des femmes du Canada.

Mlle Lutes, qui a assumé ses fonctions il y a 14 semaines, a déclaré aux délégués de l'Association d'orientation et de consultation, que le gouvernement entend "agir comme un employeur modèle dans notre propre petite section."

Elle a ajouté que le gouvernement qui emploie 55,000 personnes dans la fonction publique, traite également les hommes et les femmes quand il s'agit de recrutement, de formation et de promotion pour des postes de direction.

Les déléguées à l'assemblée annuelle du Conseil ont approuvé une résolution demandant qu'on retire l'avortement du code criminel, malgré quelques oppositions et l'avis de certains membres que cette résolution était trop hâtive.

Certaines ont exprimé la crainte que cette prise de position pourrait entraîner la désaffiliation de plusieurs organisations. Le Conseil national est composé de conseils locaux et provinciaux, ainsi que d'autres groupements.

Verseau ascendant Balance. La deuxième personne est Balance ascendant Scorpion. La troisième personne est Gémeaux ascendant début Vierge.

Pourriez-vous me donner les positions planétaires d'une personne née le 25 mai 1912. Je ne sais malheureusement pas l'heure de sa naissance.

Mme Augustin F.

Le 25 mai le Soleil était à 63 degrés, la Lune à 178 degrés, Neptune à 111 degrés, Uranus à 303 degrés, Saturne à 54 degrés, Jupiter à 251 degrés, Mars à 118 degrés, Vénus à 52 degrés, Mercure à 103 degrés.



Drôle à pleurer?

Faut-il pleurer, faut-il en rire... Pour sa part, le créateur de ce fauteuil bizarre, en parle comme d'un "funny sofa". Nicola est un designer célèbre en Belgique, surtout renommé pour ses mobiliers faits de matériaux synthétiques. Le sofa présenté ici est en caoutchouc mousse recouvert d'une housse en vinyle noir.

CAMP DE VACANCES GARÇONS ET FILLES DE 8 À 14 ANS

RANCH MASSAWIPPI INC. GRANBY QUÉ.

...S'il aime les chevaux  
...S'il veut monter à cheval  
...s'il aime la vie sur la ferme, la natation (piscine), le judo, l'escrime etc... avec une bonne nourriture et un personnel compétent.

\$65.00 par semaine, demandez prospectus et renseignements à:

1628 Terrasse Garnier MtL. TEL.: 381-9827



Quelles couleurs! Quels imprimés! Quelles lignes!

Nous sommes seuls à vous les offrir, dans les tailles 16 1/2 à 32 1/2

Vos robes préférées dans une toute nouvelle collection d'imprimés ravissants — chaque modèle vous est offert en plusieurs motifs différents. Petites robes pimpantes en fine cotonnade.

- a) A porter avec ou sans ceinture. Taille 16 1/2 à 24 1/2, \$12.98 et \$14.98
- b) Ligne princesse légèrement évasée, sans manches. Taille 16 1/2 à 32 1/2, \$16.98 à \$19.98

Pennington's

- Place Ville-Marie
- Galeries d'Anjou
- Centre commercial Dorval

écoute une minute...

IL Y AURA DU NOUVEAU AU SUJET DE L'INTERURBAIN!

DÈS LE 6 juin

NOUVELLE PÉRIODE MINIMUM DE

1

minute

(au lieu de 3 minutes)

POUR LES APPELS QUE VOUS COMPOSEZ VOUS-MÊME

PLUS RÉDUCTIONS du tarif de base

LE SOIR, LA NUIT et le DIMANCHE TOUTE LA JOURNÉE.

Ces nouveaux tarifs s'appliquent aux appels faits par l'interurbain automatique dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans certaines régions des Territoires du Nord-Ouest.



Bell Canada

# PLAZA ALEXIS NIHON

La plus grande galerie de magasins de la station Atwater, près du Forum



voici  
plusieurs raisons de  
faire vos emplettes à la  
**PLAZA ALEXIS NIHON**  
samedi

**divertissement...**

Avant ou après avoir fait vos achats, allez déguster les succulents repas offerts dans les restaurants, bar, salon et taverne, ensuite, voyez un film "En Première" à l'un des 2 cinémas Odeon. Venez y bientôt!

**fins aliments...**



**Leçons de beauté gratuite**  
Vous êtes invités à une leçon gratuite de soins de beauté qui vous introduira à la ligne complète de nos produits cosmétiques.  
Venez nous voir de 10 A.M. à 6 P.M., jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 P.M.  
**MERLE NORMAN COSMETICS**  
Habitant à la Plaza Alexis Nihon  
935-1635 - Voisin du Cinéma II

**VOYAGES DE NOCES**  
Spéciaux d'une semaine  
"Tout compris"  
Laurentides \$155 le couple  
Lake George \$190 le couple  
Poconos \$355 le couple  
Miami Beach \$430 le couple  
Bermudes \$550 le couple  
Renseignements et réservations gratuits  
Agence de voyages **UNIVERSE**  
Plaza Alexis Nihon (étage des modes)  
932-2911  
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h.



**La Plaza Alexis Nihon offre un choix illimité pour les gourmets gourmands!**  
Les gourmets sauront apprécier les pâtisseries françaises et danoises, les jardinières, les gâteaux pour toutes occasions, les variétés de fromages, de pâtes et de viandes froides. De plus, ceux qui aiment les produits importés seront servis à souhait. Pour votre buffet ou vos réceptions, consultez les experts à la Plaza Alexis Nihon et le tout sera préparé pour vous. Donc, dès aujourd'hui, venez à la Plaza Alexis Nihon et soyez assuré d'y trouver ce qui vous convient.

**nouveautés-modes...**

Découvrez les 20 boutiques spécialisées de vêtements et d'accessoires-mode pour celles qui sont de la génération de maintenant...



**Souliers habillés pour dames**  
Rég. \$13.00  
Spécial du samedi **8.00**  
**studio b**  
935-8982 Niveau du métro

**Chandails d'été à manches courtes**  
Ord. jusqu'à \$11.00  
Spécial du samedi **5.99**  
**BOUNCE inc.**  
931-5554 Étage-mode

Épargnez de **33 1/3 à 50%**  
**Robes Pantalons**  
Spécial du samedi rabais de 20 à 40%  
**IMPERMÉABLES BERNARD**  
933-1187 Étage-mode

**Robes avec "Pantacourts"**  
Choix de couleurs et d'imprimés - Arnel et Jersey lavable.  
Spécial du samedi **12.77**  
**Bigi**  
932-8372 Étage-mode

**Boucles d'oreilles**  
Ord. \$2.25  
Spécial du samedi **1.50**  
**Boutique Irène**  
931-6622 Niveau du métro - Arcade

**Bikinis en nylon**  
Grandeurs: P-M-G. Couleurs assorties.  
Ord. \$1.00  
Spécial du samedi **57¢**  
**Thérèse Bergeron Corsetière**  
932-4306 Étage-mode



**Cannes à pêche**  
Ord. \$9.97 à \$14.97  
Spécial du samedi **8.00**  
**MIRACLE MART**  
Niveau du Métro

**Chemises Sports et habillées à manches courtes**  
Pour hommes Couleurs assorties  
Grandeur: P-M-G-XG.  
Ord. jusqu'à 2.99  
Spécial du samedi **1.88**  
**GREENBERG'S**  
931-4339 Rez-de-chaussée



**Robes Pantalons pour fillettes**  
Ord. \$9.77  
Spécial du samedi **7.66**  
**MIRACLE MART**  
Étage-mode

**Ensemble de CARAFES en plastique (2 morceaux)**  
Spécial du samedi **97¢**  
**MIRACLE MART**  
Niveau du métro



**Chaussures d'été pour dames**  
Ord. \$1.99  
Spécial du samedi **1.00**  
**MIRACLE MART**  
Niveau du Métro

**Rabais de 50% sur les Jupes de Suède**  
**Rabais de 20% sur tous les Imperméables**  
**Le Manon Diana**  
931-5442 Étage-mode



**CADEAUX POUR TOUTES OCCASIONS**  
Sachez vous qu'à la Plaza Alexis Nihon vous trouvez plus de 25 boutiques pour tous les cadeaux que vous voulez offrir à tous ceux que vous aimez.

**Pantalons 100% tricot Polyester**  
Grandeurs: 30 à 40 Couleurs: Beige, gris pâle, marine, noir, bourgogne  
Ord. \$19.95  
Spécial du samedi **16.99**  
**HEFT'S**  
932-6426 Rez-de-chaussée

Épargnez 1.99 sur **Pantalons Crimp**  
Rég. 7.99  
En spécial **6.00**  
Pantalons crimp faciles d'entretenir et de teintes variées... Tailles 12-20.  
**Reitman's**  
Disponible à la Plaza Alexis Nihon seulement.

Épargnez jusqu'à 9.00 sur **Escarpins Unis**  
Noir - Os - Tan Blanc - Bleu - Marine  
Ord. 20.00  
Spécial du Samedi **10.99**  
**Prom SHOES**  
933-1472 Étage-mode

Épargnez jusqu'à 4.22 sur **Sandales style Sabot**  
Très confortable pour l'été  
Ord. 10.99  
Spécial du samedi **6.77**  
**studio 10 inc.**  
931-6777 Étage-mode



**CADEAUX POUR TOUTES OCCASIONS**  
Sachez vous qu'à la Plaza Alexis Nihon vous trouvez plus de 25 boutiques pour tous les cadeaux que vous voulez offrir à tous ceux que vous aimez.

**Sandales blanches Pour dames**  
Pointures: 5 à 9  
Ord. 5.99  
Spécial du samedi **3.99**  
**SHILOBYTES Ltd.**  
932-1359 Niveau du Métro

**Soupières**  
Ord. 8.89  
Spécial du samedi **5.98**  
**ACCENT**  
933-5636 Niveau du métro

**50 à 75% de réduction sur Peintures Point d'Aiguille**  
**Metro Art Centre**  
935-8614 Niveau du métro

Épargnez 15% **Agrandissement Instantané de Photos**  
Votre photo, ou nous vous photographions  
Ord. 4.98 et 6.48  
Spécial du samedi **4.23 et 5.52**  
**Blow-Up Posters Ltd.**  
935-8833 Niveau du métro Arcade

**Magnétophone à Casette Panasonic**  
Ord. 49.95  
Spécial du samedi **34.95**  
**Japan Radio Service**  
931-8482 Niveau du métro

Albums de **Robert Charlebois "Un gars ben ordinaire" et Man Drill**  
Ord. 5.29  
Spécial du samedi **3.29**  
**Stardance**  
933-2759 Rez-de-chaussée

**45% de rabais Robert Charlebois (Dernier) Ginette Reno - "Aimez-le si fort"**  
Ord. 5.29  
Spécial du samedi **2.97**  
**Poèmes et Chants de la "Résistance"**  
Ord. 7.98  
Spécial du samedi **4.98**  
**discorama ltd.**  
931-4132 Niveau du métro

Spécial sur **Les arrangements floraux pour les mariages de Juin (Mentionnez annonce pour le rabais)**  
de plus **Roses**  
Fraisement coupées **3 pour 1.00**  
**Au Jardin Vert Inc.**  
931-3833 Niveau du métro

**90 Magasins et services sur 3 étages**

1 heure de stationnement gratuit avec tout achat de \$2.00 ou plus.  
Faites valider votre billet chez les marchands-participants.





# loto-presse

## la presse

### TOUTES LES SEMAINES

# \$10000

UN  
PRIX  
DE

EN ARGENT

# PLUS 125 BILLETS de la SUPER-LOTO

de printemps — (tirage le 21 juin 1971)

## VOUS N'AVEZ RIEN À FAIRE

SI VOUS ÊTES ABONNÉ

vous jouez automatiquement,  
car nous avons mis votre nom  
sur la liste des participants.

SI VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ

et que vous voulez participer, rien de  
plus facile: téléphonez à 874-6911 et  
demandez qu'on vous livre LA PRESSE  
chez vous.

Il ne s'agit pas d'un concours. Il n'y a rien à découper, rien à envoyer, aucune réponse à donner.

IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ 6 JOURS PAR SEMAINE

• PAR PORTEUR • PAR COURRIER • PAR EXEMPLAIRE RÉSERVÉ CHEZ UN DÉPOSITAIRE

Le tirage de LOTO-PRESSE se fait par ordinateur selon des méthodes impersonnelles, impartiales et scientifiques. Chaque semaine, d'ici le 19 juin 1971, l'ordinateur de LA PRESSE choisira aléatoirement 125 noms d'abonnés auxquels sera attribué un billet de la SUPER-LOTO du printemps pour chacun.

Les billets de la SUPER-LOTO du printemps seront envoyés par la poste, à chaque semaine, aux destinataires.

Toutes les semaines, l'ordinateur choisira, parmi les 125 abonnés gagnants d'un billet de la SUPER-LOTO de printemps, le nom d'un abonné qui recevra le grand prix de \$1,000 (mille dollars) en argent offert par LA PRESSE.

#### CONDITIONS

- 1- Sont admissibles tous ceux (employés de LA PRESSE et de LOTO-QUÉBEC y compris) qui achètent LA PRESSE six jours par semaine et dont LA PRESSE possède le nom en fichier, selon les listes d'expédition par la poste, par porteur ou par réservation chez un dépositaire.
- 2- À leur demande, les membres de la direction de LA PRESSE et de LOTO-QUÉBEC, ne sont pas admis.
- 3- Parmi ceux qui achètent régulièrement LA PRESSE chez un marchand, seules sont admissibles les personnes qui réservent leurs exemplaires à leur nom et dont le nom est transmis au journal par le dépositaire. Dans ce cas, l'abonné doit s'assurer lui-même auprès de son marchand (et non pas en s'adressant à LA PRESSE) que son nom a bien été transmis au journal. LA PRESSE ne peut pas se tenir responsable des erreurs ou omissions dans ce cas.
- 4- Les personnes qui demandent qu'on leur livre LA PRESSE deviennent admissibles dès le lendemain de leur demande.
- 5- Par contre, les personnes qui demandent que cesse la livraison de LA PRESSE ou qui n'auront pas acquitté régulièrement le paiement de leur exemplaire réservé chez un marchand verront leur nom retiré de la liste.
- 6- Ne sont pas admissibles les personnes qui reçoivent LA PRESSE avec les hommages du journal.
- 7- LA PRESSE se réserve le droit de faire sa publicité en publiant le nom, la photo et le témoignage des personnes gagnantes, sans que ces personnes ne puissent réclamer de droits de diffusion, d'impression ou autres.
- 8- La présente promotion se termine le 19 juin 1971, à temps pour le tirage de la SUPER-LOTO du printemps, qui aura lieu le 21 juin 1971. Elle pourra être reprise ultérieurement pour des durées et selon des modalités qui seront alors précisées.
- 9- Les personnes qui ne veulent pas participer doivent le faire savoir par écrit à LOTO-PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal 126.
- 10- LA PRESSE se réserve le droit de préciser les règlements pendant la durée de la promotion et d'ajouter des prix au cours de la promotion.
- 11- On posera une question d'habileté aux gagnants du prix de \$1,000.

POUR VOUS ABONNER, TÉLÉPHONEZ À  
**874-6911**

## la presse

La liste hebdomadaire des 125 gagnants d'un billet de la SUPER-LOTO du printemps paraîtra en cinq tranches, dans LA PRESSE du lundi au vendredi, le nom du gagnant du grand prix (mille dollars) de \$1,000 en argent paraîtra dans la dernière tranche de la promotion.



# loto-presse

## la presse

Les abonnés de LA PRESSE dont les noms apparaissent ci-dessous gagnent chacun un billet de la SUPER-LOTO du printemps, tirage du 21 juin 1971. Tous les jours, du lundi au vendredi, la liste s'allonge de 25 abonnés gagnants. Parmi ces 125 abonnés gagnants d'un billet de la SUPER-LOTO du printemps, se trouve aussi le gagnant d'un prix de \$1,000 en argent, donné par LA PRESSE, toutes les semaines. Voyez le nom du gagnant du prix de \$1,000 de cette semaine dans LA PRESSE de samedi.

418090 M. ANGEL D	45 ST-JOACHIM	PTE-CLAIRE 720
419242 MME BEAUDOIN R	1048 BORD-DE-LAÉAU	STE DOROTHEE
418026 MME BINDA A.	9594 87E-AVE	R-D-P 478
418100 M. BROSSARD H	5020 DROLET #1	MTL 151
418093 MME CHARRETTE C	331 BL. ST-LUC	ST-LUC
418078 M. COYE J.R.	111 GILLES-BULVIN	BOUCHERVILLE
418037 MME DELABY A.	12480 ST-LOUIS	PIERREFGACS 920
419217 M. DION	2245 PRIEUR	MTL 360
418044 MME FOISY C	8190 ST-GERARD	MTL 352
418067 MME GELINAS F	1390 LEPINE	ST-LAURENT 380
418075 M. HART	350 SELBY	WESTMOUNT 215
418045 M. LACORBE N	83 65E-AVE	LASALLE 680
418042 MME LAMARCHE R	2 DU-COLLEGE #3	STE-ANNE DE BELLEVUE
419214 M. LEJEUNE E	59 CORBEIL	LATUQUE
419208 M. MAHONEY C	7810 LGUIS-HEBERT	MTL 329
418062 M. MC DUFF W	4210 DE-REPENTIGNY	MTL 431
419231 M. MONTPETIT E	2350A ORLEANS	MTL 403
418054 MME PAQUETTE H.	8042 DROLET	MTL 327
418076 M. PERRAS B	762 MARIE-VICTORIN	BOUCHERVILLE
419216 M. PIOGER S	404 BOUL.ROBIN #5	L-DES-RAPIDES
418094 M. REMILLARD H.	10814 ST-LAURENT	MTL 357
418087 M. SENECALE E	3414 GASCON #1	MTL 178
418038 M. TAILLEFER M	2 LEBLANC	MTL 387
418095 MME THIBAUT L	5407 EARNSCLIFF	MTL 248
419237 M. VERRET B	7073 ROI-RENE	ANJOU 434

418074 MME BARIL D	10250 BOIS-DE-BOULOGNE #502	MTL 355
419220 M. BELANGER M	11515 JAMES-MORRICE	MTL 356
418033 M. BOUDREAU A	12355 JEANNE-MANCE	MTL 357
419205 M. CAMPEAU P	6985 CH.COLOMB	MTL 328
419241 M. CORROUSSE	9118 MEUNIER	MTL 354
418049 M. DAoust R	0125A CLEMENT	LASALLE 660
418077 M. DESLAURIERS M	792 FORT-ST-LOUIS #2	BOUCHERVILLE
419233 MME DUYMELINCK G	1469 VIMONT	MTL 404
418063 MME GAGNON L	4663 DES-ERABLES	MTL 178
418092 M. GLOSI J	1547 NIKA	FABREVILLE
419202 M. LABRECQUE	2380 CAP-SANTE	DUVERNAY
418028 MME LALANDE R	485 MELROSE	MTL 204
418082 M. LEBLANC	141 ST-JACQUES	LONGUEUIL
419224 M. LONGTIN J P	3805 MONSABRE	MTL 431
419201 MME MASSEY J.P.	5215 ST-AMBOISE	MTL 208
418096 M. MICHAUD L	2329 MONSABRE #3	MTL 426
419248 MME NADON H	343 ELIE	FABREVILLE
419212 M. PAYETTE R	60 GIROUX	L-DES-RAPIDES
419239 M. PICARD P E	10817 BALZAC	MTL NORD 460
419249 MME PROVENCER M	2110 DE-MONTREUIL	MTL 356
418080 M. ROBILLARD L	6224 DE-CARIGNAN	MTL 431
419240 MME ST-AMOUR	3507 VAN-HORNE #3	MTL 251
419230 MME THERRIEN	6753 28E-AVE	ROSEMONT 409
418048 M. TOURIGNY J.P.	64 81E-AVE	P-A-T 530
419223 MME VAN P.D.	450 33E-AVE	LACHINE 610

419234 M. AUGER F	5416 PIERRE-TETREAU	MTL 432
419221 M. BELAND B	500 ST-AUBIN	ST-LAURENT 378
418057 M. BOUCHARD R	5853 LOUIS-HEBERT	MTL 331
418070 M. BRUNET G.	8790 MARJOLAINE	ST-LEONARD 457
418051 M. CLEMENT J.	3508 MARCIL	N-D-G 260
418061 M. COUDURIER G	5728 PIE-IX	MTL 406
418050 M. DESLANDES Y	703 CHARLES-LUSSIER	BOUCHERVILLE
418079 M. DUSSAULT B	207 MARQUIS-DE-TRACY	BOUCHERVILLE
418091 M. GAGNON G.	8779 VIAU	MTL 457
418066 M. GIGNAC	5823 E. JEAN-TALON	ST-LEONARD 451
418046 M. JEAN C	6650 DECELLES #18	MTL 251
418060 M. LAGUE R	220 DES-ILES-PERCEES.	BOUCHERVILLE
418084 M. LAVIGNE H.	1174 MCGILL	JACQUES CARTIER
419235 M. LEPINE L.P.	5201 BEAUGRAND	MTL 432
418053 M. MARTINEAU P	6231 CHABOT	MTL 331
419232 MME MICHAUD D	8401 9E-AVE	ST-NICHEL 455
418088 MME MORRISSETTE G	8441 8E-AVE	ST-NICHEL 455
419229 M. PATOINE L.	6660 24E-AVE #19	ROSEMONT 409
418065 M. PHENIX Y.	1791 GUERTIN	ST-LAURENT 381
419203 M. PROULX R	10542 CLARK	MTL 357
418069 M. ROBILLARD J	8715 MARJOLAINE	ST-LEONARD 457
419215 M. SIMARD	20 PACIFIQUE	L-DES-RAPIDES
419246 MME THEORET H.	6375 59E-AVE	LAVAL GUEST
418059 MME TOUPIN L.	5803 LAFOND	MTL 405
418052 MME WATIER H.	5829 ST-HUBERT	MTL 326

418030 M. ARGENTINI	12636 FORTIN	MTL 462
418056 M. BEDARD G	3536 E. BELANGER	MTL 408
419219 M. BINETTE	1635 DU-DOMAINE #9	MTL 356
418047 M. BROZEAU A	9046 BEAUPORT	LASALLE 650
418071 M. CHARTIER R.	5415 DES-CLAIRIERES	ST-LEONARD 458
418031 MME COTE L	1555 MONTMAGNY	DUVERNAY
418068 MME DELORME A	5450 JARRY	ST-LEONARD 458
418081 M. DUMAS R	397 DE-LORRAINE	LONGUEUIL
419228 M. FOURNIER	44 QUEBEC	NCRANUA
418072 M. GERMAIN A	5622 GRANDES-PRAIRIES	ST-LEONARD 457
419210 M. HOULE H P	115 DE-RESY	BOUCHERVILLE
418064 M. LAGRENADE R	5915 MIGNAULT	MTL 431
419204 M. LAROCHE G	11831 POINCARRE	MTL 357
418058 M. LEMAY J.P.	5780 5E-AVE	MTL 405
419245 M. MARTIN H	6844 RENDIR	AUTEUIL
418036 M. MEUNIER G.	10590 HOGUE	MTL 357
418027 M. MORIN I.	11410 EDGER	MTL-NORD 461
419250 MME PARENT M	2123 DUBOIS	MTL 205
419236 MME PERRON P	7402 ARGENTON	ANJOU 434
419243 MME PRONOVOST P.	4256 3E-RUE	CHOMEVEY
418034 MME REMINGTON J.H.	10804 VERVILLE	MTL 357
419213 M. SIGUIN	367 CH.LORRAINE	PT-VIAU
418029 MME TETREAU L.	11336 RACETTE	MTL-NORD 460
418083 MME THIBAUT R	2603 FRIGNYENAC	MTL 134
418099 MME VILLEURE E	551 STE-ANNE	YAMACHICHE

418086 MME ALARIE E	3406 DELORMIER	MTL 135
419209 M. BAZINET	85 DES-BOULEAUX	P-A-T 500
419226 MME BERNIER G	5335 DES-BOULEAUX	MTL 410
418089 MME BOYER D	677 BORD-DU-LAC	DORVAL 780
418085 M. CHAMPAGNE O.	910 BERTRAND	JACQUES CARTIER
419227 MME COTE G	5432 BELLECHASSE	MTL 410
418035 MME DAUPHINAIS L	10370 JEANNE-MANCE	MTL 357
418039 M. DESPAROIS G	21 JEAN-YVES	ILE BIZARD 995
419247 MME FAUTEUX J M	1048 17E-AVE	FABREVILLE
419225 M. GASCON G	4749 DICKSON	MTL 431
418041 MME HAMELIN R	2125 CAMPBELL #11	DORVAL 740
419238 M. LABRIE R	7771 DU-MAIL	ANJOU 434
418098 M. LALIBERTE P	440 LEARMOUTH #7	QUEBEC
419211 M. LEGARE	55 DESMARTEAU	L-DES-RAPIDES
419207 MME LUSSIER J L	559 DES-SEIGNEURS	MTL 105
418043 M. MASSON Y	363 HOFFAT	VERDUN 204
419244 MME MONETTE G	1808 DUBLIN	VIMONT
419206 M. NANTEL G	5519 LAURENDEAU	MTL 205
418073 M. PELLETIER T.	2020 STANISLAS	ST-LAURENT 381
418032 MME PILON Z	11914 ALFRED	MTL-NORD 460
418055 MME QUINTAL T	6536 DES-EGRETS	MTL 330
418040 MME ROUSSE G	218 MARTIN	DORVAL 780
419222 M. ST-PIERRE Y.	2826 ST-JOSEPH	LACHINE 600
418097 M. THERRIEN L	2041 DE-PARIS	MTL 104
419218 M. VERNIER	13764 CHERNIER	P-A-T 520

Les noms énumérés ici ont été tirés au hasard par l'ordinateur de LA PRESSE parmi les listes d'abonnés par porteur, par courrier ou par exemplaire réservé chez un dépositaire. Pour recevoir LA PRESSE chez vous et avoir la chance de gagner au tirage LOTO-PRESSE téléphonez à 874-6911.  
125 gagnants par semaine d'ici le 19 juin 1971

# Un criminel sur cinq va en prison

— juge Ancil

par Léopold LIZOTTE

Visiblement irrité par la tournure d'un procès où un accusé devait être forcément acquitté d'un crime grave parce que les deux témoins

principaux de la Couronne avaient littéralement "fait" dans les mains de celle-ci (selon une expression qui dit tout ce qu'elle veut dire), le juge Jacques Ancil a déclaré hier après-midi que, manifestement, la loi n'était pas faite pour protéger les innocents... mais plutôt les criminels.

En acquittant à regret un jeune homme de 19 ans de l'accusation d'avoir placé un

engin explosif sous le balcon d'un policier de Lachine, le juge Ancil a ajouté:

"Pour chaque criminel qui prend le chemin de la prison, il y en a cinq qui demeurent en liberté".

Il qualifia également le système judiciaire du Canada d'archaïque.

Remarquant que les Etats-Unis sont présentement à réviser leurs lois criminelles, il souligna que cela prendrait probablement un demi-siècle à notre pays pour faire la même chose.

Il recommanda par ailleurs à la Couronne de prendre les procédures qui s'imposent contre l'homme et la femme qui avaient tout d'abord

donné une version des faits aux policiers et qui, par la suite, sont venus contredire leurs assertions, au procès de Pierino Pezzi, accusé d'avoir déposé une bombe près du domicile du détective Jean-Louis Colette, de Lachine.

La femme, pour sa part, a dit qu'elle était enceinte au moment de sa déclaration aux policiers, et qu'elle avait fait celle-ci parce qu'elle voulait tout d'abord assurer la libération de son homme.

Quant au mari, il a soutenu qu'il avait "parlé" aux policiers afin d'être libéré et de ne pas perdre son emploi.

Dans cette déclaration, le

couple avait raconté qu'il avait rencontré le prévenu au centre d'achats d'Anjou, avec leur jeune enfant, et qu'ils l'avaient conduit jusqu'au domicile du détective Jean-Louis Colette, à Lachine.

On sait que ce dernier, alors qu'il regardait la télévision dans son vif, avait aperçu l'engin explosif à temps pour le neutraliser.

Le juge Ancil a donc suggéré à la poursuite de porter une accusation contre les deux jeunes gens pour avoir donné une déclaration incriminante contre une personne... "innocente".

**Trust National**  
FONDÉ EN 1898

**CORRECTION DE LA CIRCULAIRE DU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND**

ventes d'immeubles hypothèques comptes d'épargne certificats garantis

Jusqu'à 5% sur épargnes

Jusqu'à 7 1/2% sur certificats de dépôt garantis

Que ce soit pour... acheter ou vendre... pour un emprunt hypothécaire ou vos épargnes, venez nous rencontrer, vous serez servis à souhait.

SERVICE D'IMMEUBLES — directeur: Marcel-R. Audette 739-7747

SERVICE D'ÉPARGNE — directeur: G.-A. Mosckovakis 739-4758

## les tribunaux

### Vallières aurait souhaité bâtir une armée du peuple

par Conrad BERNIER

"Nous ne pourrions réellement bâtir la paix que le jour où la violence révolutionnaire, armée et consciente des masses aura remporté une victoire définitive sur la violence réactionnaire, elle aussi armée et consciente, que les capitalistes, colonialistes et impérialistes, que les exploitateurs du peuple exercent quotidiennement contre les travailleurs, contre les étudiants, contre les jeunes, contre les intellectuels progressistes, contre 90% de la population du Québec. Quand le système actuel sera détruit, nous bâtirons ensemble la paix, en même

temps que la fraternité et la justice. Mais pour atteindre cet objectif, nous devons d'abord bâtir ensemble un mouvement révolutionnaire et une armée du peuple."

C'est là un extrait d'un document dactylographié de cinq pages, daté du 29 avril 1968, présumément signé par Pierre Vallières, récupéré par les policiers, chez le libraire Phoebus Ferretti, le 13 février 1969, et que la couronne a versé hier au dossier de sa preuve de conspiration séditeuse contre les co-accusés Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois.

L'accusé Charles Gagnon, et Me Robert Lémieux, qui représente Jacques Larue-Langlois, ont vivement protesté contre la production au dossier de ce document. Ils ont surtout fait valoir que ce document n'était qu'une photocopie de l'original qui, de l'aveu même des policiers semble avoir été égaré à la suite d'un déménagement...

Dans cette lettre adressée à ses "chers amis et camarades", l'auteur rassure d'abord ces derniers sur sa détermination à lutter jusqu'au bout pour la libération du Québec.

"Sachez d'abord, écrit-il, que je me porte à merveille et que ma condamnation à l'emprisonnement à perpétuité n'a nullement affecté ma détermination de me battre jusqu'au bout et partout, même en prison, pour la libération des "Nègres blancs" du Québec. Tout ce que je souhaite, en ce moment, c'est que mon procès et ma con-

damnation vous fassent prendre conscience encore davantage de l'arbitraire du maudit système qui nous opprime et vous raffermissent dans vos convictions et dans votre action.

"Ce fut une grande victoire pour le FLQ et pour la révolution québécoise, poursuit-il, que d'avoir accusé la Couronne et le Tribunal à politiser eux-mêmes mon procès, au-delà de toute espérance. En m'imposant ce procès pour meurtre, l'Ordre établi s'est démasqué lui-même et a été forcé de révéler au peuple son vrai visage, celui de la dictature et de l'arbitraire."

La production du dossier des "actes manifestes" que la couronne utilise pour étouffer sa preuve de conspiration séditeuse mobilisera la Cour pour encore un bon moment, semble-t-il. Chacun des documents versés jusqu'ici au dossier a provoqué, bien sûr, de longs plaidoyers de la part de la défense.

Combien faudra-t-il de temps à la couronne pour terminer sa preuve? C'est, pour le moment, le secret de Me Jacques Clément. Le président du Tribunal, le juge Laurent Bélanger, de la cour du Banc de la reine, a toutefois demandé à la couronne, hier, s'il pouvait espérer "voir l'horizon" très bientôt. Posée sur un ton amical, cette question a sur-le-champ déridé toutes les parties intéressées.

Le procès se poursuit ce matin, à 10 h., en 4e division des Assises.

### Une crise de jalousie un peu tardive

Un septuagénaire qui aurait attendu un peu tard, selon son avocat, pour piquer une crise de jalousie à l'endroit de sa "vieille", a obtenu la clémence de la cour, hier après-midi.

Après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation réduite de voies de faits, devant le juge Irénée Lagarde, le prévenu, qui avait donné quelques coups de marteau bien appliqués à la victime, a montré tous les signes de la repentance, et même un certain désir de "raccourcissement".

Dans ces conditions, le tribunal lui a accordé une remise de peine, mais en assortissant sa décision d'une série de conditions très strictes, dont une, évidemment, lui interdisant de fréquenter tous les endroits où l'eau de feu est trop libéralement vendue.

### De la musique percutante...?

Deux musiciens dans la vingtaine qui avaient apparemment des propensions pour la musique... percutante, ont comparu devant le juge Armand Chevrette, hier après-midi, pour avoir commis deux vols à main armée, le premier, de \$300, dans une pharmacie de la rue Fielding, le second dans une pâtisserie du boulevard Décarie, où ils auraient raflé \$435.

Dans les deux cas, les prévenus, qui auraient également volé une automobile pour commettre leurs forfaits, ont nié leur culpabilité, et leur enquête préliminaire reportée à jeudi prochain, tout cautionnement leur a été refusé.

**LALONDE A VERDUN**

**MERCURY**

est plus près que vous ne croyez

L'autoroute vous amène maintenant jusqu'à notre salon de montage.

• L'heure de Montréal d'été est de 9 heures

• La route vers Québec est de 10 à 12 heures

• La clientèle, par conséquent, est de 11 à 12 heures

VOYRE CONCESSIONNAIRE **MERCURY A VERDUN**

Location à court ou long terme

**LALONDE AUTOMOBILE LTD.**

3897, RUE BANNANTYNE, VERDUN, 766-8521

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1971-1972

SESSION D'AUTOMNE

**PROGRAMMES DE MAÎTRISES**

Maîtrise ès arts (études littéraires)

Maîtrise ès arts (histoire)

Maîtrise ès arts (psychologie)

Maîtrise ès arts (science politique)

Maîtrise ès arts (sciences religieuses)

Maîtrise ès arts (sociologie)

Maîtrise ès sciences (mathématiques)

Options: mathématiques

mathématiques appliquées

enseignement des mathématiques

**Conditions d'admission**

Pour être admis aux études de maîtrise, les candidats doivent posséder le baccalauréat spécialisé, ou une formation jugée équivalente.

**Durée des études**

Les maîtrises comportent 45 crédits incluant la scolarité, les travaux de recherche et le mémoire. Ces crédits correspondent normalement à une année entière d'activités, ou trois sessions.

Les demandes d'admission doivent parvenir au Bureau du Registraire, avant le 1er juillet 1971.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au:

Bureau du Doyen des études avancées et de la recherche

Université du Québec à Montréal

Casa postale 3050, succursale B

Montréal 110, Québec.

Tél.: 876-3154 ou 3155

Après la promenade

Après la baignade


Après le jardinage

Après le bronzage

Après la cuisine

Après l'usine

Après une grande soif



**Buvez Gatorade le breuvage des gens actifs**

nouveau de Orange ou limette

**PRETS sur ...**

• Bijoux • Diamants

• Antiquités • Objets d'art

Nous achetons et pignons comptant.

Toutes transactions confidentielles.

**Hoffman's**

1472, RUE PEEI

**Optométriste**

**Bruno Quesnel, O.D.**

bureau chez

**PEOPLES CREDIT JEWELLERS**

1015 ouest, Ste-Catherine

849-7071

Elles rapportent **7%** d'intérêt dès la première année

**achetons des Obligations d'épargne du Québec**

Moi, j'en achète.



## Les "bons jours" Ford sont de retour!



### Faites des "bons marchés" sur les Pickup, Econoline, Ranchero et Bronco.

Épargnez jusqu'à \$307\* sur l'ensemble d'équipements d'un pickup spécial Explorateur.

\* Calcul basé sur le prix de détail suggéré par le constructeur en incluant les prix de préparation et de mise en condition.

MAINTENANT! Disponible temporairement seulement... **Explorateur Spécial "E"**

**LE PICKUP LE MOINS CHER DE SA CATÉGORIE AU CANADA.**

...l'arrêt préféré des camionneurs.



# jours d'activité EATON

**En spécial pour l'été:  
robes et tenues sport  
à bas prix pour dames**

**Les robes**

Deux robes d'une grande fraîcheur, pour tailles spécialisées. Agréables à porter en été et faciles d'entretien. Choisissez l'un ou l'autre modèle, chacun au même bas prix d'achat spécial.

Spécial

**8.49** ch.

1. En coton et "Arnel" effet gaufré, rayé marine blanc, rose/blanc ou bleu/blanc. Patte de boutonnage. Tailles 14½ à 24½.
2. En polyester et coton, imprimé d'un motif floral vibrant. Boutonnage tout le long devant. Vert, rose ou beige; tailles 18½ à 24½.

**COMPOSEZ 842-9211**

**Les tenues sport**

Ces interchangeables sont en polyester crépé lavable, défroissable, d'un aspect toujours d'une grande fraîcheur. Coloris marine, rose ou aqua dans le lot; tailles 10 à 18.

3. Haut sans manches à glissière devant, avec encolure en V et ligne marquée d'un détail fantaisie, légèrement plus long que d'habitude. **7.49**
4. Haut à deux poches rondes et deux rabats, avec encolure ronde, sans manches. **7.49**
- Pantalon assorti à jambes droites et taille élastique. **6.49**
5. Pantailleur deux pièces, avec haut à manches courtes, boutonné devant et pantalon assorti à jambes droites. Marine ou ton or. **14.49**

Commandes passées au magasin même seulement.  
EATON en ville (quatrième étage), Ville d'Anjou,  
Pointe-Claire. Rayons 345-545

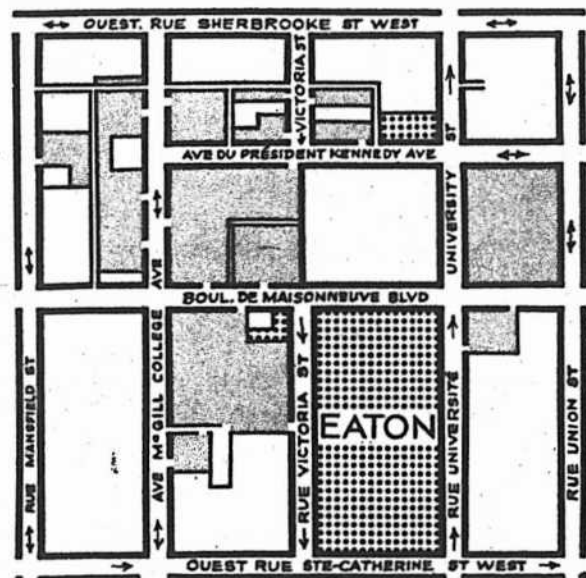
**Apprenez à coudre vos bikinis!**

Voici une chance pour vous d'apprendre à coudre les tissus extensibles et ainsi économiser considérablement sur les vêtements d'été. Il y aura démonstration de couture chez Eaton en ville du 3 au 5 juin (au deuxième étage).  
Mlle Judith Ledoux représentante des machines à coudre "White" vous aidera à choisir les patrons Vogue ainsi que les tissus extensibles au rayon des tissus, ensuite, elle vous démontrera comment il est facile de coudre vos bikinis.

**Démonstrations:**

Jeudi le 3 juin à 10 h et 18 h.  
Vendredi le 4 juin à 10 h et 18 h.  
Samedi le 5 juin à 10 h seulement.

EATON en ville, au rayon des tissus (deuxième étage). Rayon 233.



A cause des travaux de construction de la Place du Centre, le terrain de stationnement Eaton sur boul. de Maisonneuve sera fermé.

Cependant le stationnement adéquat est accessible près du magasin, indiqué par les zones ombrées sur le plan.



**EATON**